

Les juges de la Cour supérieure ne travaillent pas suffisamment

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, vient d'adresser des mémoires aux autorités provinciales et fédérales ainsi qu'aux 92 juges siégeant en Cour supérieure proposant des réformes de la justice au Québec, mais déjà certaines de ses recommandations se heurtent aux objections des juges et des avocats.

Dans ces mémoires, basés sur une étude comparative de l'administration de la justice au Québec et dans les

autres provinces, le juge Deschênes souligne notamment que les 92 juges provinciaux siègent en moyenne 6,5 jours chacun par mois et que 35 à 40 p. cent du temps de la cour est gaspillé, et demande d'abord aux autorités provinciales et fédérales de porter à 120 le nombre de juges siégeant en Cour supérieure.

C'est Ottawa qui nomme les juges à la Cour supérieure et qui les rémunère, mais c'est Québec qui fixe le nombre de juges à nommer.

A ce sujet, le juge Deschênes pré-

cise que l'Ontario compte 137 juges supérieurs pour une population de huit millions alors que la Colombie-Britannique en compte 42 pour une population de 2,3 millions.

Par ailleurs, le juge en chef souligne que les juges de la Cour suprême du Canada siègent en moyenne 20 jours par mois chacun et ceux de la High Court, en Ontario, 24 jours par mois.

"Au Québec, de septembre 1972 à juin 1973, écrit le juge Deschênes, la Cour supérieure a siégé au civil 1,712 fois le matin et 342 fois l'après-

midi, soit un total de 2,054 séances; mais 1,370 autres séances prévues n'ont pas eu lieu.

"En d'autres termes, dit-il, l'effrayante proportion de 40 p. cent des séances prévues au calendrier de la cour ont été perdues et les juges ont siégé en moyenne six jours par mois, d'où des retards allant jusqu'à 40 mois occasionnés dans les causes inscrites en nombre croissant."

Les chiffres pour la période allant de septembre 1973 à mars 1974 ne sont guère plus flatteurs pour le travail des juges.

"Pour mettre la cour à l'heure du 21e siècle, dit le juge en chef, il faut un surcroît de travail et un plus grand nombre de juges."

Au nombre des principales recommandations touchant juges et avocats, le juge Deschênes propose:

- Que les longues vacances judiciaires de fin juin à la rentrée de septembre soient remplacées, de façon uniforme pour tous, par des vacances d'un mois seulement;
- que les cours ouvrent leurs portes

Voir Juges, en page A 6



Aspect typique des champs de fermes dans la région de Lachenaie. Impossible de circuler avec des instruments aratoires dans ces bourbiers; ce serait risquer l'enlèvement.

AUJOURD'HUI

Mackasay réintègre le cabinet

— page A 2

Le CIO cache mal son inquiétude

— page A 3

Fièvre électorale dans les établissements de santé et de services sociaux

— page A 5

Colson peut renverser la muraille que Nixon a montée autour de lui

— pages A 5 et F 8

SOMMAIRE

Alimentation : B 2
Arts et spectacles : A 9 à A 11
Bandes dessinées : C 14
Cinéma : A 11
Décès, naissances, etc. : F 14, F 15
Économie : F 1 à F 6
Éditorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : C 14
Horoscope : B 8
Informations étrangères : F 8
Les maux de notre langue : D 18
L'auto : C 6, C 8
Médecine d'aujourd'hui : B 7
Mon Oeil sur Montréal : B 4
"Mot-mystère" : C 14
Mots croisés : D 16
Petites annonces : D 2 à D 17
Radio et télévision : B 9
Sports : C 1 à C 5
ULTIMATUM : D 3
Vivre aujourd'hui : B 3 à B 8

alimentation

Le CRESALA et le gruyère québécois

Après la truite et le cidre, c'est le lait qui retient l'attention du CRESALA, Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation de l'UQAM. Le CRESALA travaille en effet, à la fabrication d'un gruyère québécois, projet qui s'inscrit dans le cadre d'une double tentative d'utiliser au maximum les ressources laitières du Québec et de diversifier la production fromagère, présentement limitée au cheddar canadien. Françoise Kayler souligne l'urgence du projet, surtout que le cheddar canadien, dont le Québec assure 50 p. cent de la production, est menacé par l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

— page B 2

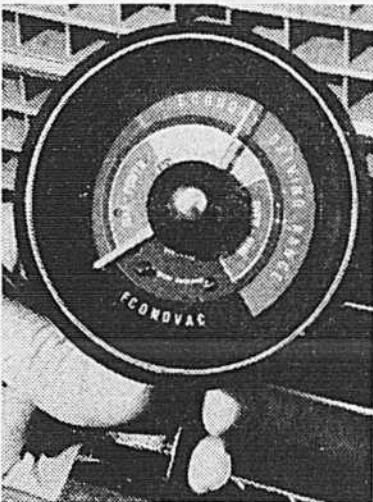
HEBDO-ECONOMIE

- La grève des viandes peut éclater demain
- 52 banques étrangères opèrent au Canada
- Ingénierie BG Checo : \$50 millions pour la première année
- Investissement de \$40 millions à Rivière-du-Loup

— cahier F

l'automobile

par JACQUES DUVAL



Les économiseurs d'essence

A la faveur de la crise de l'énergie et de la hausse constante du prix de l'essence, les économiseurs d'essence viennent d'être relancés sur le marché. Les deux accessoires les plus populaires actuellement sont le GT Mini Fuel-Jector et le TVI. Jacques Duval s'interroge sur leur efficacité.

— page C 6

A Montréal, 60 p.c. des 112,000 étudiants devraient pouvoir trouver un emploi

— page B 1

La pluie pourrait faire disparaître certaines fermes

par Paul POULIOT

Les pluies diluviennes qui nous affligent depuis déjà plusieurs semaines ont des conséquences directes sur l'agriculture du Québec et menacent la stabilité d'une foule d'entreprises agricoles ce qui, par voie de conséquence, aura de graves répercussions sur l'ensemble de l'économie de la province.

Selon M. François Dagenais, économiste, directeur du Service des études et recherches à l'Union des producteurs agricoles (UPA), les coûts de production, par suite d'une saison extrêmement défavorable à la culture, vont augmenter sensiblement au Québec.

Les productions seront, inévitablement, moins élevées. Par conséquent, le consommateur doit s'attendre à payer plus pour se nourrir. D'autre part, une foule d'agriculteurs éprouveront de grandes difficultés à s'en tirer. Plusieurs devront même vendre leur ferme, à moins que le gouvernement ne leur vienne en aide à temps.

M. Dagenais mentionne que plusieurs agriculteurs sont dans une position particulièrement difficile parce qu'ils ont acheté des semences, par exemple, du blé ou du maïs-grain, ainsi que de l'engrais chimique pour ce blé ou maïs-grain, en plus des insecticides, il y a six mois

ou un an, afin de bénéficier alors de prix avantageux. Par le fait même, ils supportent, depuis six mois ou un an, des inventaires et, ce qui est pis encore, ils devront assumer cette charge financière fort onéreuse pendant une année encore.

Ainsi, par exemple, l'agriculteur qui a acheté pour \$10,000 de semence, d'engrais et d'insecticide (et ils sont nombreux) devra assumer le paiement d'intérêts au taux de 14 p. cent, ce qui représente pour lui un débours supplémentaire de \$1,400. Pour ajouter à ce dilemme, disons qu'en raison des conditions actuelles de température, qui sont, comme on le sait trop bien, très défavorables aux travaux des champs, ce cultivateur est dans l'impossibilité de semer ce blé ou maïs-grain.

Il lui faut absolument chercher d'autres cultures moins exigeantes, à croissance plus rapide, en raison du retard considérable dans l'ensemencement. Ce producteur se procurera, s'il peut encore en trouver, avec la grande pénurie de semences à l'heure actuelle, de l'avoine, ou du sarrasin, par exemple. De plus, il va lui falloir trouver une autre sorte d'engrais, c'est-à-dire un engrais dont la formule convienne à la culture de substi-

Voir PLUIE, page A 6

Des professeurs préparent à leur insu les tests prévus au projet de loi 22

par Denis VINCENT

C'est avec des méthodes dignes des services secrets que des professeurs de huit commissions scolaires ont été, à leur insu, utilisés par des fonctionnaires du ministère de l'Éducation pour préparer les tests prévus au projet de loi 22 sur la langue officielle.

Ces tests ont été préparés pour la maternelle et pour les six degrés du niveau primaire par des titulaires, tant anglophones que francophones. Seuls, toutefois, les représentants des commissions scolaires qui ont accom-

pagné durant trois jours les professeurs à l'Université du Québec à Montréal, il y a quelques semaines, savaient l'utilisation éventuelle que le ministère comptait faire de ces tests.

Dans le projet de loi 22, l'article 50 décrète : "Il appartient à chaque commission scolaire, commission scolaire régionale et corporation de syndicats de déterminer la classe, le groupe ou le cours auquel un élève peut être intégré, eu égard à ses aptitudes dans la langue d'enseignement."

Mais, l'article suivant accorde un

droit de regard au ministère : "Le ministre de l'Éducation peut cependant, conformément aux règlements, imposer des tests pour s'assurer que les élèves ont une connaissance suffisante de la langue d'enseignement dans cette langue." D'où la nécessité pour le ministère de posséder de tels tests.

Dès avant le dépôt du projet de loi, la direction des mesures et évaluation du ministère avait préparé l'opération-test qui devait se dérouler en deux étapes : d'abord, préparation des

tests eux-mêmes, puis "testing" des deux tests dans des écoles choisies à cet effet : une classe par degré.

Apprenant la relation entre ces tests et le projet de loi 22, la direction d'une école a demandé à ses professeurs de mettre fin à la deuxième étude de l'expérience et d'effacer les réponses recueillies.

Façon de protester contre la manière d'agir du ministère, jugée malhonnête par certains qui s'opposent à ce que les professeurs soient manipulés et que ces tests soient utilisés

pour une fin qui n'a pas été précisée à ceux qui les ont préparés.

On nous a toutefois précisé que ces tests, maintenant dans les mains des fonctionnaires, étaient remarquables et permettaient d'évaluer la qualité de la langue utilisée dans les deux secteurs aux différents degrés du primaire.

Mais si le résultat est remarquable, la façon de l'obtenir n'améliorera pas le climat de méfiance qui peut exister entre fonctionnaires et professeurs.

8 JUILLET

Un toréador qui recule

Si l'inflation est devenue le thème central des élections fédérales, les électeurs ne sont pas près de voir disparaître une spirale qui grèvera cette année leur pouvoir d'achat de dix ou onze pour cent.

Car aucun des partis politiques fédéraux, qui n'ont même pas réussi à juguler l'inflation de leurs dépenses électorales de 35 pour cent depuis 1972, n'offre une politique claire à ce sujet.

Le cas le plus patent qui illustre la confusion, voire même la division des partis, nous vient de Robert Stanfield, celui qui a pourtant donné le véritable coup d'envoi au débat sur la lutte anti-inflationniste.

En juillet 1973, le chef du Parti conservateur jugeait indispensable d'imposer un gel des prix et des revenus, suivi d'une période de contrôle. Tout, selon M. Stanfield, devait être régi, comme l'avaient d'ailleurs suggéré les syndicats en 1970, lors du gel volontaire réclamé par M. Trudeau : salaires, dividendes, intérêts, redevances, commissions, frais de services, tarifs de transport et de livraison, prix des maisons, des terrains et des matières premières.

En février dernier, M. Stanfield entame une tournée pancanadienne pour expliquer son plan : les prix et revenus seraient gelés pendant 18 à 24 mois.

Le 8 mai, la période de gel proposée par M. Stanfield est réduite à 90 jours mais sera suivie d'une période indéterminée de contrôles flexibles.

Flexibles pour qui ? demande-t-on à M. Stanfield. Pour les gagnepetits comme les retraités, les petits salariés et les invalides.

Le 11 mai, M. Stanfield déclare que son programme permettra à tous les travailleurs, syndiqués ou non, de rattraper en salaires le poids exercé par le coût de la vie au cours des dernières années. En outre, ces salariés pourront ajuster leurs revenus en tenant compte de leur performance future au travail.

A suivre de près les déclarations de M. Stanfield, on croirait assister à une corrida : lorsque vient le temps d'affronter vraiment le taureau, le toréador recule.

Plusieurs candidats conservateurs, tout en dénonçant l'apathie du gouvernement Trudeau à l'égard de l'inflation, hésitent de plus en plus à tripoter la patate chaude de leur chef.

Les Américains viennent tout juste de sortir d'une période de gel, en quatre phases s'il vous plaît, qui a duré près de trois ans. Résultat : un taux d'inflation de 11,5 pour cent à travers le pays et des pointes de 13 à 14 pour cent dans des centres surpeuplés comme New York.

C'est maintenant au tour du patronat canadien de crier haro.

La semaine dernière, le président de la Chambre de commerce du Québec, M. Claude Aubin, repoussa l'idée d'un gel en optant plutôt en faveur d'une augmentation de la capacité de production qui freinerait les pressions d'une demande excessive.

Aujourd'hui, on s'attend à ce que la puissante Association canadienne des manufacturiers prenne également ses distances à l'égard de la formule Stanfield.

Un gel est un couteau à deux tranchants : s'il peut, à court terme, noyer l'inflation, il risque, à moyen terme, d'entraîner des répercussions néfastes pour l'emploi.

Pour le Québec, là où justement veut percer le parti de M. Stanfield pour décrocher le pouvoir fédéral, une politique carrément anti-inflationniste entraînerait, de toute évidence, un freinage de la croissance économique.

Or, qu'arriverait-il au taux de chômage québécois qui, en pleine période de "boom économique", atteint déjà 7,4 pour cent et touche 216,000 travailleurs de la province ?

Originaire de la Nouvelle-Ecosse, M. Stanfield sait que le Canada reste, envers et contre toute unité nationale, un échiquier d'économies régionales. Ce qui est bon pour l'Ontario ne l'est pas forcément pour le reste du pays.

Au rythme où le chef conservateur a assoupli ses positions sur le projet de gel depuis un an, on peut s'attendre à d'autres amendements d'ici le 8 juillet.

Robert POULIOT

FLASH/ELECTIONS

Un autre ministre dans St-Hyacinthe

Le ministre des Finances, M. John Turner, fera sa dernière visite de la campagne électorale au Québec aujourd'hui. Il se rendra, en compagnie de sa femme, à Knowlton, Cowansville, Thetford Mines et Saint-Hyacinthe.

M. Turner sera le troisième ministre à visiter Saint-Hyacinthe, circonscription représentée aux Communes par M. Claude Wagner. Les organisateurs conservateurs du comté se demandent si le conseil des ministres ne siègera pas désormais à Saint-Hyacinthe.

A Knowlton, première étape de sa brève visite québécoise, M. Turner se rendra à l'usine Miss Clair, à onze heures.

Il déjeunera ensuite en compagnie du maire de Cowansville et des principaux dignitaires de la ville. Il rencontrera ensuite les résidents de la région, à 13 h 50.

A Thetford Mines, le ministre participera, de 15 h à 16 h, à une émission de ligne ouverte sur les ondes de la station CKLD. Il donnera ensuite une conférence de presse.

Les chefs en campagne

Le premier ministre Trudeau visite aujourd'hui Vancouver.

Le chef conservateur Robert Stanfield est à Montréal.

Le chef du NPD, M. David Lewis, est à Montréal et sera à Toronto en fin de journée.

Le leader créditiste Réal Caouette entreprend sa campagne dans l'Ouest canadien, à Vancouver.

A cause d'une liste d'électeurs

Un homme qui avait exprimé de façon concrète ses sentiments au sujet de la politique canadienne en déchirant une liste d'électeurs affichée en public a écopé hier d'une amende de \$50 en Cour provinciale d'Alberta, à Calgary.

Clayton Bandle, 36 ans, a admis devant le tribunal qu'il avait enlevé une liste affichée près de l'hôtel de ville de Calgary et qu'il l'avait déchiquetée.

Il a précisé qu'il venait juste d'a-

voir une discussion au sujet du premier ministre.

Il fut poursuivi en vertu de la Loi des élections.

Un conservateur appuie L'Allier

Le candidat conservateur dans le comté de Charlevoix-Saguenay en vue des élections du 8 juillet, M. Gualbert Tremblay, a déclaré qu'il appuyait entièrement le ministre Jean-Paul L'Allier en matière de communications et qu'il défendrait, comme son confrère Roch LaSalle, dans un éventuel gouvernement conservateur la position du gouvernement québécois dans ce domaine.

M. Tremblay a ajouté que le député fédéral québécois devra cesser d'être une simple machine à voter à Ottawa et devra défendre d'avantage les intérêts de la collectivité canadienne-française, et cela au-dessus de toute partisanerie politique.

Stanfield à Montréal, ce soir

Le Parti progressiste-conservateur du Canada fera le lancement officiel de sa campagne électorale au Québec le mardi 4 juin, à l'auditorium le Plateau, 3700 Calixa-Lavallée.

A cette occasion, tous les candidats progressistes conservateurs seront présentés à la presse.

M. Robert Stanfield assistera à ce ralliement, qui débutera à 19 h. 30.

Davis n'ira pas à Ottawa

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, affirme qu'il ne compte pas laisser l'arène provinciale pour la politique fédérale si les progressistes-conservateurs remportent la victoire aux élections du 8 juillet.

"Il n'est pas question que j'aille à Ottawa, comme ministre ou comme quoi que ce soit", a-t-il dit.

M. Davis a ainsi nié les rumeurs voulant que si M. Stanfield forme le prochain gouvernement il se joigne à lui et que si les conservateurs étaient battus, il brigue les suffrages au poste de chef du parti.

Aucune de ces rumeurs n'est fondée, a-t-il assuré.

Mackasey réintègre le cabinet

OTTAWA (PC) — M. Bryce Mackasey, qui démissionna du cabinet Trudeau à la suite de l'élection de 1972, a été nommé ministre d'Etat hier par le premier ministre.

C'est le quatrième poste ministériel qu'occupe M. Mackasey, député de Verdun. Le cabinet compte maintenant 31 membres.

M. Mackasey, âgé de 52 ans, fut élu à la Chambre des communes pour la première fois en 1962. Il fut ministre sans portefeuille sous le premier mi-

nistre Pearson. Il fut nommé ministre du Travail en 1968, sous la gouverne de M. Trudeau, puis ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration en 1972.

Il résigna ces dernières fonctions après avoir ouvertement critiqué le gouvernement pour sa politique d'immigration. Il avait suscité maintes controverses, d'autre part, par les réformes qu'il apporta au régime d'assurance-chômage.

Le premier ministre Trudeau, après

la brève cérémonie de prestation du serment qui s'est déroulée hier à la résidence du gouverneur général, a déclaré qu'il ne comptait pas assigner de tâches particulières à M. Mackasey durant la campagne électorale, mais a souligné qu'il ferait appel à lui s'il en avait besoin.

Le chef du gouvernement a indiqué qu'il était question depuis un certain temps que M. Mackasey réintègre le cabinet. Il a déclaré que M. Mackasey fut invité à revenir au bercail parce qu'il représente une certaine circonscription avec laquelle il veut être en rapport.

"De plus, je le respecte et j'apprécie ses conseils", a noté M. Trudeau.

De son côté, interrogé sur les raisons qui l'ont motivé à réintégrer le conseil des ministres, M. Mackasey a répondu: "J'aime le cabinet".

M. Mackasey a affirmé qu'il n'a jamais existé de conflit entre ses confrères du cabinet et lui par suite de sa démission en 1972.

Il s'est dit d'avis que d'importants progrès avaient été accomplis au pays par le gouvernement Trudeau depuis l'élection de 1972 et que le dernier budget présenté par M. Turner, qui a été défait en Chambre, indiquait que d'autres progrès seraient faits dans l'avenir.

Il a affirmé qu'il travaillerait fort pour aider aux libéraux à conserver le pouvoir et pour empêcher les conservateurs d'établir un système de contrôle des prix et des salaires.

Ces contrôles seraient néfastes pour le pays, selon le nouveau ministre d'Etat. Ils iraient, en outre, contre les intérêts des travailleurs, a-t-il souligné.

Lougheed n'écarte pas une autre crise de l'énergie d'ici 1980

D'ici dix ans, le Canada pourra se trouver confronté par une pénurie d'énergie si Ottawa et les provinces ne s'entendent pas au plus tôt sur des politiques fiscales globales de même que sur une stratégie de développement industriel qui tienne compte à la fois des besoins et des possibilités de chaque région économique du pays. Dans ces programmes à long terme, la concertation entre les provinces et leur coopération avec Ottawa dans le respect des besoins de chacune sont essentielles si l'on veut en arriver à un consensus susceptible de permettre à notre pays de progresser comme il le doit.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a terminé hier une causerie devant plus de 500 membres du "Canadian Club" de Montréal en lançant cet appel à l'unité canadienne ancrée sur des bases économiques. Autour du thème: "Que veut l'Ouest?", le chef du gouvernement conservateur albertain s'est attaché à faire ressortir les exigences économiques de sa province et de sa région en replaçant le tout dans des perspectives canadiennes.

L'homme politique albertain, qui a occupé la vedette de l'actualité au pays depuis plus d'un an par suite de la crise du pétrole, a fait ressortir de façon particulière la coopération qui s'est établie depuis son accession au pouvoir, il y a deux ans et demi, entre l'Alberta et le Québec. M. Lougheed a précisé qu'il se tient continuellement en contact avec le premier ministre du Québec, M. Bourassa, et que les relations entre le Québec et sa province augmentent au point mieux pour l'avenir économique et politique du pays.

Elles constituent, à son avis, un exemple de ce que devraient être les

relations entre les autres provinces et les régions économiques du pays. "Cette alliance est sûrement une bonne chose pour le Canada", déclara-t-il.

Au début de son exposé, le dirigeant albertain brossa un tableau rapide des "forces" et des "faiblesses" de l'économie de l'Alberta et de ses relations avec les différentes régions du pays. Il affirma que pour participer pleinement à l'expansion économique du Canada, l'Alberta doit pouvoir bénéficier d'un meilleur régime et de taux plus avantageux de transport, de même que d'une politique beaucoup plus hardie en ce qui a trait à la stratégie du développement industriel.

M. Lougheed insista également sur l'importance de notre commerce avec les Etats-Unis. De bonnes relations commerciales avec notre voisin du sud sont essentielles au progrès continu de l'économie canadienne, précisa-t-il. Les provinces de l'Ouest, et tout particulièrement l'Alberta, n'échappent pas à cette nécessité.

Au sud du 45e parallèle se trouve un immense réservoir de consommateurs et de producteurs qui comptent sur l'apport de nos richesses naturelles et de nos matières premières. Mais comme ces richesses et ces matières premières appartiennent d'abord au peuple canadien, il importe de dresser des politiques d'utilisation et de développement orientées autant vers le présent que vers l'avenir, car autrement, ce sont les générations qui nous suivent qui en souffriront.

Avant le déjeuner-causerie d'hier, le Canadian Club avait tenu son assemblée annuelle au cours de laquelle M. Yves Jasmin, de la firme de relations publiques "Beauregard, Jasmin, Landry & Nantel", accéda à la présidence. C'est M. Jasmin qui présenta et remercia le conférencier du jour, M. Lougheed.



M. Bryce Mackasey, député de Verdun, a été nommé hier, par le premier ministre Trudeau, ministre d'Etat. Il réintègre le cabinet après une absence de 18 mois. Les deux hommes se rendent ici à la résidence du gouverneur général pour la cérémonie de prestation de serment.

LA METEO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum : 50 — Maximum : 70
Généralement ensoleillé et risque d'orages en fin de journée

DEMAIN

Passages nuageux et risque d'orages

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	45	75	Ensoleillé, ris. d'orages	Passages nuageux
Outaouais	50	70	Ensoleillé, ris. d'orages	Passages nuageux
Laurentides	45	75	Ensoleillé, ris. d'orages	Passages nuageux
Cantons de l'Est	50	70	Ensoleillé, ris. d'orages	Passages nuageux
Québec	50	70	Ensoleillé, ris. d'orages	Passages nuageux
Rimouski	45	70	Ensoleillé, ris. d'orages	Beau et chaud
Lac Saint-Jean	45	75	Ensoleillé dev. nuageux	Nuageux, chaud et orages
Baie-Comeau	45	70	Ensoleillé, ris. d'orages	Beau et chaud
Sept-Îles	45	70	Ensoleillé, ris. d'orages	Beau et chaud
Gaspé	45	70	Ensoleillé, ris. d'orages	Beau et chaud

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	45	60
Alberta	Averses	Edmonton	40	65
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	45	70
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	50	70
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	40	75
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	40	60
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottown	45	70
Terre-Neuve		Saint-Jean	—	—
Ontario	Ensoleillé	Toronto	55	80

si vous partez

Aux Etats-Unis

New York	56	78	Chicago	64	85	New Orleans	70	88
Washington	60	81	San Francisco	50	70	Miami	74	89
Boston	50	68	Los Angeles	60	74			

Vers les capitales

Paris	—	72	Moscou	—	57	Hong Kong	—	79
Londres	—	64	Stockholm	—	54	Lisbonne	—	84
Rome	—	75	Tokyo	—	66	Sydney	—	64
Berlin	—	59	Athènes	—	81	Tunis	—	79
Amsterdam	—	61	Casablanca	—	75	Vienne	—	72
Bruxelles	—	57	Genève	—	72	Varsovie	—	72
Madrid	—	79	Le Caire	—	91			

Vers les plages

Acapulco	73	—	Bermudes	73	80	Nassau	75	86
Rio de Janeiro	77	88	Mexico	57	72	Barbade	75	—

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15
Lundi au vendredi 1.00
Samedi seulement 0.35

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par porteur: 13 26 52
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00
Samedi seulement* 9.10 18.20

par courrier:
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 20h (Samedi: 8h à 17h)
874-6911

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272
REDACTION 874-7070
EDITORIAL 874-7030
PROMOTION 874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PETITES ANNONCES

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

GRANDES ANNONCES

Détailants 874-7300
National, Tele-Presse, Vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6901

Appui officiel de la FTQ au NPD

Le Nouveau parti démocratique n'est pas, à proprement parler, un parti politique des travailleurs, mais c'est celui qui se consacre le mieux à leur cause.

C'est, en substance, ce qu'a déclaré le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, lorsqu'il a annoncé, hier après-midi, que sa centrale syndicale allait appuyer officiellement le NPD, au cours de la présente campagne électorale.

De quelle façon? Non seulement par une déclaration d'appui, a-t-il dit, mais il se peut que nous y allions de façon précise, financièrement et techniquement parlant. Ce qui impliquerait un apport en personnel et en moyens divers. Il n'a pas fourni d'autres précisions à ce sujet.

M. Laberge a, par la même occasion, pris position contre la politique d'abstention de voter préconisée par le Parti québécois.

S'abstenir, selon lui, c'est faire le jeu des partis libéral et conservateur, qui n'ont rien à offrir au travailleur.

"Que nous le voulions ou non, a-t-il déclaré, le gouvernement canadien a une influence déterminante sur la vie des travailleurs du Québec.

"Nous n'avons pas le droit de nous laver les mains au moment du choix d'un nouveau gouvernement.

"Tous les travailleurs québécois ont à souffrir de la hausse vertigineuse du coût de la vie et du chômage.

"Le NPD, poursuit M. Laberge, est le seul parti qui représente effectivement les intérêts de la classe ouvrière, même s'il est loin de comprendre la "question nationale" du Québec, et cette incompréhension est aussi condamnable que celle dont font preuve les autres partis fédéraux."

M. Laberge a aussi souligné que plusieurs indépendantistes ou péquistes militent au sein de la FTQ comme au sein du NPD.

"Il s'agit, présentement, a-t-il dit, d'une première prise de position en faveur du NPD. Il n'est pas exclu que nous prenions éventuellement des mesures propres à inciter nos membres ou nos syndicats à agir de façon plus concrètes pour le NPD."

DEPOTS GARANTIS

4 ANS

10%

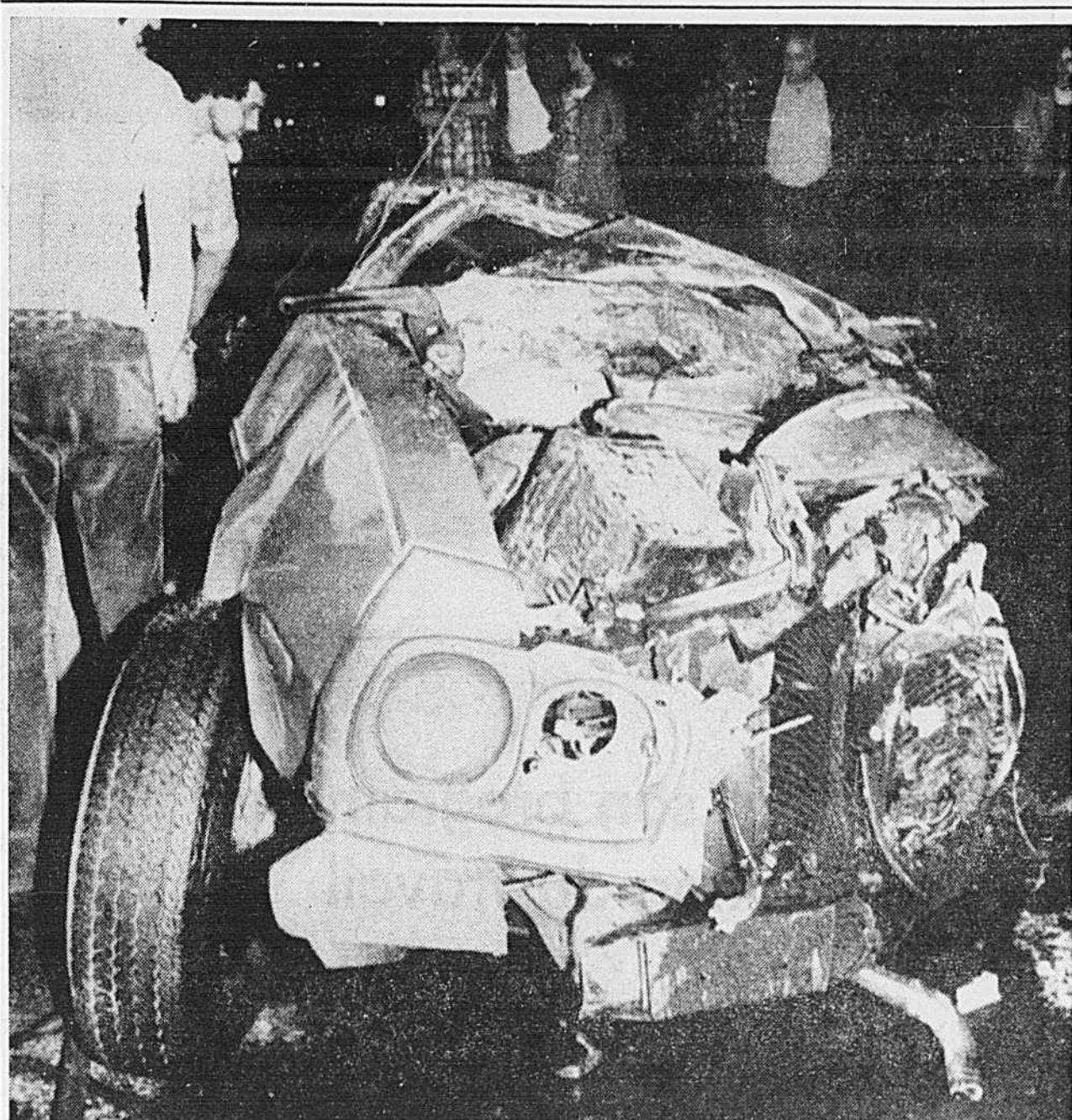
CA VOUS INTERESSE !



Fiducie du Québec

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins
511 Place d'Armes,
284-6951 ou à votre Caisse pop.

★ Dépôt initial minimum \$5,000.00
Institution inscrite à la
Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec



Coupée en deux

Deux jeunes hommes ont perdu la vie hier à Sainte-Foy, en banlieue de Québec, lorsque leur voiture a heurté de plein fouet un pilier de béton et a été coupée en deux. Il s'agit de Denis Talbot, 19 ans, et Normand Langevin, 23 ans. Les victimes étaient de Donnacona. Trois autres personnes, également de Donnacona, voyageaient dans le même véhicule et ont été blessées.

téléphoto PC

Jacques Rose est débouté en appel

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Près de trois heures après avoir déclaré qu'il prendrait connaissance, vendredi, de la requête de la couronne visant à retirer le cautionnement accordé à Jacques Rose, le juge en chef du plus haut tribunal du Québec, et deux collègues, rejettent l'appel, inscrit par le prévenu, du jugement rendu le 17 juillet dernier et le condamnant à huit ans de prison pour complicité après le fait.

Rose devra donc purger sa sentence à moins qu'il décide d'en appeler à la Cour suprême, et qu'il y obtienne gain de cause.

Rose, par la voix de son procureur, Me Robert Lemieux, avait logé un appel quelques jours après avoir été trouvé coupable de complicité après le fait, avec son frère Paul, relativement à l'enlèvement de Pierre Laporte.

Rappelons brièvement les faits des dernières journées de l'affaire Rose.

— Samedi matin, il est arrêté dans le quartier Ville-Emard.

— Peu après 11 heures hier matin, le représentant du ministère public, Me Fernand Côté, se présente devant le juge en chef Lucien Tremblay, dans le but de faire retirer le cautionnement de \$5,000 accordé à Rose.

Le juge Tremblay décide, en accord avec Mes Côté et Lemieux, que la requête de la Couronne sera débattue vendredi matin.

— Vers midi et quart hier, Rose comparait devant le juge Louis Paradis, de la Cour des Sessions de la paix, sous neuf accusations de bris de condition.

Sa requête en cautionnement est alors fixée à jeudi après-midi.

— Vers 14 h 30 hier, les juges Tremblay, Casey et Beetz rendent publiquement leur jugement. Leur décision est unanime.

Dans ses allégations pour faire casser la décision du jury, Rose déclarait

notamment que le juge avait interrompu son avocat au cours de sa plaidoirie et s'en prenait à la conduite du président du tribunal.

Sur le premier sujet, le juge Tremblay écrit que Me Lemieux fut interrompu lorsqu'il plaide le droit de faire passer le jury, quand il affirmait des faits non prouvés, quand il prononçait des discours politiques et quand il relatait ce qui s'était passé en l'absence du jury.

«Il est évident que l'avocat de l'appelant, précise le juge en chef, tentait par tous les moyens d'arracher au jury un verdict basé sur les sentiments et les préjugés plutôt que sur la preuve. Le premier juge se devait de faire échec à ces tentatives.»

Quant à la conduite du juge de la première instance, le juge Tremblay écrit «qu'il suffit de parcourir les quelque quatre mille huit cents pages que couvre la transcription des procédures en première instance, pour se rendre compte de la difficulté qu'éprouva le président du tribunal à sauvegarder la dignité qui doit caractériser les débats judiciaires».

Le juge Tremblay conclut: «Sur le tout et pour terminer, le verdict du jury est amplement justifié par la preuve qui établit, hors de tout doute, la culpabilité de l'appelant.»

Il manque à ses conditions

Quelques jours après que la sentence de huit ans de pénitencier du juge Guy Mathieu fut connue, Me Lemieux se présentait devant un juge de la Cour d'appel pour que Rose reprenne sa liberté provisoire.

Le juge Jules Deschênes, alors juge à la Cour d'appel, accordait un cautionnement à Rose à la condition qu'il demeure à son domicile de la rue Beauchamp, à Longueuil, et qu'il se



Jacques Rose devra purger la peine de huit ans de prison qui lui avait été imposée en juillet dernier.

rapporte à toutes les deux semaines à un officier de probation.

En décembre dernier, Rose décidait de passer outre aux conditions du juge Deschênes. Il devenait alors hors la loi.

Rose devait déclarer lors de son arrestation samedi qu'il avait décidé de rentrer dans la clandestinité après avoir appris que son avocat avait été suspendu du Barreau.

Par ailleurs, Me Lemieux attend toujours le jugement de la Cour d'appel au sujet de sa condamnation à deux ans et demi de prison pour outrage au tribunal.

Le CIO cache mal son inquiétude

par Guy PINARD
envoyé spécial de LA PRESSE

LAUSANNE — C'est par la voix des journaux montréalais, dont le Comité international olympique reçoit une copie, que ce dernier s'attend à connaître la décision de la Ville de Montréal relativement au village olympique.

Lancée au cours de la conférence

de presse par le président du CIO, Lord Michael Killanin, cette remarque paraissait un peu farfelue. Cependant, lors d'une discussion avec un membre de la Commission exécutive du CIO, il ressort que le Comité organisateur des Jeux olympiques ne dit rien au CIO que ce qu'il veut bien lui dire relativement au village et au complexe olympique.

C'en est au point que le même

informateur admet avoir appris par la bande, et non pas du COJO, la possibilité par exemple que le village olympique soit formé d'unités d'habitations temporaires.

En conférence de presse, le CIO cache ses inquiétudes. Et c'est déjà tout un aveu pour Lord Killanin que de l'admettre, et nous citons:

«Je serais vraiment déçu si je ne recevais pas, lors de l'assem-

blée plénière de Vienne, en octobre, un rapport complet et circonstancié sur les questions du village olympique, du centre de presse et de la vente des billets.»

Retards

Le membre du CIO est allé plus loin. Il ne cache pas son inquiétude devant les retards notés dans les préparatifs à Montréal. Il manifeste son insatisfaction devant les prix des chambres offertes aux journalistes. Il se dit convaincu du fait que le CIO est loin d'être bien renseigné sur les préparatifs à Montréal. En deux mots, il admet qu'il en est rendu au point de se fier aux commentaires entendus à gauche et à droite.

Lord Killanin a aussi fait une remarque étonnante au cours de la conférence de presse. Il a mentionné que ce n'est qu'en lisant les procès-verbaux de l'assemblée précédente de la Commission exécutive, en février dernier, que le CIO s'est aperçu que le COJO devait présenter un rapport en juin. Cette remarque étonne d'autant plus qu'à Montréal, on se doutait depuis des semaines que le COJO devait présenter ce rapport.

Lord Killanin a fait cette remarque pour dire que Montréal, faute de temps, a dû se contenter d'un rapport «ad hoc», pour reprendre les mots de Lord Killanin.

On se demande si le CIO ne voulait pas de cette façon masquer

l'absence très remarquée du maire Jean Drapeau, attendu par la presse européenne.

Quant à l'échec du vélodrome, évidemment imputé à la grève des cimentiers (il fallait s'y attendre), il a créé chez les membres du CIO aussi bien que chez nos confrères de la presse européenne un climat de méfiance, ce qui explique sans doute certaines questions qui ont été soulevées au cours de la conférence de presse.

La règle 26

Outre les problèmes montréalais, la Commission exécutive du CIO s'est longuement attardée à la règle 26, dite règle d'admissibilité.

La Commission exécutive a procédé à une rédaction modifiée du texte rendu public en avril, suite aux recommandations reçues, tout particulièrement des fédérations internationales et des comités nationaux olympiques. Lord Killanin se dit satisfait des réactions, et surtout confiant de voir que le nouveau texte ait été entériné par l'assemblée plénière, en octobre.

Cependant, nous avons appris qu'une trentaine de comités nationaux européens se réuniront prochainement, sous les auspices du président Collard, du Comité olympique français, leader de l'opposition à la règle telle qu'elle est rédigée actuellement.

Ce groupe très influent pourrait exiger et obtenir d'importantes modifications au texte actuel, notamment au chapitre du manque à gagner.

Le CIO a aussi expédié certaines questions relativement au programme olympique, à la distribution des médailles, et au «doping».

Mais les grandes questions, comme celle de la participation de la Chine populaire, de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud, et celle de la protection du sigle olympique, seront finalement débattues à Vienne, en octobre.

Enfin, il faut souligner que l'organisme de radio-télévision olympique, représenté par son directeur de relations publiques, M. Philippe Paquet, a visiblement impressionné par la clarté de son rapport, témoin fidèle d'une organisation qui, elle, sait exactement où elle va.

Les plaques de 1975 à l'image des Jeux

LAUSANNE — Les plaques d'immatriculation du Québec porteront le sigle distinctif du Comité organisateur des Jeux olympiques au cours des deux prochaines années.

La décision vient d'être prise par le gouvernement du Québec et elle entrera en vigueur avec les plaques de 1975, dont il faudra d'ailleurs reprendre le moule qui était terminé au moment où la décision a été prise. Il appert que c'est à la demande du COJO que le gouver-

nement du Québec a décidé de ne pas attendre en 1976.

L'emblème du COJO viendra se greffer à l'extrémité de la mention «La belle province», précédée sur les plaques habituelles de la fleur-de-lys, qui gardera évidemment sa place de choix.

Par ailleurs, nous avons appris que le COJO ne limite pas son ambition au Québec dans ce domaine. Les délibérations ont déjà été entreprises avec le gouvernement de

l'Ontario afin qu'il pose un geste identique. Et on voudrait que toutes les provinces emboîtent le pas, même les trois récalcitrantes de l'ouest.

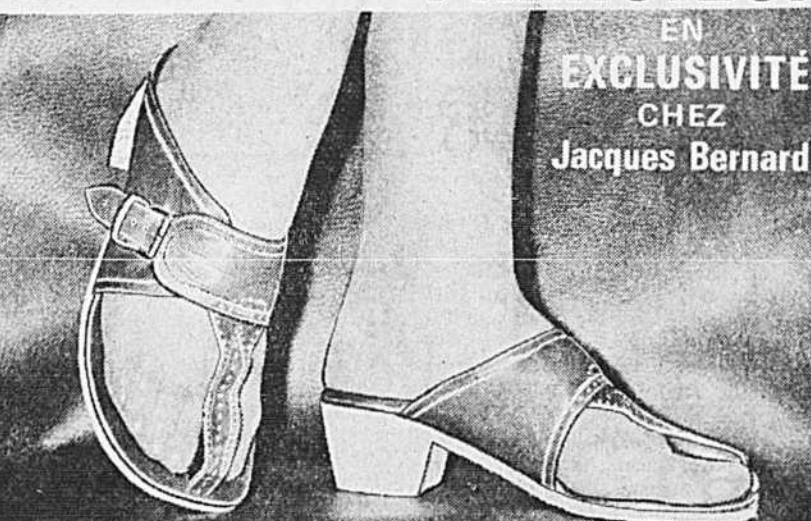
Or, le COJO rencontre des difficultés dans certaines provinces où les plaques sont remises pour trois ans et où on se contente de changer l'année d'immatriculation. On devra donc trouver le moyen de contourner ce problème dans l'éventualité où ces provinces souhaiteraient collaborer avec le COJO.

LES PIEDS LES PLUS DOULOUREUX

SONT HEUREUX
DANS LES BABOUCHEttes

FRANCILUX

EN
EXCLUSIVITÉ
CHEZ
Jacques Bernard



C'est ainsi qu'une marche lourde et pénible se transforme en marche souple et harmonieuse

\$50

CENTRE D'AJUSTEMENT
JACQUES BERNARD

3680, rue St-Denis
(près Cherrier)
844-9501

2941, boul. de la Concorde
Laval
661-7584

André Talbot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, Mtl Tél. 271-4868

Cours accélérés
préparant pour le marché du travail

PLACEMENT
NATIONAL ET
INTERNATIONAL

**STÉNO
DACTYLO**
dicta., réceptionniste

SECRÉTARIAT
général, légal, médical

Reconnus par le ministère de l'Éducation

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ
878-9186
POSTE 7



INSTITUT DE STÉNOGRAPHIE INTERNATIONAL INC.

dûment affilié à

Institut de Secrétariat International

1015, CÔTE DU BEAVER HALL, MONTREAL

VOTRE CLUB DE SANTÉ À VOUS

DEVRAIT offrir...

du SOLEIL

le GRAND AIR

un PANORAMA

des FACILITÉS EXCLUSIVES

un EMPLACEMENT EXCLUSIF

des SERVICES EXCLUSIFS

à votre usage exclusif

**PANORAMA — LE SUPER SPA
CLUB EXÉCUTIF**

Inauguration 1er OCTOBRE 1974

au 1432 rue de la Montagne

FAITES VOTRE APPLICATION
MAINTENANT

Pour vos réservations, téléphoner

845-3186 845-1101

Club occupant entièrement les trois derniers étages d'un nouvel édifice sélect.

N.B. Le nombre d'inscriptions a été limité en vue d'accorder aux membres un confort accru

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
éditeur adjointYVON DUBOIS
directeur de l'informationMARCEL ADAM
editorialiste en chef

Laconisme et droits du public

Récemment, la police de l'Ontario, aidée de quelques éléments de la Gendarmerie Royale, a procédé à une opération qui a été jugée "obscène" et qui a été dénoncée comme telle par les media d'information les plus puissants de l'Ontario. Les faits se résument brièvement de la façon suivante.

Soupçonnant les clients et les clientes d'un établissement public de garder sur leur personne de la marijuana, les agents (aidés d'auxiliaires féminins) ont déshabillé 36 femmes et les ont fouillées sur place, jusque dans les replis les plus intimes de leur chair. Résultat de l'opération: cueillette de quelques onces d'un stupéfiant habituellement considéré comme le moins nocif de tous. L'affaire fait un beau tapage là-bas, menace de prendre des proportions considérables, les ligues vouées à la défense des droits civiques mobilisant. Invité à commenter l'incident, M. Davis, Premier ministre de la province, n'a pas, sauf erreur, ouvert la bouche.

Il est toujours plus facile de s'intéresser aux verrues des autres que d'attirer l'attention sur ses propres tares. Mais il n'en reste pas moins aisé de transposer les données de cette affaire dans notre propre contexte, pour constater une fois de plus que le rôle de la presse est de dire les choses, de les révéler, tandis que le pouvoir penche, par instinct, vers le laconisme, voire le silence.

Soyez tranquille, ami lecteur, on ne va pas vous servir le panégyrique de la presse objective, une fois de plus. D'abord, il n'y a pas de presse objective. Il n'y a que la presse honnête, et celle qui n'est pas honnête. Un point, c'est tout.

Mais, dans la défense du droit du public à l'information, on oublie trop souvent qu'en ré-

gime parlementaire c'est à l'opposition que revient la tâche principale. Une presse vigilante — et je pense que nous avons une presse plutôt vigilante — n'aura jamais les moyens d'une opposition vigilante.

Que se passe-t-il à Montréal? M. Drapeau (ou M. Saulnier) a dit un jour qu'il ne lui revenait pas de former l'opposition. On ne saurait claironner vérité plus éclatante. Mais il faut bien se rendre compte également que l'absence d'opposition structurée favorise au maximum le laconisme.

Un animateur, à la radio, apprenait, la semaine dernière, avec un étonnement non dissimulé, que les ingénieurs du métro étudient un système de pilotage automatique. Ce qu'il ignore, le pauvre, c'est que les plans originaux du métro de Montréal comportaient (il y a donc dix ans) le pilotage automatique! Le public n'en sut jamais rien, semble-t-il!

Le contrat accordé à Bombardier pour la construction des wagons: la nouvelle est commentée et on sait que les syndicats intéressés ont promis des révélations. Le "Star" s'est prononcé hier. Pour son editorialiste, l'affaire peut s'interpréter comme la tentative de sauvetage d'une compagnie (Bombardier) en détresse.

Si cette interprétation allait se révéler juste, le "Star" (et nous avec lui) voudra peut-être demander à la Ville de Montréal si le contrat accordé en 1971 à American Motors, pour 350 véhicules fabriqués en Ontario, n'aurait pas pu sauver SOMA à l'époque! Pourquoi "sauver" l'un et laisser tomber l'autre, si l'hôtel de ville est un bureau de bienfaisance?

Guy CORMIER

L'exigence démocratique

Tous les hommes politiques canadiens ont un faible pour la démocratie. En particulier quand ils sont dans l'opposition. Car il est étonnant de constater jusqu'à quel point l'opposition stimule le sens démocratique des politiciens. Il faut avouer cependant que la démocratie, pour ces gens, se résume aux facilités qu'on leur accorde de s'emparer du pouvoir. C'est ainsi que les partis d'opposition vitupèrent contre la liste électorale, le découpage des comtés, le mode de scrutin, les caisses électtorales, etc., tant qu'ils n'ont pas accédé au pouvoir.

Mais beaucoup d'électeurs ont un peu plus d'exigence. Ils exigent, par exemple, d'être éclairés sur les programmes que les partis ont "vraiment". L'intention de réaliser quand ils seront au pouvoir. Ils veulent ensuite qu'on leur fiche la paix, c'est-à-dire qu'on les laisse libres de voter pour qui ils désirent. C'est une exigence démocratique fondamentale que la plupart des citoyens sentent instinctivement. La meilleure preuve, c'est que les centrales syndicales ont tenté depuis des décennies d'orienter sans succès le vote de leurs syndiqués.

Le même phénomène se produit actuellement pour le Parti québécois. Aujourd'hui comme en 1972, les dirigeants péquistes préconisent le boycottage du scrutin fédéral sous prétexte que leur parti est anti-fédéraliste. Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, va encore plus loin. En dépit du fait que son parti et son journal (Le Jour) s'affichent comme socio-démocrates, il déclare que voter pour le Nouveau parti démocratique (NPD) peut conduire à l'émiettement de son mouvement.

En d'autres mots, on veut, comme dans les

centrales syndicales, orienter le vote des membres, en l'occurrence vers l'abstention ou l'annulation du vote. Or, la ligne de parti est toujours une attitude anti-démocratique, puisqu'elle substitue la consigne unique à la multiplicité des jugements individuels. C'est pourquoi, l'armée, évidemment, ne peut pas être un corps démocratique. Mais en régime parlementaire, l'adhésion aux partis politiques doit toujours être conditionnelle, si l'on veut conserver la démocratie.

Car il est inévitable que les professionnels de la politique, les carriéristes, tenteront toujours de conduire au doigt et à l'oeil leurs membres et leurs partisans. C'est, d'ailleurs, non seulement une exigence militaire mais une tendance humaine.

Dans le cas présent, ce qui semble inquiéter les dirigeants péquistes est qu'un grand nombre de leurs membres, parmi les plus actifs, s'intéressent plus à promouvoir la social-démocratie que le séparatisme. C'est ce que M. Lévesque appelle la rupture définitive avec le régime. Il serait désastreux, en effet, pour le parti qu'un grand nombre de ses membres en viennent à la conclusion qu'il y a plus de chances d'établir la social-démocratie en régime fédéral (3 provinces sur 10 l'ont déjà) que de faire l'indépendance.

De toute façon, quel que soit le régime politique de son choix, il ne devrait jamais prévaloir sur la démocratie, qui est encore le système qui permet le plus de libertés.

Et la démocratie est d'autant plus solide que les citoyens ont plus de sens critique. Mais le sens critique est incompatible avec l'adhésion inconditionnelle à un parti et à ses consignes.

Ivan GUAY

De chaque côté du mur...

Le film de l'ONF, "A votre santé", projeté sur le petit écran de Radio-Canada, vendredi dernier, a donné aux téléspectateurs le don d'ubiquité. Nous étions à la fois près des patients et près de l'équipe médicale.

De chaque côté de la barrière, puisque hélas, il y en a une, "soignants" et "soignés" se sont vus agir. Et si l'on en juge par les commentaires recueillis, les uns et les autres ont pris conscience des sentiments d'autrui. De chaque côté du mur, on a pu évaluer le caractère déshumanisant de certaines structures.

Un exemple parmi plusieurs: avant de s'enquérir de l'état du malade ou du blessé, on lui demande: "Avez-vous votre carte?" Il faudrait avoir en poche, pour hâter la procédure, son arbre généalogique, fait ou non par l'Institut Drouin.

Les "clients" de la salle d'urgence ont été à même d'apprécier le travail des médecins et des infirmières. Ils ont pu comprendre que rien n'est aisé de ce qui paraît facile.

Les médecins et les infirmières ont pu sentir l'angoisse, la solitude des gens qui attendent, perdus dans un monde qui semble étranger à leurs souffrances. Occupés, débordés, les médecins et les infirmières ne voient pas le temps s'écouler.

Mais il y a plus. Ce film a offert aux "soignés" et aux "soignants" une image d'eux-mêmes. Les "soignants" ont constaté qu'ils avaient le sourire rare, le ton froid et impersonnel et que le nécessaire contrôle qu'ils ont d'eux-mêmes peut être perçu comme de l'indifférence, ou se transformer en insouciance.

Les "soignés", ayant d'une salle d'urgence une vue globale et non réduite à un cas, ont fait écho aux doléances des médecins qui se plaignent du nombre trop élevé de "fausses urgences". Ils ont pu saisir l'incidence de certains abus du public sur la qualité des soins donnés aux cas graves.

Ce film aura, nous pouvons l'espérer, contri-

buer à l'humanisation des salles d'urgence. Une contribution peut-être limitée par rapport à l'ampleur du problème, mais marquante. Pour marcher, il faut d'abord mettre un pied devant l'autre. Une fois, puis deux, puis...

S'exposer à la critique exige du courage. Les administrateurs de Sacré-Coeur (de Cartierville) où le film a été tourné, l'ont eu. Chapeau! La salle d'urgence de cet hôpital a une excellente réputation; est-elle vraiment représentative de la situation générale? Que faut-il penser de ce qui se passe ailleurs? Que faut-il même penser de l'attitude des membres du personnel qui savaient que les caméras étaient braquées sur eux (sans les voir, que les micros captaient leurs propos)? Ils ont dû l'oublier souvent mais s'en souvenir parfois.

Remercions aussi Georges Dufaux et son équipe de l'objectivité du film. De l'excellent travail journalistique.

A travers tous les cas que nous avons vu défiler, dans ce film, nous avons pu capter quantité de problèmes généraux, maintes fois étudiés et ré-étudiés, maintes fois dénoncés, jamais résolus.

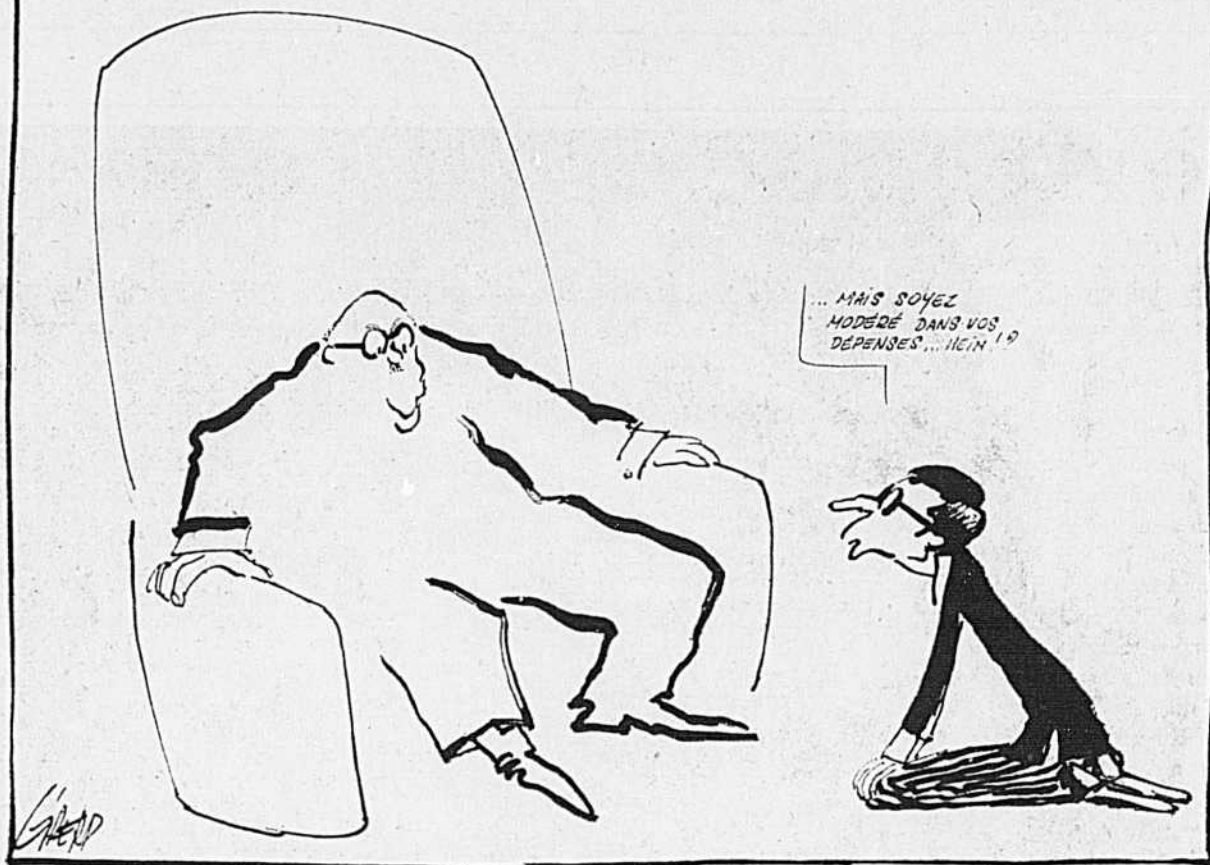
Citons, presque au hasard, car nous avons l'embaras du choix: l'absence de tri des malades pour établir le degré d'urgence de chaque cas, tri d'ordre médical d'abord, puis d'ordre humain, social ou économique. Attentes interminables; médecin de garde impossible à rejoindre (au parc Jarry); manque de coordination de notre système d'ambulance, manque de compétence des ambulanciers; paperasserie qui prime les soins; manque d'équipement, faute de fonds, promiscuité pénible, bouleversante, traumatisante, etc.

Toutes ces questions, et bien d'autres, mériteraient de longs commentaires. Le sujet n'est pas clos. Le gouvernement a son mot à dire. Il se tait sans agir.

Ce film est une porte qu'on a ouverte; on y voit mieux.

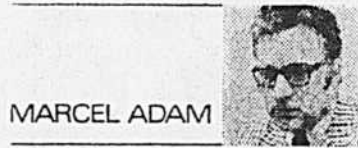
Claire DUTRISAC

QUEBEC PHÉRA LE DÉFICIT DES JEUX.



Droits réservés

Le bill 22 et son programme de francisation du travail



MARCEL ADAM

"Le vrai problème n'est pas le secteur d'enseignement, c'est la langue du travail", disait le ministre Cloutier, le jour du dépôt du bill sur la langue officielle, aux journalistes qui ne l'interrogeaient que sur le chapitre consacré à l'enseignement.

La commission Gendron était aussi de cet avis.

C'est au travail en effet que se joue véritablement le sort de la langue française au Québec. C'est là que tout se perd ou se gagne, indépendamment de la langue dans laquelle un citoyen a été instruit.

Parce que la grande entreprise et l'argent sont anglais, il s'ensuit que les travailleurs ne peuvent réussir — et même simplement travailler, souvent — qu'en anglais. Dans un tel contexte économique, le rapport majorité-minorité n'est pas déterminant — sauf si le pouvoir politique intervient pour faire respecter les droits de l'homme là où l'argent tend à s'approprier tous les droits.

C'est pourquoi le chapitre du bill 22 sur la langue du travail est si important et qu'il mérite une attention particulière.

Le projet de loi stipule que les employeurs doivent rédiger en français les avis, communications et directives qu'ils adressent à leur personnel; que les conventions collectives doivent être rédigées en français, que les négociations et les séances de conciliation doivent être conduites en français.

Donc la règle c'est le français. Mais elle n'est pas absolue. Quand une partie du personnel est anglaise, elle a droit à une version anglaise des textes et des documents. Et si une majorité de salariés le réclame au cours d'une assemblée régulière, les négociations et la conciliation seront conduites en anglais et la convention collective sera rédigée aussi dans cette langue. C'est démocratique et c'est juste.

Dans une entreprise les griefs des salariés pourront être formulés en anglais ou en français.

Mais, curieusement, le bill 22 ajoute que si le grief donne lieu à un arbitrage, c'est en français que les actes de procédure seront rédigés, que les séances seront tenues et les décisions rendues.

Pourquoi un travailleur de langue anglaise n'aurait-il pas droit à un arbitrage et à des procédures dans sa langue, alors qu'il a le droit de formuler un grief dans sa langue? Pourquoi ne trouve-t-on pas à ce

niveau la logique qui existe en matière judiciaire où un citoyen a droit à un procès dans sa langue? Que perdraient les francophones en épargnant cette mesquinerie aux travailleurs anglophones?

Il est vrai que le bill 22 permet à une assemblée de salariés de décider qu'un travailleur anglophone aura droit à une procédure d'arbitrage dans sa langue. Pourquoi cette lourdeur inutile, alors que le bon sens est tellement plus simple et accommodant? Au surplus, pourquoi soumettre aux caprices ou au fanatisme d'une assemblée ce qui relève de la plus élémentaire justice?

Dans le but de promouvoir le français dans le domaine du travail, le projet de loi stipule que le ministre peut accorder des subventions aux entreprises qui adoptent et appliquent un programme de francisation.

A un journaliste qui lui demandait s'il revenait aux contribuables québécois — majoritairement francophones — de subventionner les entreprises anglophones qui normaliseront leur conduite en matière linguistique, le ministre Cloutier a répondu:

— Ce n'est certainement pas mon intention. Mais c'est un pouvoir que nous avons pensé nous donner... Par exemple une entreprise qui viendrait de l'extérieur, qui représenterait peut-être un changement extraordinaire pour le Québec et qui aurait un impact économique incommensurable, à ce moment, il peut peut-être y avoir — si on a le pouvoir — des discussions dans ce sens...

Et le ministre ajoutait que l'important n'était pas là mais dans l'utilisation du pouvoir économique du gouvernement: "C'est là qu'est véritablement l'impact".

L'article 34 stipule en effet que le cabinet peut décréter que soient préférées à leurs concurrents les entreprises titulaires du certificat de mérite en francisation, à l'occasion de l'attribution de contrats d'achat, de service, de location ou de travaux publics.

Soulignons que ce certificat sera accordé par le cabinet pour attester que des entreprises appliquent un programme de francisation ou que la langue française y possède déjà le statut visé par de tels programmes.

Le gouvernement étant le plus gros acheteur de biens et de services de notre société, il est évident qu'il peut exercer une énorme pression s'il décide d'attacher des conditions linguistiques à l'attribution de ses contrats.

Même si la commission Gendron n'avait pas recommandé au gouvernement d'aller aussi loin, le professeur Edward McWhinney, qui en fut membre, a l'impression que

cette pression économique, appliquée selon les critères du bill 22, ne serait pas trop embarrassante pour les corporations multinationales dont plusieurs pourraient se qualifier rapidement pour ces contrats, sans frais excessifs; mais il croit que l'impact sera plus lourd pour les entreprises de taille moyenne ou petite ou de caractère familial — mais il ignore dans quelle mesure ces entreprises font affaire avec le gouvernement.

Le professeur considère que le succès ou l'échec de cette partie du programme linguistique dépendra de son impact sur les entreprises moyennes (entre 100 et 1,000 employés).

Ce recours du gouvernement à son pouvoir d'achat sera sans doute perçu par certains comme une forme de chantage; il est injuste, dira-t-on, d'utiliser les fonds publics pour exercer une coercition sur un groupe de contribuables afin d'en avantager un autre.

Le gouvernement n'a pas dit qu'il le fera mais il veut se donner le droit de le faire. Ce qui revient au même, quant au principe. Le procédé peut en effet paraître curieux si on considère que seuls des critères administratifs doivent normalement intervenir dans l'attribution des contrats. Un certificat de bonne conduite linguistique constituera-t-il aussi une garantie de qualité des produits, des travaux ou des services commandés par le gouvernement? Et qu'advient-il de la pratique relative au choix du plus bas soumissionnaire?

Il serait intéressant de savoir comment sera réglementé ce nouveau critère de choix dans les appels d'offres.

L'ensemble de ce chapitre est défendable: la priorité accordée au français est évidente partout. En cela il n'est embarrassant que pour les anglophones, principalement pour les salariés et les petits entrepreneurs, encore que rien ne paraît les léser vraiment sur des points fondamentaux.

Le programme de francisation du travail exige la connaissance de la langue officielle pour les dirigeants et le personnel, une présence francophone dans l'administration, la francisation des manuels, des catalogues, des instructions écrites et des autres documents distribués au personnel francophone, les communications en français pour les travailleurs entre eux et pour ceux-ci avec leurs supérieurs, l'élaboration d'une terminologie française, la francisation de la raison sociale et des rapports oraux et écrits avec le public.

Si la réglementation ultérieure était conforme à l'esprit et à la lettre généraux de ce chapitre, assez rapidement le français occuperait une place importante dans le monde du travail.

ce que pense LE LECTEUR

Pas si moche, ce
Salon de la femme

A Lyne Boucher-Beaupré
et Carmen Bourque.

Votre déception vous rend injustes... Je la comprends cependant si vous n'avez fait que déambuler dans les kiosques commerciaux du Salon de la femme... votre curiosité aurait dû vous conduire dans le secteur culturel. Influencée par la publicité de ces différents kiosques, je m'y suis proménée (accompagnée d'une amie) et nous y avons eu des surprises agréables et enrichissantes... Dans un Carrefour on y vendait: de la prévention pour garder une bonne santé (pression, et on y faisait gratuitement des tests: cancer, diabète, etc.)

Au Carrefour Couple et Famille F.N.D. ça puait... (pour employer une autre de vos expressions) NON... plu-

tôt ça sentait bon le café, que de souriantes hôtesses distribuait (gratuitement) à leur café-terrasse et là des préposés à l'accueil nous firent part du programme de cette journée mardi 7 mai, panels: 13h30 Difficultés pour le couple des horaires diversifiés; 15 h Famille super-consommatrice; 19h30 Impact de la publicité sur la famille.

Étonnées des noms des spécialistes invités à ces panels, nous y avons assistés et beaucoup d'autres visiteurs aussi, certainement plus de 500 visiteurs ont assisté tour à tour à ces différents panels ce jour-là. Après information, ce Carrefour Couple et Famille a présenté plus de 40 panels et plus de 200 panellistes spécialistes au cours de ce Salon.

A côté de ce kiosque, CJMS y allait de ses démonstrations de tir à l'arc, de "saut-en-hauteur" et un peu plus loin: le yoga (tous ces sports pratiques par des femmes).

Nous avons participé au programme de CKAC (Matthias Rioux, ex direct

du Salon de la femme) avec comme invités Me Colas et l'auteur du Journal d'une avortée; le dialogue bien sûr touchait l'avortement. Il y avait aussi une Lise Lapierre aux Coups de Griffes (plus aigües que jamais) qui discutait avec son auditoire de la plus grande longévité possible, maintenant, de la vie. Il y avait encore... mais c'est assez... je suis en train de vous faire regretter de ne pouvoir retourner au Salon pour mieux le visiter... je suis certaine que l'an prochain vous le verrez ce secteur culturel qui offrira, je le souhaite, encore plus d'éléments au public qui fera oublier davantage ce côté foire (je ne nie pas qu'il existe) du Salon.

Une visiteuse un "peu" plus consciente de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut accomplir grâce à cette visite au Salon de la femme libre...

Gilberte HOGUE,
Laval

pleins feux sur l'actualité

La réforme de la santé (2)

Fièvre électorale cette semaine dans tous les établissements de santé et de services sociaux

par Nicole PERREAULT

A COMPTER de cette semaine, les listes de candidats aux postes de représentants des usagers sur les conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux, pavoiseront les murs de ces institutions. Les citoyens du Montréal-Métropolitain iront en effet aux urnes le 12 juin prochain. Mais les règlements déterminent qui peut voter.

Nous n'aborderons pas ici le mode d'élection des autres membres des conseils d'administration. Qu'il suffise de retenir que la population a droit, en plus des représentants des usagers élus, à deux autres représentants nommés par le gouvernement à partir d'une liste de candidats proposés par les groupes socio-économiques (Age d'Or, Chambres de commerce, club Richelieu etc.).

Quant aux représentants à élire,

leur nombre varie selon le type d'institution:

- 5 représentants des usagers dans les centres locaux de services communautaires;
- 2 représentants des usagers dans les centres hospitaliers;
- 2 représentants des usagers dans les centres de services sociaux;
- 2 représentants des usagers dans les centres d'accueil pour adultes;
- 2 parents des enfants dans les centres d'accueil pour enfants.

Pour se prévaloir du droit de vote, il faut être âgé de 18 ans et plus. Les règlements posent d'autres conditions. Dans le cas des hôpitaux et des centres de services sociaux, toute personne majeure qui a reçu des services sociaux ou de santé au cours des 36 mois précédant le 12 juin peut voter dans cet hôpital ou ce centre de services sociaux.

Précisons que les centres de services sociaux regroupent les anciennes agences, telles la Société de services sociaux aux familles, la Société d'adoption, etc.

Dans le cas des centres locaux

de services communautaires, il faut y avoir reçu des services au cours de l'année précédente (12 mois avant le 1er juin). Dans ces trois types d'institution les usagers doivent présenter une carte ou toute autre preuve attestant qu'ils ont fréquenté l'établissement au cours des périodes ci-haut mentionnées.

Quant aux centres d'accueil, seuls votent les adultes hébergés par un centre et les parents d'enfants hébergés par une institution.

Le déroulement des élections

Le déroulement des élections se plie à une procédure quasi chronométrée, sous l'œil vigilant d'un observateur nommé par le Conseil régional de la santé et des services sociaux, soit le directeur général de chaque établissement.

L'assemblée d'élection est donc convoquée mercredi soir, le 12 juin, à 7 heures 30. L'inscription des votants à cette assemblée reste ouverte jusqu'après le discours des candidats.

Pour que l'on procède à l'élection par scrutin secret, le quorum de

100 personnes est requis par la loi. Toutefois, si l'observateur constate l'absence de quorum après une demi-heure, il dissout l'assemblée. Le conseil régional nomme alors d'office les représentants de la population. En outre, point n'est besoin de scrutin secret, lorsqu'il y a quorum et lorsqu'il y a seulement deux candidats en lice. Ces derniers sont automatiquement déclarés élus.

Si l'on compte plus de deux candidats, ces derniers doivent se partager une heure pour prononcer leurs discours. On ferme les portes de l'établissement après ces discours et les scrutateurs distribuent les bulletins de vote. Les deux candidats qui remportent le plus grand nombre de voix sont élus. En cas d'égalité des voix, le président de l'élection effectue un tirage au sort. Les règlements prévoient de plus une procédure de contestation d'élections en cas d'irrégularité.

Contre mauvaise fortune, bon coeur

Le Conseil régional de Montréal-

Métropolitain, sur qui repose la responsabilité de la tenue des élections, fait ainsi contre mauvaise fortune, bon coeur! De toutes parts, on a décrié, l'année dernière, les vices de procédure qui ont entaché les élections des usagers dans les établissements publics. A cause de plusieurs imprécisions des règlements de la loi, interprétés selon le camp des intéressés.

Ces derniers mois, une rumeur a circulé voulant qu'il n'y ait pas d'élections et que le gouvernement modifie les règlements de la loi en prolongeant, entre autres, d'une année le mandat des représentants des usagers. Par crainte de pêcher contre la démocratie, le gouvernement a repoussé à plus tard son sujet d'amendements.

Cette année, le conseil régional a tenté de figoler des formules destinées à améliorer le déroulement des élections. Il a fait parvenir le texte de ces modalités à tous les établissements.

Selon les directives du conseil régional, chaque conseil d'administration devrait avoir nommé un secré-

taire pour prêter main forte au président d'élections.

Le directeur général de chaque établissement devrait proposer aux candidats en nomination de se désigner un président d'élections avant le 12 juin.

De plus, les boîtes de scrutin et les bulletins de vote devront être uniformisés pour tous les établissements.

Cela semble des vètilles! Ce genre de détails négligés a causé beaucoup de bisbille l'année dernière. Surtout aux endroits où les "usagers" étaient ni plus ni moins des transfuges du mouvement syndical et de l'establishment hospitalier. Les meneurs d'une procédure réussissent souvent à se trouver la voie d'une issue profitable pour eux. "On en a remarqué, avouait un permanent syndical, que dans les établissements où les syndiqués étaient présidents d'élections, ce sont nos candidats qui sont passés"... Et vice-versa.

DEMAIN : Le "monde ordinaire" des usagers



Colson peut faire tomber le mur de pierres que Nixon bâtit autour de lui

par Yves LECLERC

envoyé spécial de LA PRESSE

WASHINGTON — Un des "cail-loux" les plus importants dans le mur de pierres que le président Nixon tente de bâtir autour de lui pour se défendre des révélations du Watergate vient de s'écrouler.

Le changement d'attitude de l'ex-conseiller juridique de la Maison-Blanche, Charles Colson, a pris tout le monde par surprise, y compris les associés et co-accusés de Colson, John Ehrlichman et Gordon Liddy. Lors de la traditionnelle séance d'information de la Maison-Blanche hier midi, l'attaché de presse du président, M. Gerald Warren, a sèchement refusé de faire quelque commentaire que ce soit sur la décision de Colson de plaider coupable à une accusation.

Alors qu'il y a trois jours à peine, Washington commençait à se demander si la stratégie de silence absolu de Richard Nixon n'allait pas porter fruit, déjà hier soir journalistes et politiciens révisaient leurs positions et se demandaient, non plus si le chef d'Etat américain allait passer à travers, mais même s'il tiendrait le coup jusqu'à l'automne.

C'est que Charles Colson, dans l'affaire Watergate, n'est pas un accusé ordinaire. Et que la façon dont il a plaidé coupable à une accusation réduite pour laquelle il est cependant passible de cinq ans d'emprisonnement indique clairement qu'il a l'intention de révéler tout ce qu'il sait des combines de l'administration Nixon.

Un silence essentiel

L'ancien avocat de la Maison-Blanche est considéré comme l'un des quatre hommes (avec Ehrlichman, Haldeman et John Mitchell) dont le silence est essentiel à la stratégie du président. En effet, tout ce qu'on sait du fonctionnement des "hommes de Nixon" et ce qu'on a révélé les autres témoignages indiquent que Colson a participé plus ou moins directement à tout ce qui s'est joué comme coup fourré à Washington depuis trois ans.

Ce n'est pas pour rien que ce dur à cuire qui a jadis déclaré qu'il plétinerait sa propre grand-mère pour rendre service à M. Nixon, s'est mérité le titre d'exécuteur des hautes œuvres "du président". Né à Boston il y a 42 ans et docteur en droit de l'Université George Washington, vétéran de la guerre de

Corée, Charles Colson était un des seuls dans l'entourage du chef d'Etat à avoir une longue expérience de la politique et des campagnes électorales; il avait été de 1956 à 1961 l'adjoint administratif et le directeur de campagne du sénateur Saltonstall, du Massachusetts.

Un homme craint à Washington

Et après s'être joint à l'équipe de la Maison-Blanche en 1971, il est devenu l'un des hommes les plus craints à Washington. On le considérait à bon droit comme ambitieux, brutal et sans scrupule. Et il aurait juré à son chef une loyauté absolue.

C'est à lui, entre autres, qu'on devait l'extraordinaire idée de mettre le feu à la très respectable "brookings institution" pour faire disparaître quelques papiers compromettants; et c'est lui qui avait lancé la campagne de diffamation contre Daniel Ellsberg pour réduire la crédibilité de l'homme qui avait rendu publics les dossiers secrets du Pentagone; c'est lui que ses confrères ont accusé d'avoir défendu et fait approuver le projet d'installation d'un système d'écoute électronique au quartier général des démocrates qui a donné naissance au scandale du Watergate; c'est lui, enfin, qui avait embauché de faux homosexuels et les aurait envoyés manifester en faveur du sénateur McGovern pour discréditer celui-ci auprès des électeurs.

Que sait Colson ?

Personne jusqu'ici ne semble connaître l'étendue exacte de ce que Charles Colson sait. Ni la Maison-Blanche ni ses co-accusés, qui attendent ses déclarations avec inquiétude, ni les enquêteurs ni les magistrats, qui n'osaient plus espérer un tel coup de chance.

En effet, le plus étonnant dans le "cas Colson", c'est que le juge qui instruisait son procès semblait sur le point de rejeter les accusations contre lui faute de preuve. Car Colson, comme John Ehrlichman, avait réclamé une partie des dossiers secrets de la Maison-Blanche pour préparer sa défense, de ceux que le président Nixon se refusait obstinément à livrer.

Qu'est-ce qui a bien pu, dans ce cas, décider l'irréductible Colson à parler? La seule réponse qu'on connaisse jusqu'ici à cette énigme, réponse qui paraît bien improbable étant donné le tempérament et le

passé du personnage, c'est: le remords.

Il s'est converti

Depuis sa démission de la Maison-Blanche en mars 1973, Charles Colson s'est converti. Littéralement. Jadis épiscopalien de nom seulement, il est devenu un chrétien non seulement convaincu mais militant, se livrant à la méditation, à la prédication et aux oeuvres pieuses. A plusieurs reprises au cours des derniers mois, il s'est accusé ouvertement de son orgueil, de son manque de scrupule et de son ambition démesurée. Sans cependant jamais rien dévoiler de ce qu'il savait.

Et voilà, semble-t-il, qu'il vient de se résoudre à franchir la dernière étape de son cheminement. En échange d'une accusation réduite, il s'est engagé à témoigner volontairement et totalement devant les enquêteurs fédéraux, les commissions d'enquête et les tribunaux.

Etonnante mise au point

Après sa déclaration qui a eu l'effet d'une bombe hier matin dans le tribunal du juge Gerhard Gesell, l'ex-avocat du président a fait aux journalistes une courte et étonnante mise au point:

"Je regrette ce qui est arrivé, ce que j'ai tenté de faire au docteur Ellsberg. C'était mal, que cela lui ait été fait à lui ou à moi. Non seulement est-il juste que je plaide coupable à cette accusation, mais j'espère sincèrement que mon exemple servira à éviter d'autres abus du même genre dans l'avenir... J'ai dû voir, le coeur très lourd, mon pays que j'aime être divisé par la controverse la plus dure et la plus déchirante de toute son histoire. Je veux librement contribuer à résoudre cette controverse, peu importe à qui cela aidera ou à qui cela nuira..."

Ce n'est évidemment que lorsque son témoignage sera rendu public qu'on connaîtra l'étendue et l'impact de la décision de Charles Colson sur l'avenir du président Nixon.

Mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que son revirement inattendu redonne espoir à tous ceux qui, dans la capitale américaine, souhaitent vraiment aller au fond de l'affaire et qui commencent à désespérer devant la tournure purement juridique et politique que prennent les événements depuis plusieurs semaines.

Confession d'un condamné du Watergate

(Jeb Stuart Magruder, directeur adjoint du Comité pour la réélection du président, impliqué dans le scandale du Watergate, a plaidé coupable et a été condamné à une peine de prison pouvant aller de dix mois à quatre ans. Cet article est adapté du livre de Magruder: "Une vie américaine: l'itinéraire d'un homme jusqu'à Watergate".)

A LA REFLEXION, je pense qu'il y a trois raisons principales au scandale du Watergate. Ces trente dernières années, trop de pouvoirs se sont trouvés concentrés à la Maison-Blanche. Trop de gens, responsables seulement devant le président, y ont travaillé sans le contrôle du Sénat. Les gens qui disposent de pouvoirs étendus sont coupés des réalités, et il est inévitable que leurs pouvoirs soient mal utilisés. Une administration aura son Watergate, une autre aura son Vietnam. Il importe que le Congrès, les tribunaux, les mass-media et l'opinion publique, chacun à sa façon, oeuvrent à réduire la puissance et cette aura de droit divin qui entourent à présent notre président.

En second lieu, il faut tenir compte du caractère particulier de Richard Nixon, cet homme aux énormes talents et aux énormes faiblesses. Sans conteste, il avait tout pour devenir le plus grand leader conservateur de son époque. Il connaissait ses objectifs, et il avait toutes les capacités pour les réaliser.

Nous avons perdu notre bon sens

Mais il avait aussi un défaut fatal: incapable de tolérer la critique, instinctivement, il réagissait avec excès dans le combat politique. Je ne sais pas si tout a commencé par l'aversion des libéraux pour Nixon ou par celle de Nixon pour les libéraux, mais les deux passions se sont nourries l'une l'autre et se sont exacerbées jusqu'à ce qu'accédant à la présidence, Nixon n'ait pas pu résister au besoin d'user de ses trop grands pouvoirs pour vaincre ses ennemis.

Un président donne le ton à son administration. Si Nixon avait dit: Je veux que chacun d'entre vous fasse son travail en respectant les lois et sans se soucier des critiques, il n'y aurait pas eu de Watergate. Au lieu de cela, la vulnérabilité du président, aggravée par l'opposition des media, des politiciens libéraux et des activistes opposés à la guerre, a amené dans la Maison-Blanche un climat qui a permis les plombers, les listes d'ennemis et le Watergate. En fin de compte, le Watergate s'est produit parce que certains d'entre nous qui étaient au service du président l'ont mal servi. Ce n'est pas assez de blâmer l'atmosphère qu'il a créée. Personne ne m'a forcé, ni moi ni les autres, à enfreindre la loi. Animés par l'ambition, la

loyauté et la passion partisane, nous avons perdu notre bon sens. Nous aurions pu nous opposer à ce qui arrivait ou démissionner en signe de protestation. Au lieu de cela, nous nous sommes convaincus que le mal était le bien, et nous avons continué.

Nous n'avions pas le droit de faire cela

Il n'est pas possible de justifier les cambriolages, les poses d'écoutes, les mensonges et tous les autres éléments de l'affaire. En ce qui me concerne, j'ai eu, à mon avis, le tort d'être complètement insensible aux principes de base de la démocratie. Moi et les autres nous avons justifié les actions illégales au nom de la routine politique, de la collecte de renseignements ou de la sécurité nationale.

Nous nous trompions complètement, et ce n'est que si nous payons le prix de nos erreurs que le grand public pourra faire à nouveau confiance à notre gouvernement et à notre système politique. Trop souvent nous considérons nos droits constitutionnels comme des abstractions. Je dois avouer que je n'avais pas très bien réalisé ce qu'il y avait de mal dans la pose des écoutes avant d'apprendre que H.R. Haldeman, John Dean et John Ehrlichman, qui étaient mes amis, avaient secrètement enregistré leurs conversations avec moi. Cela m'a mis en fureur, car c'étaient des conversations privées. Ils n'avaient pas le droit de faire cela. Et finalement je me suis rendu compte, non pas intellectuellement mais au fond de moi, que nous n'avions pas le droit de faire cela. De même, l'idée m'est venue que notre société ne pouvait pas tolérer

le parjure, qui frappe au coeur notre système judiciaire.

Invitation pressante aux jeunes...

Je pense que la plupart des inculpés du Watergate n'étaient pas préparés aux pressions et aux tentations qui se présentent inévitablement aux plus hauts échelons de la politique. Nous avions une morale privée, mais pas le sens de la morale publique. Au lieu d'appliquer notre morale privée aux affaires publiques, nous avons accepté les critiques du président en matière de comportement politique, et le résultat a été tragique pour lui et pour les Etats-Unis.

Un des grands dommages causés par l'affaire du Watergate, c'est qu'elle a éloigné une génération d'hommes qui avaient toutes les qualités pour être les futurs leaders du parti républicain, des hommes comme Egil Krogh qui est déjà en prison, comme Dean, Herbert L. Porter, et comme Dwight Chapin qui attend d'être jugé sous l'inculpation de parjure.

J'ai gâché ma propre vie, j'ai blessé ceux que j'aime le plus, et j'ai contribué à porter un coup terrible à la cause politique en laquelle je crois. J'espère que les jeunes qui sont dans la politique, ou qui y entreront, tiendront le Watergate pour un avertissement. Je ne leur dirai pas, comme l'a fait Gordon Strachan, de se tenir éloignés de la politique. Je leur dirai plutôt de jouer le jeu avec ténacité, mais avec probité, et d'apporter à la vie publique les mêmes principes élevés qu'ils apporteraient dans leur vie privée.

□ The Los Angeles Times

VENTE

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ POUR 7 JOURS SEULEMENT NOUVEAU MODÈLE 1974

FENÊTRES

d'ALUMINIUM ÉTÉ-HIVER

ÉPARGNEZ JUSQU'À 25% SUR VOTRE CHAUFFAGE, ENTRETIEN ET RÉPARATION

La nouvelle fenêtre **MORRIS & FILS**

STORM-TILT

EN 6 COULEURS FINI EMAIL CUIT 3 vitres Modèle no M200

Panneaux amovibles

- **CONTRÔLE REVERSIBLE** Les deux côtés des fenêtres se nettoient facilement de l'intérieur.
- **CALFEUTRAGE** Calfeutrage de laine. Traite au silicone. Pas de porte de chaleur et glissement plus doux des fenêtres.
- **AUTOREMISAGE** Élimine la pose et l'enlèvement saisonnier des moustiquaires et des fenêtres.
- **ALUMINIUM REFOULE** Fabrication traitée à chaud assurant long usage, sans ennuï - antirouille - solide.
- **VERROUILLAGE SÛR** Fenêtres se verrouillant facilement en plusieurs positions, à l'abri du rôdeur.

NE PAS CONFONDE AVEC LES IMITATEURS

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ DE CÔTE-DE-LIÈSSE À UN ENDROIT PLUS COMMUNE A

5479 Royalmount, V.M.R. (1 1/2 rue à l'ouest du boul. Décarie)

MORRIS & FILS
MTL INC.

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES.

Estimations gratuites
342-3800
Soirs, congés ou fin de semaine
737-1960



PLUIE

SUIITE DE LA PAGE A 1

tution, puisque ce n'est pas le même engrais qui convient, par exemple, au maïs-grain qu'à l'avoine.

Un cas intéressant à mentionner,

c'est celui du problème auquel doit faire face un agriculteur de la région de Saint-Hyacinthe, qui a semé du maïs-grain et qui a dû, par le fait même, traiter ses champs avec l'atrazine ou atrazine, une hormone végétale herbicide qui détruit le chiendent. Or, cet herbicide a un effet résiduel pro-

longé dans le sol et on ne peut pas semer n'importe quoi dans un champ qui a été ainsi traité. Impossible d'ensemencer de l'avoine, car cette céréale est très sensible à ce produit. Cet agriculteur fait donc face à une situation extrêmement complexe, à un problème dont la solution est loin d'être facile.

Selon M. Dagenais, dans la situation périlleuse où se débattent en ce moment les agriculteurs du Québec, il va falloir que le gouvernement se mette dans la tête que le producteur agricole qui reste pris avec un inventaire de \$10,000 de semence et d'engrais a absolument besoin d'une subvention pour l'aider à supporter, cette année, ce fardeau financier trop lourd pour lui.

"A 14 p. cent de taux d'intérêt moyen, l'agriculteur qui a sur les bras un inventaire de semence et d'engrais de \$10,000 devra recevoir une subvention d'au moins \$1,500 du gouvernement pour seulement supporter cet inventaire."

De tels cas ne sont pas rares. Pour semer du maïs-grain, il en coûte environ, pour les semences, engrais, herbicides et insecticides, uniquement à l'achat, sans tenir compte de l'ensemencement, ni de l'épandage ou de la vaporisation, au moins \$50 l'arpent. Ainsi, le producteur qui cultive 200 arpents doit dépenser \$10,000. En outre 200 arpents de maïs-grain n'est pas une superficie exagérée, mais plutôt une basse moyenne. Une telle ferme a 200 arpents de maïs-grain n'est pas

Le problème du drainage

Les champs sont pleins d'eau et les agriculteurs devront attendre au moins quatre ou cinq jours après le retour du beau temps avant de pouvoir circuler normalement dans les champs avec leurs instruments aratoires.

Cela nous amène au début de la deuxième semaine de juin, ce qui est très tard pour semer. Toutefois, l'agriculteur pourra alors circuler dans ses champs, pourvu qu'ils soient bien drainés, ce qui est plutôt rare au Québec, puisque le drainage des terres progresse à pas de tortue.

Saint-Exupéry

La bataille du centre administratif s'envenime

par Lucien RIVARD

Le comité d'école de l'école de Normandie, de Longueuil, demandera vraisemblablement au ministère de l'Éducation d'intervenir afin que la Commission scolaire de Saint-Exupéry (qui dessert les villes de Boucherville, Longueuil et Saint-Lambert), abandonne son projet d'installer son centre administratif dans l'école de Normandie.

Le président du comité, M. Jacques Belleau, a révélé, hier soir, au cours d'une conférence de presse, qu'en dépit du résultat du référendum de vendredi dernier, la commission scolaire semble vouloir s'entêter à installer son centre administratif à de Normandie.

"Nous ne pouvons nous expliquer que le scolaire puisse s'opposer au municipal à ce point", a révélé M. Belleau.

Le président de la commission scolaire, M. Jean Forté, a révélé il y a quelques semaines que la commission n'hésiterait pas à s'adresser aux tribunaux pour contester le règlement de zonage de la ville de Longueuil si le référendum demandé par les résidents du secteur pour s'opposer à la modification du règlement de zonage devait être défavorable à la commission.

Vendredi dernier, les citoyens rejetaient par une majorité écrasante la modification proposée au règlement de zonage. Sur les 96 personnes habiles à voter, 83 se sont prévalues de leur droit. Seulement trois votes étaient favorables à la modification du zonage, 79 contre et un bulletin a été rejeté. En valeur le résultat se traduit par \$1,812,100 contre et \$52,600 en faveur.

Statu quo

M. Belleau a souligné que le comité

demande à la Commission scolaire Saint-Exupéry de maintenir le statu quo pour une période de deux ans et de louer des locaux pour l'installation de son centre administratif, tout comme le fait la Commission scolaire régionale de Chambly.

Il y a d'ailleurs des projets de fusion de Commission scolaire sur la Rive sud et M. Belleau précise qu'alors il faudrait repenser la question de nouveau.

Il note également qu'une étude effectuée par l'équipe multidisciplinaire du bureau régional de la Rive sud du ministère de l'Éducation, et dont le rapport a été publié en septembre 1973, rejetait le choix de l'école de Normandie pour l'installation du centre administratif.

Au sujet de l'école de Normandie, le rapport précisait: "Il faut être conscient que cet aménagement aura pour effet de cristalliser une situation qui hypothéquerait les disponibilités de l'école en matière d'organisation de l'enseignement".

Les auteurs du rapport soulignent que le maintien de la situation actuelle pourrait être envisagé pendant deux ans afin de permettre de considérer d'autres possibilités d'organisation régionale au plan administratif.

En conclusion, M. Belleau a révélé que c'est à l'encontre des études du ministère de l'Éducation que la Commission scolaire Saint-Exupéry voulait installer son centre administratif dans l'école de Normandie et il a précisé que si le ministère était logique, il se devait de refuser d'approuver les budgets d'immobilisation de la Commission scolaire Saint-Exupéry.

Des serpents sur la voie

TOKYO (UPI) — Le trafic de la voie ferrée à grande vitesse Tokyo-Osaka, où les trains roulent à 200 milles à l'heure, a été interrompu cette semaine à deux reprises par des serpents, qui ont d'ailleurs péri, victimes des courts-circuits qu'ils avaient provoqués.

L'un des serpents a été carbonisé après être tombé sur les caténaires, l'autre après s'être enroulé sur les bornes d'un transformateur.

Soeur Lucienne Roge, supérieure des Filles de la Charité

CITE DU VATICAN (AFP) — Soeur Lucienne Roge, une Française, a été élue supérieure générale des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, au cours de l'assemblée générale de l'ordre, qui réunit actuellement à Rome 167 religieuses venues du monde entier.

Soeur Lucienne Roge était jusqu'à présent conseillère générale de sa compagnie. Agée de 55 ans, elle s'est consacrée particulièrement à l'assistance hospitalière.

L'ordre des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul a été fondé à Paris en 1633 par saint Vincent-de-Paul et Louise de Marillac. Il comprend 41,812 membres réparties dans les cinq continents dans 73 provinces et 3,776 maisons.

Vous désirez du bon temps?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE		
VOYAGES ALPERN INC.	1253, McGill College, suite 240, coin rue Ste-Catherine	866-7811
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTÉE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
LM VOYAGES LTÉE	1184 ouest rue Ste-Catherine, 4e étage	879-1184
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et Président Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES HENRI KENNY	2112, boul. St-Laurent (Angle Sherbrooke)	845-3111
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES PANORAMA INC.	Tour de la Bourse, Place Victoria	866-8856
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE TRAVEL SERVICE	1, Plaza Alexis-Nihon, Etage de Modes	932-2911
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751

EST

AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est, RACHEL	255-4162
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

VILLE D'ANJOU

AGENCE DE VOYAGES MARTIN	Place Versailles, 7275 est, rue Sherbrooke	353-6930
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650

OUEST

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria suite 1	735-4451
AGENCE DE VOYAGES LASALLE	388, rue Lafleur LaSalle	366-8262

NORD

VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755

LAVAL

AGENCE DE VOYAGES MARKSTED	3812, boul. Notre-Dame, Chomedey, Laval	688-7000
ROSE PAULL		332-9300
MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau	669-1738
	Centre d'achats Duvernay, 3001, boul. de la Concorde	661-4860
		661-4864

VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310
--------------------	--------------	----------

ST-EUSTACHE

MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauve, St-Eustache	627-4761
------------------	-------------------------------	----------

SAINT-JEROME

JARO VOYAGES	Appels de Montreal 22 rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657
		436-3520

RIVE-SUD

AGENCE DE VOYAGES GASTON HOULE	536, Marie-Victorin Boucherville	655-0624
G.W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

Voyagez rassuré, demandez à votre Agence de Voyages, l'assurance voyage souscrite auprès de Lloyd's de Londres par l'intermédiaire de l'Agence d'Assurance le Voyageur Ltée

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

JUGES

SUIITE DE LA PAGE A 1

tes dès 9 h 30 du matin et que les séances soient d'une durée maximale, tant le matin que l'après-midi;

• que des remises ne soient accordées que dans des cas extrêmes après présentation de motifs authentiques et valables;

• que les vieilles causes qui dorment dans les tiroirs depuis la période 1958-1969 soient débarrassées avec célérité.

Les magistrats touchés par ces recommandations ont déjà décidé, en réunion plénière, de combattre toute tentative visant à réduire de moitié leurs vacances estivales et tout laisse croire que, cette année du moins, les tribunaux civils maintiendront leurs vacances de fin juin à la rentrée de septembre.

Par ailleurs, une opposition très vive se dessine au sein du Barreau à la recommandation du juge en chef de fixer à 9h30 l'ouverture des tribunaux. Nombre d'avocats auraient en effet déclaré que c'est précisément entre 9h et 10h qu'ils reçoivent le plus d'appels, qu'ils prennent le plus grand nombre de décisions et qu'ils effectuent le travail le plus utile.

Dans ses mémoires, le juge Deschênes se dit conscient des menaces que ses recommandations représentent pour sa popularité au sein de la magistrature, mais il soutient qu'une telle réforme en profondeur s'impose.

Un livre blanc sur la justice viendra lui prêter main forte à l'automne.



Le juge Jules Deschênes

Le nouvel horaire estival du Montrealer Amtrak

(il est maintenant possible de réserver les sièges aussi bien que chambrettes et couchettes)

Départ:
de haut en bas

6:10pm
8:39pm
9:12pm
11:42pm
1:17am
3:25am
3:58am
4:55am
5:15am
5:42am
5:55am
7:00am
7:15am
8:02am
8:48am
10:15am
arr. 10:59am

Montreal, Canada
St. Albans, Vt.
Essex Junction, (Burlington) Vt.
White River Junction, Vt.
Brattleboro, Vt.
Springfield, Mass.
Hartford, Conn.
New Haven, Conn.
Bridgeport, Conn.
Stamford, Conn.
Rye, N.Y.
New York (Penn Station), N.Y.
Newark, N.J.
Trenton, N.J.
Philadelphia (30th Street Station), Pa.
Baltimore, Md.
Washington, D.C.

Départ:
de bas en haut

10:05am arr.
7:25am
6:40am
4:30am
2:36am
12:40am
11:45pm
10:55pm
10:25pm
10:00pm
9:48pm
9:10pm
8:40pm
7:55pm
7:15pm
5:49pm
5:05pm

*Aucun service local en direction ou en provenance de New Haven ou New York



A renouvelé le plaisir des voyages en train.

Pour réservations, appelez votre agent de voyage ou Amtrak (514)877-6550

La Société pour les
Enfants Infirmes
du Québec



Derrick H.P. Robinson

M. Phil Maurice, président, a le plaisir d'annoncer que M. Derrick H.P. Robinson vient d'être élu membre du Conseil d'administration de La Société pour les enfants infirmes du Québec.
M. Robinson est directeur administratif de A.D. Ross & Company Limited.

Saint-Pierre prie les anglophones de cesser de faire preuve de "racisme et d'émotivité"

par Pierre VENNAT

Remplaçant à pied levé le premier ministre Robert Bourassa à "l'un des événements annuels les plus importants de la vie industrielle au Canada", le ministre Guy Saint-Pierre a prié le Canada anglais, hier midi, de cesser de faire preuve de "racisme" et "d'émotivité" envers le bill 22, afin de sauver l'avenir du Canada.

Utilisant la langue de Shakespeare, "parce que le problème est extrêmement sérieux, si grave, que je ne pouvais pas prendre le risque de ne pas être compris", a dit le ministre après coup, M. Saint-Pierre a déclaré aux congressistes de l'Association canadienne des manufacturiers, réunis dans la métropole, que "si une réaction émotive teintée de racisme se propage trop largement et si, dans l'exercice des pouvoirs qui lui reviennent, le gouvernement du Québec rencontre des pressions politi-

ques indues, c'est l'avenir du Canada qui s'en trouvera menacé autant que peut l'être la culture française au Québec".

Pas de chantage

Après avoir rappelé que la loi actuelle maintient pour la minorité anglophone au Québec un système scolaire à la fois complet, bien outillé "et extrêmement plus généreux que tout ce qui est offert à quelque groupe minoritaire que ce soit pas quelque Etat ou province que ce soit en Amérique", M. Saint-Pierre a parlé de l'exaspération grandissante des francophones.

"Je ne dirai pas que nous allons faire du chantage et de demander, contre le maintien de certaines garanties aux minorités québécoises, l'extension de garanties semblables à toutes les minorités francophones des autres provinces canadiennes.

"Non, nous ne procédons pas à de tels chantages.

Mais que l'on cesse d'imputer au gouvernement québécois, à l'extérieur du Québec, dès qu'il exerce les pouvoirs qui lui reviennent, des intentions qu'il n'a pas.

"Que l'on comprenne aussi que ce gouvernement, par un projet de loi comme le projet 22, se met à dos à la fois les extrémistes anglophones et francophones.

"Mais la force politique qui réside dans le groupe francophone du Québec est prête à radicaliser largement son action, si l'ensemble canadien n'est pas en mesure d'accepter ce qui nous apparaît l'exemple même de la modération".

Rassurer les anglophones

Tout au long de son allocution, M. Saint-Pierre a essayé de rassurer les anglophones et de leur dire que c'était le principe de la loi qu'ils se doivent d'accepter et non toutes les modalités.

"Loi de moi l'idée de défendre intégralement et obstinément chaque aspect de la loi 22. Cette loi, soumise à une commission parlementaire, peut être modifiée, améliorée et nous invitons tous les groupes de citoyens à y contribuer.

"Cependant, cette loi est aussi l'occasion pour l'ensemble canadien d'agir avec réalisme".

Le Québec, d'expliquer le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, tente actuellement de se donner les

moyens de participer au Canada, "comme un partenaire égal".

Tout en respectant les droits de toutes les parties de cet ensemble, il entend exercer ses propres pouvoirs.

"Dans l'exercice démocratique de ces pouvoirs, il écouter les avis et discutera volontiers ses intentions. Mais il attend de l'entreprise canadienne une discussion sans émotion et des avis qui ne ressemblent pas à des ultimatum".

Les anglophones ont des torts

Pour M. Saint-Pierre, il est évident que les anglophones du Canada ont des torts que la loi se doit de corriger.

"Nous devons travailler ensemble à élaborer un Canada véritable que quelques décennies de Confédération n'ont pas réussi à créer véritablement".

Parce que, a-t-il ajouté, il n'est pas normal qu'une entreprise employant 2,000 ouvriers dans un village à 95 p. cent francophone conserve une immense affiche uniquement en langue anglaise exprimant sa raison sociale.

"Toute entreprise possédant le sens des relations publiques et la conscience de son image corporative doit corriger une situation semblable".

Mais si le Québec veut que le français devienne la langue française, il n'en bannit pas pour autant la langue anglaise, "que nous aimons et

que nous respectons autant que la culture anglo-saxonne ou américaine", a lancé M. Saint-Pierre.

La parité avec les Italiens de Toronto

M. Saint-Pierre a fait remarquer que dans le quartier italien de Toronto, des entreprises bancaires ou autres mettent un fort accent sur le bilinguisme anglais-italien par "respect" de la minorité.

Or, au Québec réside la plus importante minorité nord-américaine, une minorité de plus de 5 millions de membres, articulée et organisée et, au surplus, fondatrice du Canada.

"Elle a participé de tout temps à l'exploration de ce pays, de ce continent, elle a travaillé à développer les caractéristiques distinctives du Canada. Et certaines entreprises ont oublié de lui témoigner le même respect dont elles savent faire preuve face à d'autres minorités moins considérables dans d'autres parties du Canada".

Alors, de conclure le ministre, le gouvernement québécois se doit d'agir.

"Mais si notre action semble ferme, si elle l'est effectivement, elle est aussi totalement justifiée et doit être acceptée par l'ensemble de la communauté canadienne comme une condition indispensable au renouvellement des relations interrégionales et interculturelles au Canada".

**Un vrai
10-vitesses
de course
pour \$79.95?
Le Beekay arrive
le 8 juin.**

À Toronto Une tradition qui ne se perd pas.

À l'hôtel King Edward, la tradition vous assure d'un service et de conditions de séjour impeccables. En plein cœur du centre commercial et financier, à un coin de rue du O'Keefe Centre et du St. Lawrence Centre for the Arts. Stationnement gratuit. Excellente table au Victoria Room et au Oak Room. Chambre simple: \$14 à \$20. Pour réservations, composez 842-5861 à Montréal ou faites appeler votre agent de voyages.



King Edward Hotel

**optez pour
les
portes
Rusco
... belles et
invitantes**

Les portes Rusco en ACIER rehaussent l'aspect d'une demeure. Construites par des artisans, elles allient la beauté à la solidité — elles représentent un sommet d'élégance et de protection en éliminant les courants d'air elles assurent à votre demeure un confort maximum et ne nécessitent aucun entretien. Choisissez la votre maintenant... parmi notre choix de 15 couleurs éclatantes. N'oubliez pas: les portes Rusco, c'est de l'ACIER.

Estimation gratuite —

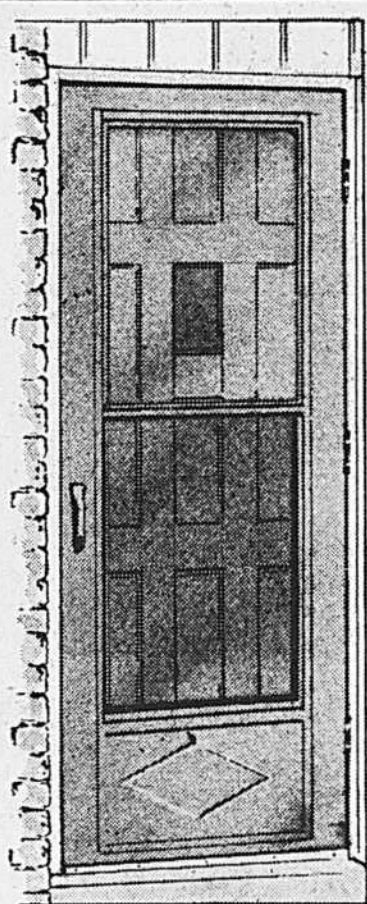
garantie écrite
Plus de 40,000 clients
satisfaits au Québec
Facilités de paiement



HOME SPECIALTIES (1962) INC.

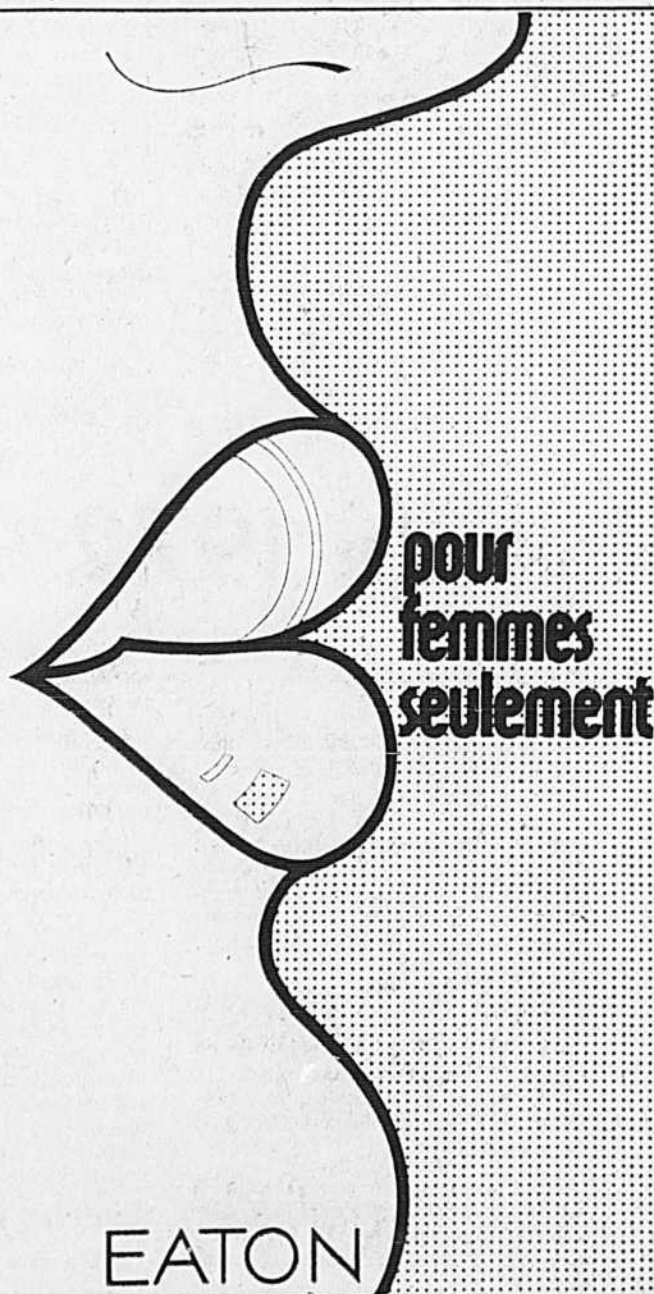
9095, boul. Saint-Laurent, Montréal 381-2511

Au service des propriétaires québécois depuis 1952



À vous, femmes, Eaton lance une invitation toute spéciale "Pour femmes seulement"... Trois jours d'aubaines exceptionnelles, d'événements spéciaux et de démonstrations de toutes sortes. Venez vous joindre à nous. Vous trouverez sûrement des activités qui répondront à vos préférences. Tout ça se passe chez Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval.

Mercredi, jeudi, vendredi du 5 au 7 juin.



EATON

Il vous faut une wagonnette?

**Voyez l'homme qui
vend les wagonnettes
qu'il vous faut...
le concessionnaire
Ford.**



LA WAGONNETTE PINTO

La wagonnette la plus vendue au Canada.

La petite Pinto est la plus vendue de toutes les wagonnettes au Canada. C'est la wagonnette qui offre les avantages d'une petite voiture et la petite voiture qui offre les avantages d'une wagonnette. Elle est élégante et économique comme le sedan Pinto, et offre un espace de 60 pieds cubes pour le chargement. Son moteur de 2000 cc à arbre à came en tête est standard. Ainsi que ses freins à disque à l'avant, une transmission 4 vitesses et une direction à pignon et crémaillère. La Pinto, une wagonnette essentiellement économique. Sur la photo: la wagonnette Pinto avec l'option Squire et le support à bagages, aussi en option.

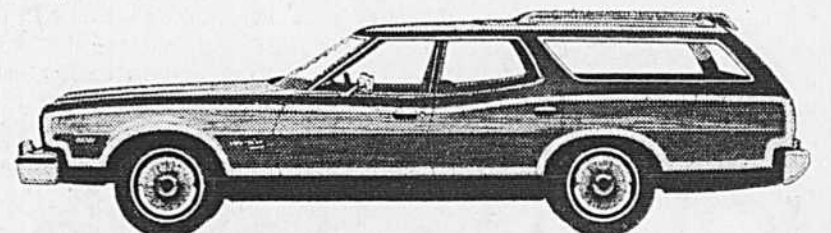


LA WAGONNETTE FORD

La wagonnette la plus vendue au Canada, dans la catégorie des grosses voitures.

Le succès de la wagonnette Ford est assez facile à comprendre. On n'a qu'à regarder son intérieur spacieux et confortable, son abattant qui s'ouvre de trois façons, ses 90 pieds cubes d'espace de charge et tout le reste. On s'aperçoit vite que la wagonnette Ford, c'est la wagonnette par excellence.

Sur la photo: la Ford LTD Country Squire



LA WAGONNETTE TORINO

La wagonnette la plus vendue au Canada, dans la catégorie des intermédiaires.

La wagonnette Torino est une voiture d'une élégance assez rare. Et ses caractéristiques standard en font une voiture plus attirante encore: abattant s'ouvrant de trois façons, transmission automatique et servofreins à disque à l'avant. Il ne reste plus qu'à prendre connaissance de son prix pour être complètement séduit.

Sur la photo: Gran Torino Squire

AVEC LES WAGONNETTES LES PLUS VENDUES AU CANADA...

**les concessionnaires Ford
sont toujours en tête.**

Certains accessoires montrés sont offerts en option moyennant supplément.





Le député libéral de Lafontaine aux Communes, M. Georges Lachance, s'est désisté en faveur de son fils, Claude-André, qui rentera d'obtenir l'investiture du parti. M. Lachance a déclaré que son fils serait le candidat de "l'harmonie".

Drury formule quelques critiques sur le bill 22

par Lysiane GAGNON

Sans le dire tout à fait carrément, et en jouant subtilement sur l'équivoque, l'un des principaux piliers du gouvernement fédéral (M. Charles Drury, président du Conseil du trésor), a formulé hier soir quelques critiques sur le bill 22 du gouvernement Bourassa.

Tout en se défendant de formuler des reproches à un gouvernement provincial ("Je suis ministre fédéral, dit-il, et j'ai déjà assez de pain sur la planche..."), M. Drury a déclaré en réponse aux questions des journalistes que le bill 22 ne respectait pas suffisamment la liberté de choix de la langue d'enseignement (pour ce qui est des immigrants, notamment), et qu'il risquait d'ôter aux anglophones des droits acquis.

"Si je lis bien le bill 22, dit-il, je constate qu'un citoyen anglophone peut communiquer en anglais avec le gouvernement québécois, mais que cela n'est pas offert comme un droit".

Quant à l'article portant sur la langue d'enseignement, M. Drury a dit espérer que "M. Bourassa apporterait des amendements".

Dans la constitution

Il a surtout insisté, devant les journalistes qui se demandaient quel était au juste l'objet de cette conférence de presse à laquelle on les avait convoqués, sur la politique du gouvernement sortant à l'égard des deux langues officielles. "Nous aurions souhaité, à la conférence fédérale-provinciale de Victoria, inscrire cette politique de bilinguisme dans la constitution... Nous n'avons pas réussi, mais nous aimerions que toutes les provinces suivent notre exemple.

— Voyez-vous une contradiction entre le bill 22 et la loi fédérale sur les langues officielles?

— Vous l'avez lu, le bill? Eh bien...

— Oui, mais qu'est-ce que vous en pensez?

— Je dis simplement que le gouvernement libéral a voulu donner un statut égal aux deux langues...

— Mais la loi fédérale ne traite que de l'administration fédérale, alors que le bill 22 ne touche qu'à l'administration provinciale, aux entreprises privées, et au système scolaire qui est de juridiction provinciale... Alors, où est la contradiction?

— Je ne dis pas qu'il y en a une... Je trouve normal que le Québec essaie de protéger la langue française, mais il ne faut pas pour autant ôter des droits acquis à qui que ce soit... Il ne faut pas couper sur l'anglais.

Drury se sent menacé

Le dialogue devenant un peu compliqué, les journalistes ont commencé à ramasser leurs affaires, pendant que M. Drury se préparait à faire son entrée dans la grande salle du Victoria Hall, où l'attendaient les partisans libéraux du comté de Westmount. Comme en 1972, M. Drury fera face à l'une des étoiles montantes du Parti conservateur, le jeune avocat Michael Meighen, lequel avait recueilli alors 26,7 p. cent du vote. C'est peut-être, d'ailleurs, à cause du plus grand danger que représentent cette année les conservateurs que M. Drury, qui s'était toujours fait élire tranquillement depuis 1962, avec de confortables majorités, multiplie ces temps-ci les apparitions publiques et les conférences de presse sans objet précis.

Dans le taxi qui me ramène au journal, le chauffeur se retourne et dit: "Ça fait du bien d'entendre parler français!... On le croirait pas, hein, mais je parle anglais 80 p. cent du temps — parce que je travaille surtout dans le centre-ville. Moi, les affaires de langue, si ça se règle pas, je vais en faire des ulcères. L'autre soir, j'ai pensé à une carte que je pourrais mettre dans mon taxi, à l'intention des unilingues anglophones: "You must be blessed by the Gods, since you always speak your own language, while I cannot speak mine in my own country...". J'ai pensé à écrire ça, mais ça les choquerait trop, et c'est impossible de passer 80 p. cent de ton temps enfermé dans une voiture, quand tu sens de l'hostilité autour de toi."

Après une aventure hors-PC de presque trois ans, rentrait dans le giron du Parti progressiste-conservateur, en février de cette année, et que c'est sous la bannière du PC qu'il sollicite un renouvellement de mandat.

On aimait LaSalle, l'indépendant

Mais il semble que la population du comté de Joliette aimait beaucoup le statut d'indépendant que s'était donné leur député, ce petit gars de la place, cet ancien maire du coquet village de Crabtree, cet athlète accompli (joueur de hockey, de baseball), cet homme tout simple, autodidacte, ex-travailleur d'abattoir, vendeur, commis-voyageur, féru de connaissances agricoles.

"Il comprend nos problèmes, il parle notre langage et il se bat pour nous autres à Ottawa", voilà les réactions-type que l'on recueille dans le comté de Joliette, dans les secteurs Rawdon-Montcalm et l'Assomption, châteaux-forts des libéraux mais

Lachance se désiste en faveur de son fils et tire à boulets rouges sur son adversaire

par Daniel MARSOLAIS

Entouré d'une trentaine de chauds partisans, des femmes pour la plupart, le député sortant du comté de Lafontaine au parlement fédéral avait le verbe acide hier. En plus de confirmer la rumeur de son désistement en faveur de son fils, Claude-André, en vue de la "convention" libérale qui doit avoir lieu demain dans le comté, Georges Lachance n'a pas manqué de tirer à boulets rouges sur le rival de ce dernier, le candidat Richard Gervais.

Parfois interrompu par une ou plusieurs militantes qui faisaient comme un chœur autour de son siège, l'ex-député a péremptoirement affirmé que le candidat Richard Gervais est inacceptable. Pourquoi? lui ont demandé les journalistes qui assistaient à la conférence de presse qu'il donnait hier. "Parce que c'est un imposteur et un homme sans honneur", de dire M. Lachance, père, qui a précisé que Richard Gervais n'a jamais voulu se

rallier après sa défaite de 1972. Rappelons que le député Georges Lachance avait vaincu Gervais par 19 voix lors de la "convention" précédant l'élection générale d'octobre 1972.

Un imposteur

Selon M. Lachance, son rival avait, paraît-il, promis de l'appuyer après la défaite.

Comme pour signifier aux journalistes qu'il n'avait pas l'intention de retirer le premier qualificatif utilisé pour désigner l'adversaire de son fils, l'ex-député a tenu à lire à voix haute la définition que donne le dictionnaire Quillet au terme "imposteur". Continuant de jeter l'anathème sur Gervais, il a déclaré que "ce n'est pas un monsieur très bien et que s'il a perdu les jobs qu'il a obtenus des Jean Marchand et autres, c'est, je suppose, qu'il ne faisait pas un travail satisfaisant".

Rejetant les allégations de Gervais

qui prétendait, la semaine dernière, avoir recruté environ 1.000 membres au cours des deux dernières années, Georges Lachance estime que l'adversaire de son fils n'a même pas trouvé 500 nouveaux membres et qu'en outre, comble de la trahison, au moins 120 de ceux-là appartiennent au PC.

Une bonne dame, qui prétend que le candidat Gervais l'aurait traitée de "vieille sacoche" à l'occasion d'une assemblée générale de l'Association de comté, a même souligné que les 120 trahis n'ont même pas payé leur carte de membre.

Et ce n'est pas tout. Selon M. Lachance, Richard Gervais aurait en effet travaillé avec l'ancien candidat du PC dans Papineau, M. Raymond Rochon, en vue de trouver de nouveaux militants libéraux dans le comté de Lafontaine.

Gervais redoute Lachance

Bref, les libéraux du comté de La-

fontaine seraient en train de se faire leurrer par un véritable "imposteur".

Qu'en pense le candidat Gervais? Joint à son comité, hier soir, celui-ci considère le désistement de M. Georges Lachance comme une victoire.

Néanmoins, il redoute un peu le jeune Claude-André Lachance en raison de la machine dont ce dernier dispose. Quant aux accusations dont il est victime par M. Lachance, père, il considère "que c'est de fort mauvais goût et que c'est une méthode qu'on n'emploie plus dans notre parti".

Le jeune Lachance, de son côté, se présente comme le "candidat de l'harmonie". "Il faut mettre fin, écrit-il aux membres de l'association du comté, à cette situation malheureuse qui engendre la discorde et paralyse les activités politiques libérales du comté. Faites-moi confiance. Je m'engage à régler nos problèmes dans le meilleur intérêt de l'association et du Parti libéral", conclut-il.

Lewis accuse Trudeau de subventionner "ses amis"

par Pierre SAINT-GERMAIN

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Au cours d'une visite-éclair à Québec hier, M. David Lewis a accusé le gouvernement Trudeau d'avoir subventionné la Davie Shipbuilding, "filiale de Steamship Lines, donc de Power Corporation, amie du parti libéral", pour la construction de navires destinés à des sociétés de Grande-Bretagne et du Liberia — et non pour la création d'une marine marchande canadienne.

Le leader du NPD a soutenu que de 1968 à 1974, la Davie Shipbuilding a reçu d'Ottawa des subventions s'élevant à \$29 millions, dont \$15,6 millions pour les bâtiments susmentionnés.

Affirmant que M. Trudeau s'était prononcé en 1972 pour l'existence de chantiers canadiens de construction navale que le gouvernement fédéral n'aurait pas à subventionner, M. Lewis a enchaîné:

— Il me semble clair que cette déclaration de M. Trudeau en 1972 est ridicule, car les subventions d'Ottawa servent aux chantiers d'autres pays. Je ne m'oppose pas à l'octroi de subventions à la Davie Shipbuilding, subventions qui sont nécessaires pour la création d'emplois dans cette région du Québec. Mais, à mon avis, cet argent devrait servir à la construction de navires canadiens comme commencement à la création d'une marine marchande nationale (préconisée par le NPD).

C'est au local du comité NPD de Lévis que le chef néo-démocrate a porté cette accusation au cours d'une conférence de presse donnée à la suite d'une visite sur le traversier Québec-Lévis à l'occasion de laquelle il s'est présenté à des dizaines de travailleurs.

Accueil poli

Venant de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, M. Lewis est arrivé dans la capitale au milieu de l'après-midi. Il a aussitôt pris la parole devant les quelque 350 délégués au congrès national des postiers. Parlant alternativement en français et en anglais aux congressistes, il les a assurés de l'appui du NPD dans leur lutte "pour avoir directement leur mot à dire en ce qui concerne la sécurité d'emploi face aux changements technologiques".

Indirectement, M. Lewis a invité les postiers à voter NPD aux élections du 8 juillet.

Au cours de sa conférence de presse, M. Lewis s'est réjoui de la décision de la Fédération des travailleurs du Québec d'appuyer le NPD.

"Notre parti et son leader, a-t-il souligné, sont maintenant mieux connus au Québec." Et il s'est dit confiant que le NPD y ferait meilleure figure qu'en 1972, en dépit de la consigne d'annulation ou d'abstention donnée par le Parti québécois.



Le chef du NPD, M. David Lewis, a été fait loyaliste honoraire hier par le maire de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, M. Robert Lockhart. Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, M. Lockhart a remis à M. Lewis le traditionnel tricorn loyaliste, qui fait la fierté des résidents de Saint-Jean. Le leader néo-démocrate a accepté "l'honneur", mais avec quelques réserves...

Quatorze candidats communistes au Québec

par Germain TARDIF

Le Parti communiste a annoncé qu'il présente 14 candidats au Québec, dont onze dans la région de Montréal, à l'occasion des élections provinciales.

Les trois comtés hors de Montréal sont ceux de Labelle, Terrebonne et Joliette.

Le Parti communiste a procédé au lancement de sa campagne au Québec, lors d'une conférence de presse du chef national du parti, M. William Kashtan.

Celui-ci a fait savoir que, dans l'ensemble du pays, 70 candidats brigueront les suffrages.

La campagne portera surtout sur l'inflation et sur la mise en oeuvre d'un programme destiné à la combattre, programme qui diffère de celui des autres partis politiques en lice.

Ce programme préconise le versement aux consommateurs de subsides équivalant à 25 p. cent du prix de certains produits importés; un salaire minimum de \$3,50 l'heure; une pension de retraite de \$250 par mois à partir de 60 ans; un revenu garanti

de \$4,500 par année aux célibataires et de \$6,500 aux personnes mariées.

Influencer le pouvoir

Avec 70 candidats, M. Kashtan ne s'attend certes pas à ce que son parti accède au pouvoir, mais "plus nous aurons de candidats élus, dit-il, plus nous serons en mesure d'influencer le gouvernement élu et d'empêcher cette direction vers la droite qui se dessine au sein des deux gros partis, depuis le début de la présente campagne."

Selon lui, la façon dont le gouvernement libéral a agi, en face des problèmes économiques tels que l'inflation et celle dont entend agir le Parti conservateur, s'il prend le pouvoir, ne résout rien pour les travailleurs.

"Un contrôle et un gel des salaires atteint, au contraire, les salariés alors que ce n'est même pas là que commence l'inflation."

Le Parti communiste préconise, d'autre part, une politique nationaliste en économie et une libération du Canada de l'emprise économique américaine et des campagnes multi-nationales.

Le budget national du Parti commu-

niste est de \$95,000, mais on compte sur les contributions des membres du parti, des sympathisants et d'un certain nombre de groupements de jeunes ou de syndiqués.

La campagne se présentera surtout sous forme de distribution de brochures de porte-à-porte, d'assemblées de parti ou d'assemblées contradictoires.

Le chef, M. Kashtan, anciennement de Montréal, demeurant maintenant à Toronto, reviendra dans la métropole le 27 juin pour participer à un grand ralliement du parti.

Pour le Québec, le directeur de la compagnie est M. Samuel Walsh, qui est également candidat dans le comté de Saint-Denis. Sa femme, Mme Jeanette Walsh, est candidate dans Laurier.

Huit des 14 candidats communistes du Québec sont des femmes. Dans l'ensemble du pays, le nombre des candidates est d'une vingtaine.

Parmi les candidats québécois, on compte également deux leaders syndicaux.

Le Parti communiste groupe 5,000 membres cotoisants au Canada et 250 au Québec.

JOLIETTE: LaSalle devra répéter l'exploit de 1972

par Fernand BEAUREGARD
envoyé de LA PRESSE

Si le Parti progressiste-conservateur de Robert Stanfield, dans la bataille titanesque pour effectuer une percée au Québec, considère gagné d'avance le comté de Joliette, il s'expose peut-être à une dure déception.

Les stratégies du PC feraient bien de se rendre compte que c'est à un Roch LaSalle INDEPENDANT, à un homme qui avait quitté les rangs conservateurs en claquant les portes, que l'électorat de ce comté avait, au scrutin de 1972, donné une très confortable majorité de 5,255 voix sur son plus proche adversaire, le libéral Claude Livernoche.

Ils devraient noter également avec beaucoup d'appréhension que le candidat du PC, Sylvio Ricard, avait été misérablement écrasé, ne récoltant que 1,770 voix contre 18,074 pour l'indépendant Roch LaSalle.

Il est vrai que le "rebelle" LaSalle,

après une aventure hors-PC de presque trois ans, rentrait dans le giron du Parti progressiste-conservateur, en février de cette année, et que c'est sous la bannière du PC qu'il sollicite un renouvellement de mandat.

On aimait LaSalle, l'indépendant

Mais il semble que la population du comté de Joliette aimait beaucoup le statut d'indépendant que s'était donné leur député, ce petit gars de la place, cet ancien maire du coquet village de Crabtree, cet athlète accompli (joueur de hockey, de baseball), cet homme tout simple, autodidacte, ex-travailleur d'abattoir, vendeur, commis-voyageur, féru de connaissances agricoles.

"Il comprend nos problèmes, il parle notre langage et il se bat pour nous autres à Ottawa", voilà les réactions-type que l'on recueille dans le comté de Joliette, dans les secteurs Rawdon-Montcalm et l'Assomption, châteaux-forts des libéraux mais

qui ne comptent que 40 p. cent de la population du comté.

Roch LaSalle, s'il s'était représenté comme "indépendant", aurait répété sans aucune difficulté son exploit de 1972. Comme "conservateur", comme l'homme de Stanfield, il aura des problèmes.

"Nous, vous savez, on est pas 'ben chaud' pour Stanfield", nous a-t-on répété ici et là, tant dans la ville de Joliette que dans les rangs du comté.

C'est là le principal handicap auquel le député sortant aura à faire face. Il en est tout à fait conscient. Et depuis même avant le déclenchement de l'actuelle campagne, il avait commencé un porte-à-porte qui déjà lui a fait rencontrer la majorité des électeurs de sa circonscription.

Sa tâche: leur expliquer pourquoi il a réintégré les rangs des progressistes-conservateurs, les persuader qu'il

pourra à l'intérieur de cette formation politique, mieux servir encore leurs intérêts. Et il ne manque pas de leur faire miroiter la possibilité que le PC pourrait bien ravir le pouvoir aux libéraux, que dans un quel cas, "leur député" se verrait sans aucun doute se voir confier des "tâches" importantes. Le mot "ministère" n'est pas prononcé, mais il est implicite.

Autre handicap et de taille lui aussi. On sait qu'en 1972, comme candidat "indépendant", Roch LaSalle avait reçu l'appui des "péquistes" de la population joliettoise. C'est René Lévesque lui-même qui avait donné cette consigne à ses troupes: votez pour LaSalle.

Or, cette fois-ci, ce même René Lévesque a émis cette directive: les "indépendantistes" doivent s'abstenir d'appuyer quelque parti fédéral que ce soit.

Si cette consigne est suivie fidèlement — ce qui n'est pas sûr — voilà

plusieurs milliers de votes sur lesquels il ne pourra pas compter.

Voilà pour les principaux handicaps. Et les avantages. Ils sont aussi nombreux et pourraient bien contrebalancer les handicaps.

Tout d'abord, Roch LaSalle a un "bilan" extrêmement positif comme député de Joliette, fonction qu'il assume depuis 1968, époque où il remportait le comté pour le PC en dépit du rez de marée de la trudeau-manie.

Les créditistes ont ralenti

On n'a rien à lui reprocher de ce côté-là. Il a sans cesse plaidé la cause de la population qu'il représente, et s'est quotidiennement occupé de ses problèmes.

Autre avantage: le candidat conservateur aux élections de 1972, M. Sylvio Ricard, avait recueilli 1,770 voix. Ces voix-là lui sont, déclare-t-il, acquies.

Les créditistes avaient récolté près de 6,000 voix au dernier scrutin. Or, la machine "caoutchouc" a des ratés.

Le grand chef, s'il n'est pas vraiment malade, n'a plus l'allure des années passées. Ses troupes sont désemparées, divisées.

Sans doute une partie de ce vote se tournera du côté du PC. C'est du moins ce qu'espère Roch LaSalle.

Et si la "Trudeau Express" est venu prêter main forte au jeune candidat libéral Serge Rochon (conseiller municipal) de Joliette, il ne faut pas oublier le "LaSalle Express", cette Fort Marquis bleue qu'utilise le député sortant pour sillonner les routes du comté chaque jour, du matin au soir, et rencontrer citoyens et ruraux.

Tout indique que la vieille manière du porte-à-porte qu'utilise Roch LaSalle est tout aussi efficace que le "gare à gare" du grand manitou libéral.

Politique, cirque et mime au Jeune-Théâtre

par Martial DASSYLVA

RIMOUSKI — La dernière série de spectacles donnés au festival annuel de l'Association québécoise du Jeune-Théâtre (AQJT), qui s'est terminée dimanche, aura confronté les spectateurs à trois genres bien différents: le mime, le cirque et le théâtre francophone politique.

Dans le secteur du théâtre politique, deux groupes, le Théâtre Euh!, de Québec, avec "Les Sept Péchés Capitales" et le Théâtre de la Shop, de Montréal, avec "Firestone, la lutte continue" ont prouvé chacun à sa façon qu'il n'est pas facile d'éviter les sermons et les simplifications.

Après la représentation du spectacle du Euh!, vendredi soir, quel qu'un méditait à la blague que ça avait la subtilité des caricatures de Dupras et des discours de Caouette.

En effet, le principal défaut de la plupart de ces exercices dits "engagés" est, à mon sens, de vouloir prouver tout prix, que le système politique est pourri, que le monde est divisé en deux camps bien tranchés, les ouvriers et les capitalistes, et que le nouveau contrat social à négocier doit être nécessairement à gauche mais de type marxiste et léniniste. Le défaut aussi de prendre de dangereux raccourcis sinon avec la vérité du moins avec la réalité dont les composantes et les structures n'ont jamais la clarté d'un syllogisme en barbara ou la simplicité d'un raisonnement d'un enfant de cinq ans.

Jusqu'à un certain point, ce théâtre-là est engagé pour être sainement critique et trop militant pour être vraiment équilibré se rapproche du théâtre de boulevard. Comme le théâtre de boulevard, le théâtre politique veut faire croire que tout est clair comme de l'eau de roche. Alors que le théâtre de boulevard repose sur un parti pris d'optimisme et de bonne humeur qui interdit la moindre velléité de changement et de réforme, le théâtre politique repose quant à lui sur une lucidité manichéenne, donc faussée, combinée à un militantisme qui pratique volontiers la mise à l'index.

Bien fait

"Les Sept Péchés Capitales" du Théâtre Euh! reprend les Péchés Capitaux de Brecht en leur apportant une connotation locale, soit l'expropriation de Ti-Jean et Jaquette qui habitent le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec.

Tout le spectacle est monté comme un spectacle de clown, avec les roulements de tambour d'usage, les commentaires, présentations de cartes et interventions d'un meneur de jeu habillé sur son trente-six, cependant qu'à quelques pieds derrière un saint Miam-Miam joué, symbole des forces de l'Ordre et de l'Argent, trône tantôt majestueusement tantôt à moi-

tié endormi et intervient le cas échéant. Un décor d'étendards étoilés complète l'ensemble.

Il faut reconnaître que les gens du Théâtre Euh! savent leur métier. Incidemment, ils savent aussi comment faire valoir leurs idées en discussions publiques et éviter les embûches d'une discussion générale après la représentation de leur show. Le spectacle est très propre et à l'intérieur des coordonnées que les gens du Euh! se sont fixées, c'est superbement efficace. Mais, encore une fois, le problème se situe au niveau des prémisses.

Les remarques qui précèdent valent également pour le Théâtre de la Shop, même si les données du problème, l'évolution du syndicalisme à la Firestone, sont moins simplifiées et générales que dans le cas des "Sept Péchés Capitales", où un couple doit prendre conscience du caractère oppressif et aliénant du système.

Les discours succèdent aux réunions syndicales, les rencontres avec le boss aux séances de négociations truquées, les incidents de travail aux lignes de piquetage. Le spectacle prend l'allure d'une bande dessinée annoncée par "prompter" et ponctuée par le tambour et la clochette.

Ca traîne en longueur parfois mais, à la différence du Théâtre Euh!, on a l'impression que le Théâtre de la Shop fait quand même un peu plus confiance à l'intelligence et à la lucidité des spectateurs qu'il veut embrigader.

Du mime à gogo

Le Festival de l'AQJT a fourni, d'autre part, une occasion de voir plusieurs sortes de mime: abstrait, cérébral et un peu ésotérique mais quand même intéressant dans le cas du "Dialogue musculaire", du Théâtre-Mime du Québec (Michel Barrette et Robert Séguin); en partie conventionnel et en partie de recherche dans le cas du spectacle de Robert Dion et Louise Denis; et, tout à fait hors des sentiers battus, avec les numéros de la troupe Vichemonia Yacamayo (Patrice Arbour et Bernard Carez).

Robert Dion et Louise Denis présentent le climat et l'atmosphère à l'anecdote qu'ils n'abandonnent cependant pas. Ils essaient également d'intégrer au mime certains éléments du cirque, de même que les masques.

La production qui résulte de cette combinaison est d'une beauté formelle indéniable avec, de temps à autres, de petites incidences humoristiques qui n'ont rien de déplacé. Est-ce qu'une pantomime renouvelée pourrait émerger de cette recherche de Dion et Denis? C'est à souhaiter.

La pantomime telle que la pratiquent Patrice Arbour et Bernard Carez est au mime ce que le turlutage est à l'opéra. Aussi, il vaut mieux considérer la relation de leur

spectacle avec le mime comme un cousinage de la fesse gauche plutôt que comme une parenté en ligne directe. N'empêche pourtant que ce spectacle des "Mimes Electriques" aura été l'une des choses les plus attendues, les plus fraîches, les plus cocasses de tout le festival.

En ajoutant aux techniques régulières du mime tout un assortiment de sons, cris, sifflements, croassements et bruits de bouche imaginables et imaginables, Patrice Arbour et Bernard Carez fabriquent des histoires absolument abracadabrantes et désopilantes.

Le seul inconvénient de leur entreprise vient de ce que ces histoires, comme "la Bombe dans le parc" et

"les Sadico-maso-mauvaises haleines" traînent en longueur et sont trop appuyées. Ceci corrigé, il ne fait aucun doute que les "Mimes Electriques" pourraient sûrement faire du ravage dans le domaine du spectacle québécois, si seulement ils étaient plus connus.

Chatouille et Chocolat

Ce pourrait être également le fait des clowns Chatouille, Chocolat et Bezom dont le spectacle "Chatouille et Chocolat à la besogne", qui vient de prendre l'affiche aujourd'hui même au Théâtre du Nouveau Monde dans le cadre du Théâtre-Midi, a apporté une conclusion de festival exception-

THEATRE / CRITIQUE

nelle. A tel point que pendant la discussion publique qui a suivi la représentation de leur spectacle, samedi soir au centre civique de Rimouski, une auditrice a pu dire et résumer ainsi l'impression générale: "C'est parfait ce que vous faites!"

En effet, Chatouille et Chocolat multiplient les tours de force physiques. Leurs numéros, généralement très drôles, s'enchaînent, par ailleurs, sans aucune difficulté, le spectateur n'ayant aucune peine à suivre la "ligne mélodique" à la fois très linéaire et très logique du spectacle.

En la personne de Chatouille, Chocolat et Bezom, le monde merveilleux des clowns, de la piroquette et de la facétie a fait une entrée fracassante à Rimouski. Mais en même temps que lui s'affirmaient la nécessité et la rentabilité de l'ouvrage bien fait. Car c'est justement par ses atouts qualités professionnelles et techniques que "Chatouille et Chocolat à la besogne" s'est imposé au public pourtant difficile du Jeune-Théâtre. La leçon à tirer est, à mon sens, capitale. J'y reviendrai dans mon bilan du festival, samedi prochain.

MUSIQUE / LA SEMAINE

Orford va fêter les JMC cet été

Le 25e anniversaire de fondation des Jeunesses Musicales du Canada sera célébré cet été lors du festival annuel du Centre d'art des JMC, situé au mont Orford, dans les Cantons de l'Est.

L'événement le plus important de ce festival est certes la création de l'"Orchestre Orford", initiative à laquelle le ministère des Affaires culturelles du Québec et l'Office franco-québécois pour la jeunesse ont collaboré. Cet orchestre sera constitué d'étudiants des Conservatoires de musique du Québec, d'étudiants réguliers du Centre d'art et de jeunes musiciens de France. Cet orchestre sera dirigé par Pierre Héty et donnera des concerts pendant la semaine-anniversaire, du 18 au 24 août. Cette semaine marquera également la fin de la saison du Centre d'art d'Orford, qui aura été inaugurée le 29 juin par un concert de l'Orchestre du Centre National des Arts, d'Ottawa.

La saison de concerts, cet été, à Orford, comprendra principalement:

- a) le dimanche, en fin d'après-midi, une série dite "Début" donnant, aux plus prometteurs parmi les étudiants du Centre d'art, l'occasion de se produire en public;
- b) le mardi soir, des cours publics d'interprétation donnés par quelques-uns des professeurs du Centre, entre autres la pianiste Monique Haas, l'organiste Bernard Lagacé, le guitariste Alexandre Lagoya, le musicologue Gilles Potvin (conférence sur Albani) et le mime Claude Saint-Denis;

c) le mercredi soir, les traditionnels concerts gratuits de Radio-Canada;

d) le vendredi soir, des concerts donnés par les professeurs du Centre, dont le pianiste Mario dell'Ponti, la pianiste Anisia Campos, le baryton Pierre Mollet, les guitaristes Henri Dorigny et Ako Ito, etc.;

e) le samedi après-midi (et par exception à l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, à quelques milles d'Orford), plusieurs concerts formant un festival Bach donnés par les organistes Bernard et Mireille Lagacé et Gaston Arrel, l'Orchestre de chambre McGill, le flûtiste Pierre Séchet, le violoncelliste Klaus-Peter Hahn;

f) enfin, le samedi soir, comme par les années passées, un grand concert constituant, en somme, l'événement majeur de la semaine: on y entendra également des professeurs du Centre dont Lagoya, Haas et Hahn déjà nommés, le ténor soprano Mareda Gauthier-Graves (révéla lors de la dernière saison du Ladies' Morning Musical Club) et l'Orchestre Orford.

La grande semaine-anniversaire déjà mentionnée (du 18 au 24 août) comprendra des concerts de l'Orchestre Orford, de l'ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec, du contralto Maureen Forrester, du pianiste Claude Savard (programme Schumann) et, comme couronnement, le 24 août, la Messe en si mineur de Bach avec comme solistes Maureen Forrester et Gaston Germain (celui-ci

également directeur général des JMC).

Du bois mort au Conservatoire

Sous le règne de Raymond Daveluy, le nouveau directeur du Conservatoire de musique du Québec à Montréal, il sera plus difficile, sinon d'y être admis, en tous cas d'y rester! Sans préciser que les examens d'admission seront dorénavant plus sévères, un porte-parole du Conservatoire nous a confié: "Nous allons procéder à une vérification de tous les élèves, nous allons analyser chaque dossier, nous allons faire une sélection de la sélection... Nous voulons éliminer le bois mort." Le nouveau directeur a exprimé le désir d'écouter personnellement chacun des élèves de la maison.

On peut supposer qu'éventuellement chaque professeur subira lui aussi le même "check up"...

Un seul concert d'importance cette semaine: le récital du jeune violoncelliste Denis Broth, demain soir, au Redpath Hall de l'Université McGill. Denis Broth jouera notamment deux œuvres pour violoncelle seul, de Bach et de Hindemith. Avec Charles Reiner au piano, il exécutera des œuvres de Boccherini, Beethoven et Tchaïkovsky. C'est une présentation du Goethe-Institut et l'entrée est libre.

En guise de fin de saison musicale, mentionnons encore, pour les

intéressés, le concert donné par un détachement de 17 violonistes du Bolshoi de Moscou, ce soir et demain soir, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, ainsi que les "mini-opéras" de la Poudrière, dont la première production comprend "Le Magicien", de Jean Vallerand, et "The Medium" (en version originale anglaise), de Menotti.

Jeudi de cette semaine, à compter de 19 h 30, au restaurant Héloïse-de-Champlain, aura lieu une grande manifestation des Concours de musique du Québec. Il y aura d'abord cocktail, puis dîner, enfin concert de quelques-uns des gagnants des Concours, section Montréal, de cette année et des années passées. On y entendra notamment le pianiste William Tritt et le soprano Céline Dussault (cette dernière fait partie de la distribution de "The Medium", de Menotti, présentée à quelques pas de là, sur la petite scène de la Poudrière).

A la suite du célèbre violoncelle Mstislav Rostropovitch, d'autres musiciens soviétiques éminents viennent de demander à leurs "supérieurs" l'autorisation de séjourner à l'étranger pour des périodes de temps indéterminées. Il s'agit du pianiste Sviatoslav Richter, du chef d'orchestre Gennady Rozhdestvensky et du chef d'orchestre et altiste Rudolf Barshai. On sait que Rostropovitch vient d'arriver à Londres où il entend vivre deux ans.

Claude GINGRAS

tnm tél. 861 0563

mésalliance

de bernard shaw

ronald france marushka stankova
leo ilial gisele schmidt
louis marleau guy provost
denis mercier paul savioie
Jean-Pierre Belanger

mise en scène
jean faucher, jean louis roux
costumes françois barbeau

Avant dernière semaine

ECOUTE VOIR.

pour

cklm 1570

Complètement à droite de la bande AM

LES FILMS MUSICAUX présentent

BELAFONTE

et plus de 25 artistes

REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE
Dimanche 9 juin 14h30 p.m.

4 AOUT 9 JUIN

Billets en vente à la Place des Arts, chez Savard & Frère et au Mont-Royal Trust PNM

SALLE WILFRID-PELLETIER
PNEUMATIQUE

ON NE PEUT VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU "BINGO"

Rene Homier Roy
"Bon Dimanche"

LES FILMS MUSICAUX présentent
UNE PRODUCTION
PIERRE DAVID, JEAN CLAUDE LORD

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

PAPINEAU
PAPINEAU & MONT-ROYAL 521-6853

à 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45 p.m.

vendre n'est pas un problème... si vous annoncez dans les PETITES ANNONCES

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE INC.

LES CHINOIS À PARIS!

UN FILM DE JEAN YANNE

LES CHINOIS DE JEAN YANNE ARRIVENT

FLEUR DE LYS 858 est. Ste-Catherine 288-3303

CINÉMA DE PARIS 896 St-Catherine 961-2998

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN AMÉRIQUE DU NORD

LES VIOLONS DU BOLSHOI

ET LES SOLISTES

Tamara Sorokina Soprano

Yuri Mazuruk Baryton

DE L'OPERA BOLSHOI

17 VIOLONISTES HORS PAIR

2 VOIX ADMIRABLES

RIMSKY-KORSAKOV TCHAIKOVSKY PROKOFIEFF

RACHMANINOFF GLAZOUNOV VLASOV

CE SOIR et DEMAIN SOIR - 20 h 30

Billets: \$8, \$7, \$4.50, \$3.50. En vente: CCA 1822 ouest, Sherbrooke

Place des Arts, Montreal Trust, P.V.M.

Agences et Chargex 932-2234

THÉÂTRE MAISONNEUVE

CÉLIBATAIRES AIR CLIMATISÉ

Rendez-vous, réunions amicales de gala ou tous les célibataires sont invités, endroit accueillant, ambiance artistique et distinguée, activités sociales et culturelles, danse. Danser mercredi et samedi.

Pour avoir une brochure du Centre culturel Outremont

Appelez CR. 2-7040

Pour une vie sociale et personnelle plus riche...

CLUB AMICAL AUX 1001 ACTIVITÉS:

- Soirées dans les Laurentides
- Soirées gastronomiques
- Soirées sportives
- Soirées dansantes
- Voyages croisières pour célibataires
- Soirées de discussion
- Échange de leçons
- Séances d'initiation aux méthodes naturelles de promotion des maladies, etc., etc., etc.

RENCONTRE - ÉCHANGE - CROISSANCE

Tél.: 861-2977

POUR DOCUMENTATIONS GRATUITES

SALLE RESNAIS

18 ANS

Glissements progressifs du plaisir

Un Chabrol époustouflant, mené à un train d'enfer

CLAUDE CHABROL

JEAN LUCS TRINTIGNANT

11e SEMAINE

Un Chabrol époustouflant, mené à un train d'enfer

CLAUDE CHABROL

JEAN LUCS TRINTIGNANT

37e saison

La Poudrière

Mini-Opéras du Maurier Du 29 mai au 15 juin

THE MEDIUM

de Gian Carlo Menotti

et LE MAGICIEN

de Jean Vallerand

avec Robert Savioie Bruno Laplante Marie Trudel

André Sébastien Savioie, au piano

Mise en scène de Jeanine Beaubien

Renseignements: 526-0821

INSCRIPTION OUVERTE

Pour les cours d'été aux apprentis de La Poudrière

Hotel Sheraton Mont-Royal G20 de 10h à 18h.

PAPILLON

UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNÉE

14 ANS

EN FRANÇAIS

STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN

PAPILLON

EN COULEUR

BASE SUR LE LIVRE D'HENRI CHARRIÈRE

DÈS DEMAIN!

PAPINEAU
PAPINEAU & MONT-ROYAL 521-6853

14 ANS

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST

Un film de ANDRÉ BRASSARD

FESTIVAL 525-8600

1206 St. Catherine e

ETUDIANTS 1.50

4e MOIS

MAISON SUR LA GAUCHE

LA DERNIÈRE

2 GRANDS FILMS

Ces hommes sont de véritables héros!

18 ANS

Le Sexe Sauvage

274-6155 PLAZA CANADIEN 523-5180

PIERRE RICHARD BERNARD BLIER

je sais rien mais je dirai tout

5e SEMAINE

SUR SEM.: 7:30, 9:30

JEAN-TALON 725-7000

MAISONNEUVE 525-2174

Moins de 14 ans \$100

Volumineux rapport secret sur la mort de Marilyn

LONDRES (AFP) — Marilyn Monroe a-t-elle été assassinée? C'est à cette question que tente de répondre M. Robert Slatzer qui fut, pendant deux jours seulement, l'un des quatre époux de la grande vedette américaine, dans un livre qui doit paraître l'année prochaine en Grande-Bretagne et dont les premiers extraits ont été publiés hier par le journal po-

pulaire britannique "Sun". M. Robert Slatzer, qui avait maintenu des liens d'amitié avec son ancienne épouse, révèle qu'il avait rencontré Marilyn quelques semaines avant sa mort et qu'il l'avait trouvée malheureuse et angoissée. — Malheureuse, affirme M. Slatzer, parce que Robert Kennedy alors ministre de la Justice des Etats-Unis, lui

ayant promis de l'épouser, l'avait par la suite abandonnée.

Angoissée, en raison des disparitions d'objets qu'elle avait constatées chez elle et parce qu'elle sentait sa ligne téléphonique surveillée. "Je suis effrayée, aurait-elle confié à Robert Slatzer, Bobby a

tant de relations dans la pègre." Aussi, M. Slatzer estime que si l'ennemi no 1 de Bobby Kennedy, Jimmy Hoffa, le chef du Syndicat des camionneurs américains, n'a pu être incarcéré qu'après la démission du ministre de la Justice, c'est parce que

Hoffa connaissait ses rapports avec l'actrice. Enfin, M. Slatzer affirme que, pour élucider les conditions mystérieuses dans lesquelles Marilyn est morte, l'on devrait avoir accès à un rapport long de 723 pages, scellé et placé sous les verrous aux archives de Los Angeles.

Parmi les témoignages contenus dans ce rapport figure notamment, selon lui, une déclaration détaillée faite par M. Robert Kennedy à un officier de police de la localité californienne et dont la teneur a fait l'objet, jusqu'à maintenant, du plus grand secret.

CINÉ-PARC Laval 2
 Autoroute des Laurentides
 Sortie 9-0 Tel: 622-5555

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
 Autoroute 20 Est, sortie 58 Tel: 655-5515

RETENU EN 2e SEMAINE
 Le plus grand spectacle jamais réalisé
LES DIX COMMANDEMENTS
 Charlton Heston
 Yul Brynner
 Un spectacle de 3h40 minutes

POUR TOUS
 3 GRANDS FILMS DE LA PART DES COPAINS
 Charles Bronson
 LES JARDINS DES FINZI CONTINI
 PREMIERE FOIS DANS UN CINÉ-PARC
ELDORADO
 avec John Wayne

CINÉ-PARC Laval 1
 Autoroute des Laurentides
 Sortie 9-0 Tel: 622-5555

POUR TOUS
 3 GRANDS FILMS!
 1 LE CERCLE ROUGE Alain Delon
 2 LES FUNÉRAILLES À BERLIN Michael Caine
 3 SAFARI AU GRAND NORD

Institut de
1001 Danish Delights
 LOVE HERTZ
 JUDY GRINGER
 COLOR

réforme pour capricieuses...
18 ANS ADULTES
 PLUS
 CE CHÉRI EXCELLE DANS LE CORPS À CORPS
LOVE and KISSES
 COULEUR
 10:00, 12:55, 3:45, 6:40, 8:15
 3e SEMAINE

EVE
 603-2151

CINÉMAS UNIS
 VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

Les extravagantes aventures d'un visage pale
 EN COULEUR
 avec **DUSTIN HOFFMAN**
VERSAILLES
 7265 SHERBROOKE E. 352-4020
GREENFIELD PARK
 PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

POUR TOUS
 VERSAILLES (Salon rouge)
 sur semaine des 7h10 p.m.
 GREENFIELD -1- sur semaine des 7h10 p.m.

"LES HOMMES"

LE DRAME IMPLACABLE DE L'HÉRÉDITÉ!
 une femme peut-elle renier sa mère et rejeter son enfant?
petits anges noirs
 2e FILM
 "SANTOS ET LE TRÉSOR NOCTEZUMA"

Ciné-parc Dollard
 TRANS-CANADIENNE S. 35 684-8442

HARRY NILSSON — RINGO STARR
DORVAL
 260 AVE DORVAL 631-8586
PALACE
 698 STE-CATHERINE O. 866-6991
Ciné-parc Dollard
 TRANS-CANADIENNE S. 35 684-8442

Son of Dracula
 PALACE
 Au ciné-parc seulement:
"MANIACS ON WHEELS"

CINÉ-PARC ODEON
 OUVERT
 523-9751 655-0692

SERGIO LEONE présente
"MON NOM EST PERSONNE"
 Henry Fonda — Terence Hill
 ECRAN 1
 UN FILM DE SERGIO LEONE
 ROD STEIGER JAMES COBURN
"IL ÉTAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION"
 ECRAN 2
 Burt Lancaster
"VALDEZ"

DE RETOUR!
14 ANS
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
 de SERGIO LEONE
 2e SEMAINE
 OUEST: 7 h 00
 MARIA: 9 h 50
LES DE L'AVE MARIA
MERCIER
 STE-CATHERINE-PIE-IX 355-4224

LES VALSEUSES
 film de Bertrand Blier
 Gérard Depardieu
 Patrick Dewaere
 Jeanne Moreau
BERRI
 ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
VILLERAY
 ST-DENIS JARRY 388-5577

6e MOIS
PAUL NEWMAN
ROBERT REDFORD
THE STING
 12 h 20 - 2 h 30 - 4 h 50
 7 h 20 - 9 h 30
 ATWATER 1
 PLAZA ALEXIS NIMON
 935-4246

LE DERNIER FILM DES "CINGLES"
14 ANS
CARRY ON ABOARD
 7 h 15 - 9 h 15
PLACE DU CANADA
 VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
SERGIO LEONE
 présente
MON NOM EST PERSONNE
 HENRY FONDA — TERENCE HILL
 TONINO VALERII
 PULVIO MORSELLA
 ENNIO MORRICONE
CHAMPLAIN
 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1845
CREMAZIE
 ST-DENIS, CREMAZIE 388-4218
VERDUN
 3e SEMAINE
Trois-Rivières
 Le Paris

Salle Renoir
 Première fois en français à prix populaires!
Marlon Brando
Le Dernier Tango à Paris
 7 h 00 - 9 h 30
 Salle Mc Laren
 On ne peut vivre au Québec en 1974 sans avoir vu Bingo!
BINGO
 Une production Pierre David, Jean-Claude Lord
le DAUPHIN
 BEAUDIN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

à la recherche du Plaisir
LA COMTESSE NUE
 COULEUR
"VIXEN, LA RENARDE"
 en couleurs
GRANADA
 4353 STE-CATHERINE E. 255-2428

Petites Filles ou Femmes?
18 ANS Adultes
Jeunes Filles aux Lèvres Fiévreuses
Les Jeunes Séductrices
LAVAL
 Centre d'Achats LAVAL 688-8200
VERSAILLES
 7265 Sherbrooke E. 353-7880

les meilleures "abai-sai" en ville!
Caroline la Nymphomane
les ASSOIFFÉES d'AMOUR
 avec SYBILL DANNING - EVA GARDEN - CHRISTIANNE MAYBACH
LAVAL
 Centre d'Achats LAVAL 688-8200
GREENFIELD Pk.
 Pl. Greenfield Park 671-6129

LINDA LOVELACE dans
DEEP THROAT PART III en couleur
 2e film: "LOVE & FUN AT THE DANCING SCHOOL"
 en couleur
 Deep throat: 10:15 a.m., 1:05, 3:55, 6:45, 9:35 p.m. Love and Fun: 11:45 a.m., 2:35, 5:25, 8:15 p.m.
 55 STE-CATHERINE E. 248-5512 ST-LAURENT

AVIS:
 LE TRAITEMENT DE CERTAINS ÉPISODES DU FILM RISQUE DE SURPRENDRE, VOIRE DE SECOURER FORTEMENT LE SPECTATEUR.
THE EXORCIST
 Réalisation de WILLIAM FRIEDKIN
 Laissez-passer et carte de l'Age d'J. non acceptés. Tous les jours à 2:00, 4:30, 7:00, 9:30 p.m.

FILM TRÈS ÉMOUVANT. EMPREINT D'UN COMIQUE IRRESISTIBLE... L'UN DES MEILLEURS NOUVEAUX FILMS CETTE ANNÉE... À VOIR PAR TOUS LES CINÉPHILES!
The Apprenticeship of Duddy Kravitz
 En vedette:
 RICHARD DREYFUSS,
 MICHELINE LANÇOT, RANDY QUAID,
cinéma
 PLACE VILLE-MARIE 866-2644
SNOWDON
 5225 DECARIE 482-1322

Gagnant de la "Palme d'or" au Festival de Cannes
Gene Hackman
"The Conversation"
AVENUE
 1224 AVE GREENE 937-2747
DORVAL
 260 AVE DORVAL 631-8586

Paramount Pictures présente
 ROBERT REDFORD et MIA FARROW
FAIRVIEW
 TRANS CAN. S. 33 697-8095
Claremont
 5038 SHERB. O. et AVE GREY 486-7395

15e SEMAINE
LE CINÉMA
 AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477
 AVE. GREENE FACE CINÉ AVENUE

Le petit **Alfredo**
cinéma
 PLACE VILLE-MARIE 866-2644

Un homme qui ne leur laissait aucune paix. Ils devaient le trouver et le tuer.
THE CLONES
FAIRVIEW
 TRANS CAN. S. 33 697-8095
DIGALLÉ
 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

Le mardi

à la télévision de Radio-Canada

Génies en herbe
 Une compétition, animée par Serge Arseneault et mettant aux prises des représentants de diverses écoles secondaires du pays.
 À 19 heures.

La P'tite Semaine
 Un téléroman de Michel Faure racontant la vie quotidienne souvent drôle de la famille Lajoie. En vedette: Yvon Dufour, Louise Portal, Olivette Thibault et Jean Besré.
 À 19h30.

... en rappel
 Des spectacles de variétés ou récitals mettant en scène les grandes vedettes internationales de la chanson.
 À 20 heures.

Orson Welles présente
 Du mystère, du fantastique, du bizarre, de l'étonnant présenté sous forme de dramatisations par le grand metteur en scène, acteur et écrivain.
 À 21 heures.

CANADIAN THEATRES GROUP

Geneviève Bujold
KAMOURASKA
 côte des neiges Pride & Passion
 13:30, 2:45, 5:55, 7:00, 8:10
 691-1370 CHATEAUGUAY 861-0659

Teenage Tramp
 bonaventure

JIM BROWN
THE SLAMS
 côte des neiges
 13:30, 2:45, 5:55, 7:00, 8:10

3 gars 2 filles
ELVIS PRESLEY
 trésor

il était une fois, REVOLUTION
 LES POULETS
 691-1370 CHATEAUGUAY 861-0659

CARESSEUSES
 PARC-WILSON
 LONGUEUIL 671-7931

WATERLOO
ELVIS PRESLEY
 2 gars 2 filles / trésor

SGCT: Radio-Canada tente de manipuler l'information

Les membres du Syndicat général du cinéma et de la télévision (SGCT) des salles de nouvelles et des actualités de Radio-Canada à Montréal et à Québec protestent "contre l'attitude anti-syndicale de la Société Radio-Canada et contre de nombreuses tentatives de cette même société de manipuler l'information".

Dans un communiqué publié hier, ils citent trois cas de manipulation de l'information qu'ils vont soumettre au Conseil de presse du Québec et à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec:

1) L'émission "Présent national" de vendredi dernier qui donnait la réplique à la United Aircraft à la suite d'une première émission diffusée le 1er mai sur l'évolution de la conscience syndi-

cale chez les employés de cette compagnie.

"A l'enregistrement de l'émission-réplique, déclare le communiqué, le journaliste Jacques Tremblay a dû poser à la direction de la United Aircraft une série de quatre questions qui lui avaient été imposées par le superviseur Claude Piché. A la diffusion de l'émission, le présentateur a dû lire un texte qui avait été formulé par le même Claude Piché."

2) L'annulation de l'émission "Ce n'est pas tous les jours dimanche" qui devait présenter dimanche dernier un reportage sur le conflit syndical à la Canadian Gypsum.

3) A Québec, la suspension pour trois jours du journaliste Alain Marotte à la suite de son refus de "couvrir un événement survenu deux jours plus tôt en contradic-

tion avec toutes les politiques d'information de la Société Radio-Canada".

3 mises à pied

Pour ce qui est de l'anti-syndicalisme de Radio-Canada, le communiqué cite deux cas:

1) La mise à pied de deux employés contractuels à Chicoutimi. "Selon Radio-Canada, cette mise à pied était rendue nécessaire par une réorientation des émissions. Cependant, la Société Radio-Canada à Chicoutimi s'est empressée d'engager une nouvelle équipe de journalistes pour sa nouvelle émission, en septembre."

2) Le non-renouvellement du contrat du journaliste Guy Rochette, de l'émission "Présent national" à Montréal, supposément pour raisons d'incompétence. Guy Rochette est à l'emploi de Ra-

dio-Canada depuis maintenant sept ans. Il est l'un des principaux artisans de la syndicalisation des contractuels des actualités et un membre

actif du conseil du SGCT, souligne le communiqué.

En vue de trouver des solutions de rechanges à cette question de mises à pied, le

syndicat dit avoir tenté plusieurs démarches, dont des rencontres avec le directeur de l'information, Marc Thibault, le vice-président de la

Société, Raymond David, et le président Laurent Picard, mais il n'a reçu que "des refus inébranlables".

Le SGCT "étudie la possi-

bilité d'inscrire des plaintes en pratiques déloyales auprès du Conseil canadien des relations de travail", conclut le communiqué.

horaires

cinéma

ANJOU: "Nos plus belles années": 18:00; 21:40. "Terreur aveugle": 20:00.

ARLEQUIN: "Toutes les couleurs du vice": 14:30; 17:55; 21:35. "La violence est mon métier": 12:45; 16:10; 19:35.

ATWATER (cinéma 1): "The Sting": 12:30; 14:30; 16:50; 19:20; 21:30.

ATWATER (cinéma 2): "Mrs. Barrington": 12:40; 14:50; 16:40; 18:30; 20:30; 22:20.

BEAVER: "Teenage Milkmaid": 12:30; 16:10; 19:00; 21:50. "Vice or versa": 12:00; 14:50; 17:40; 20:30.

BEAVER: "Les valeuses": 12:50; 15:00; 17:10; 19:20; 21:30.

BIJOU: "L'amour, un jeu de société": 12:30; 15:30; 18:50; 22:04. "Les mille et une nuits érotiques": 13:55; 17:15; 20:35.

CANADIEN: "La dernière maison sur la gauche": 12:30; 15:40; 18:55; 22:05. "Le sexe sauvage": 14:05; 17:15; 20:25.

CHAMPLAIN: "Mon nom est personne": 12:30; 14:40; 16:50; 19:20; 21:30.

CHEVALIER: "Les mâles": 12:35; 16:15; 20:00. "La vraie nature de Bernadette": 14:20; 18:05; 21:45.

CINE CENTRE (1): "Même les caresses s'apprennent": 12:30; 15:35; 18:40; 21:45. "Avec Célestine au paradis": 14:00; 17:05; 20:10.

CINE CENTRE (2): "Mille et une nuits érotiques": 13:00; 16:20; 19:40.

CINEMA CINO: Salle rouge: "The adventures of Rabbi Jacob": 19:00; 21:00. Salle bleue: "Tango of Perseus": 19:30; 21:30.

CINEMA 2001: "Mon oncle Antoine": 19:15; 21:30.

CINEMA DE PARIS: "Les Chinois à Paris": 13:30; 15:30; 17:30; 19:30; 21:30.

CINEMA 7e ART: "Les chiens de paille": 21:40. "On achève bien les chevaux": 19:30.

CLAREMONT: "The Great Gatsby": 14:00; 16:40; 19:20; 22:00.

COMMODORE: "Orange mécanique": "Portnoy et son complexe": "Pour un dollar d'amour".

CREMAZIE: "Mon nom est personne": 12:30; 21:30.

DAUPHIN: Salle Renoir: "Dernier tango à Paris": 19:00; 21:20. Salle McLaren: "Bingers": 19:30; 21:30.

ELECTRA: "La fille de Dracula": 12:20; 15:05; 18:15; 21:25. "Malediction de Frankenstein": 13:45; 16:50; 20:05.

ELYSEE: (Salle Renoir): "Glissements progressifs du plaisir": 19:30; 21:45. (Salle Eisenstein): "Nada": 19:30; 21:45.

EROS: "Deep Throat": 10:15; 13:05; 15:55; 18:45; 21:35. "Love & Fun at the dancing school": 11:45; 14:35; 17:25; 20:15.

EVEE: "1001 Danish delights": 10:00; 12:50; 15:45; 18:40; 21:35. "Love and kisses": 11:30; 14:25; 17:20; 20:15.

FESTIVAL: "Il était une fois dans l'est": 19:30; 21:30.

FLEUR DE LYS: "Les Chinois à Paris": 13:30; 15:30; 17:30; 19:30; 21:30.

GRANADA: "La comtesse nue": "Vixen la renarde": 18:20.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Les extravagantes aventures d'un visage pâle": "Les hommes": 19:10.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Les assouffies": "Carolyn nymphomane": 18:30.

JEAN-TALON: "Je sais rien, mais je dirai tout": 19:30; 21:30.

KENT: "Alice in Wonderland": 12:05; 13:30; 16:30; 17:25; 21:05.

LA SCALA: "La fille de Dracula": 14:35; 17:25; 20:20. "La malediction de Frankenstein": 13:20; 16:00; 18:50; 21:50.

LAVAL (cinéma 1): "Les assouffies": "Carolyn nymphomane": 19:30.

LAVAL (cinéma 2): "Les jeunes séductrices": "Jeunes filles aux lèvres fiévreuses": 18:55.

LOEWS: "The Exorcist": 14:00; 16:30; 19:00; 21:30.

MAISONNEUVE: "Je sais rien, mais je dirai tout": 19:30; 21:30.

MAJESTIC: "Les feux de la chandelle": "Le dingue".

MERCIER: "Il était une fois dans l'ouest": 21:00. "Les quatre de l'ave Maria": 19:00.

MIDWINTER: "Même les caresses s'apprennent": 12:30; 15:35; 18:40; 21:45. "Avec Célestine au paradis": 14:00; 17:05; 20:10.

MONKLAND: "Papermoon": 14:55; 18:20; 21:55. "Save the Tiger": 13:10; 16:35; 20:10.

NATIONAL: "Sex Shop": 12:30; 15:30; 18:35; 21:40. "Jeux pour couples infidèles": 14:10; 17:15; 20:20.

OUTREMENT: "Week-end d'un champion": 18:45. "La maman et la paim": 20:30.

PALACE: "Son of Dracula": 13:15; 15:25; 17:30; 19:30; 21:45.

PAPINEAU: "Bingers": 12:45; 15:00; 17:15; 19:30; 21:45.

PARC: "Les caresses": 18:45; 21:50. "Sexe révolution": 20:20.

PARISIEN: "Nord à nu": 13:15; 16:40; 20:05. "Le serpent": 14:30; 17:55; 21:20.

PICCADILLY: "Paper Chase": 13:30; 15:30; 17:30; 19:30; 21:30.

PIERROT: "Orange mécanique": 18:30; 21:00.

PICHALE: "Clones": 12:30; 14:15; 16:05; 17:50; 19:40; 21:30.

PLACE DU CANADA: "Carry on Abroad": 19:15; 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:20; 14:35; 16:50; 19:05; 21:20.

PLACE VILLE-MARIE (Petit cinéma): "Allredes Allredes": 12:30; 14:20; 16:15; 18:10; 20:05; 22:00.

PLAZA: "La dernière maison sur la gauche": 12:30; 15:40; 18:55; 22:05. "Le sexe sauvage": 14:05; 17:15; 20:25.

PUSSEYCAT: "Carry On": 13:30; 16:20; 19:15; 22:00. "The Animal": 12:00; 14:50; 17:40; 20:35.

REGAL: "Orange mécanique": "Portnoy et son complexe": "Pour un dollar d'amour".

REX: "Le soleil rouge": 21:00. "La Sierra Nevada": 19:00.

RITZ: "Toutes les couleurs du vice": "La violence est mon métier": 18:00.

RIVOLI: "Papillon": 12:40; 15:25; 18:15; 21:00.

SAINT-DENIS: "Le fils du bossu": 14:30; 18:17; 21:55. "Seule contre la mafia": 12:50; 16:28; 20:06.

SEVILLE: "Mame": 14:00; 19:00; 21:30.

SNOWDON: "Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:50; 14:50; 16:55; 19:00; 21:05.

VAN HORNE: "Blazing Saddles": 13:30; 15:30; 17:30; 19:30; 21:30.

VENDOME: "Erotic Dreams": 12:15; 13:40; 15:30; 19:10; 21:00.

VERDUN: "Mon nom est personne": 20:00. "Les Caidis": 18:20; 22:00.

VERSAILLES: Salle rouge: "Les extravagantes aventures d'un visage pâle": "Les hommes": 19:00. Salle bleue: "Les jeunes séductrices": "Les jeunes filles aux lèvres fiévreuses": 18:50.

VIAU: "Les religieuses de St-Archange": "Mals qui donc m'a fait ce bébé?": "Les amants de l'île du Diabole".

VIDEOGRAPHE: "Pareil, pas pareil ou l'inverse d'une équipe qui veut du bien": 20:00.

VILLERAY: "Les valeuses": 19:20; 21:30.

WESTMOUNT SQUARE: "Serpico": 13:30; 16:10; 18:50; 21:20.

YORK: "American Graffiti": 13:10; 15:10; 17:10; 19:10; 21:10.

CINE-PARC MONT-ST-HILAIRE: "Divorce": 14:00; 17:05; 20:10.

CINE-PARC ST-JEROME: "Les évadés de la planète des singes": "Les quatre malfrats".

CINE-PARC VAUDREUIL: "Waterloo": "2 gars, 2 filles, 1 trésor".

THEATRE DU RIDEAU VERT (4644, St-Denis): "Mariaglias" d'Antonine Maillet: 20:00.

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (1200, Bleury): "Cyrano de Bergerac" d'Edmond Rostand: 20:00.

THEATRE DE QUAT'SOUS (100 est, des Pins): "Andromaque" de Racine: 20:30.

PALAI MONTCALM (Québec): "Six personnages en quête d'auteur" de Pirandello: 20:30.

LA FENIERE (Ancienne-Lorette): "La Mariée en deux" de Jean de Léry: 21:00.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE (100 est, Notre-Dame): "Victor ou les Enfants au pouvoir" de Roger Vitrac: 20:00.

musique

LA POUDRIERE (île Ste-Hélène): Ce soir, 20:30, "Le Magicien" (Jean Vallerand) et "The Medium" (Menotti). Première production des "Minipodras du Maurier". Avec Bruno Laplanche, Lois Marsh, Jacques Lafortune, Robert Savoie, Selma Keklikian, Céline Dussault, Yolande Desjardins, Marie Trudel et Sébastien Dhavernas. Mise en scène: Jeanine Beaulieu. Au piano: André-Sébastien Savoie.

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve): Ce soir, 20:30, les Violons du Bolshoi. Solistes: Tamara Sorokina, soprano et Yuri Mazurok, baryton. Œuvres de Rimsky-Korsakov, Tchaikovsky, Prokofiev, Rachmaninov, Glazounov et Vlasov.

EATON

GIVENCHY GENTLEMAN
after shave lotion
3 2/3 FL.OZ
PARIS FRANCE

GIVENCHY GENTLEMAN
eau de toilette
3 2/3 FL.OZ
PARIS FRANCE

En primeur juste pour un papa «Gentleman» de Givenchy

Nouveau, de Paris, pour lui montrer combien vous appréciez toutes les attentions qu'il a pour vous à longueur d'année. «Gentleman»: une création Givenchy bien masculine par sa fragrance et par sa présentation. Un cadeau de Paris est un cadeau du cœur!

1. Lotion après-rasage 3 2/3 oz 7⁰⁰ 2 oz 5⁰⁰ 7 1/3 oz 10⁵⁰

2. Eau de toilette 3 2/3 oz 9⁵⁰ 2 oz 6⁰⁰ 7 1/3 oz 16⁰⁰

3. Savon sur cordonnet 7 oz 6⁰⁰

(Non représenté): Baume après-rasage 3 2/3 oz 6⁵⁰

Crème à rasage 6 oz 4⁷⁵

Désodorisant anti-sudorifique à vaporiser 6 oz 5⁰⁰

Venez ou téléphonez 842-9211

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 216

UN TÉMOIGNAGE HUMAIN ET ÉMOUVANT...

"LE FILS DU BOSSU"
2^e FILM
"SEULE CONTRE LA MAFIA"

1594, St-Denis 849-4211 **st-denis** Le fils du bossu: 239-617-955
Seule contre la Mafia: 12:50-428-806

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
18 ANS Adultes
2 films en couleur

LES MÂLES
1590 DENIS 845-3222 **chevalier** Les Mâles: 12:35-418-800
La Vraie nature: 2:20-603-946

UN FILM DE STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE
1590, ST-DENIS 845-3222 **pierrrot** Clockwork Orange
Lun. à ven: 8h20-9h00
Sam. et dim.: 8h20-9h54
8h28-9h02

message pour un bon voyage à Toronto-

✓ Appelez la **Canadiana**

Le Canadiana Motor Hotel est l'un des endroits d'escalade plus intéressants et raisonnables à Toronto. Il y a tant d'avantages pour rendre votre séjour un vrai plaisir. Chambres modernes et luxueuses; salle à manger et bar-salon élégants; piscine et vaste terrain de stationnement.

Le Canadiana n'est qu'à quelques minutes du centre-ville et facilement accessible à ceux qui voyagent sur l'autoroute 401. Pour un service gratuit de réservation, téléphonez à votre membre local des Auberges Indépendantes Motor Inns. Ce nom est indiqué dans les pages jaunes. Ensuite comptez sur nous.

the Canadiana MOTOR HOTEL
(401) angle Kennedy Road
Toronto

CINE CENTRE

MÊME LES CARESSES S'APPRENNENT
PLUS AVEC Célestine AU PARADIS
COULEUR
PROGRAMME COMPLET 12:30-3:30-6:35-9:30
BLURRY & St. CATHERINE 288-7102 4462 St. DENIS 842-826

SEX SHOP
18 ANS Adultes
COULEUR
Jeux pour COUPLES INFIDÈLES
PROG. COMPLET 12:30-3:30-6:35-9:30
LE NOUVEAU NATIONAL (BLURRY)
1220 St. CATHERINE Est 521-1119

2 SEM
l'amour
Un jeu de société
Les Mille et une Nuits Érotiques
COULEUR
AUX DEUX CINÉMAS
PROGRAMME COMPLET 12:30-3:30-6:35-9:30
100-415-8000 (pour prog. complet) 743
BLURRY & St. CATHERINE 288-7102 5030, PAPINEAU 527-9131

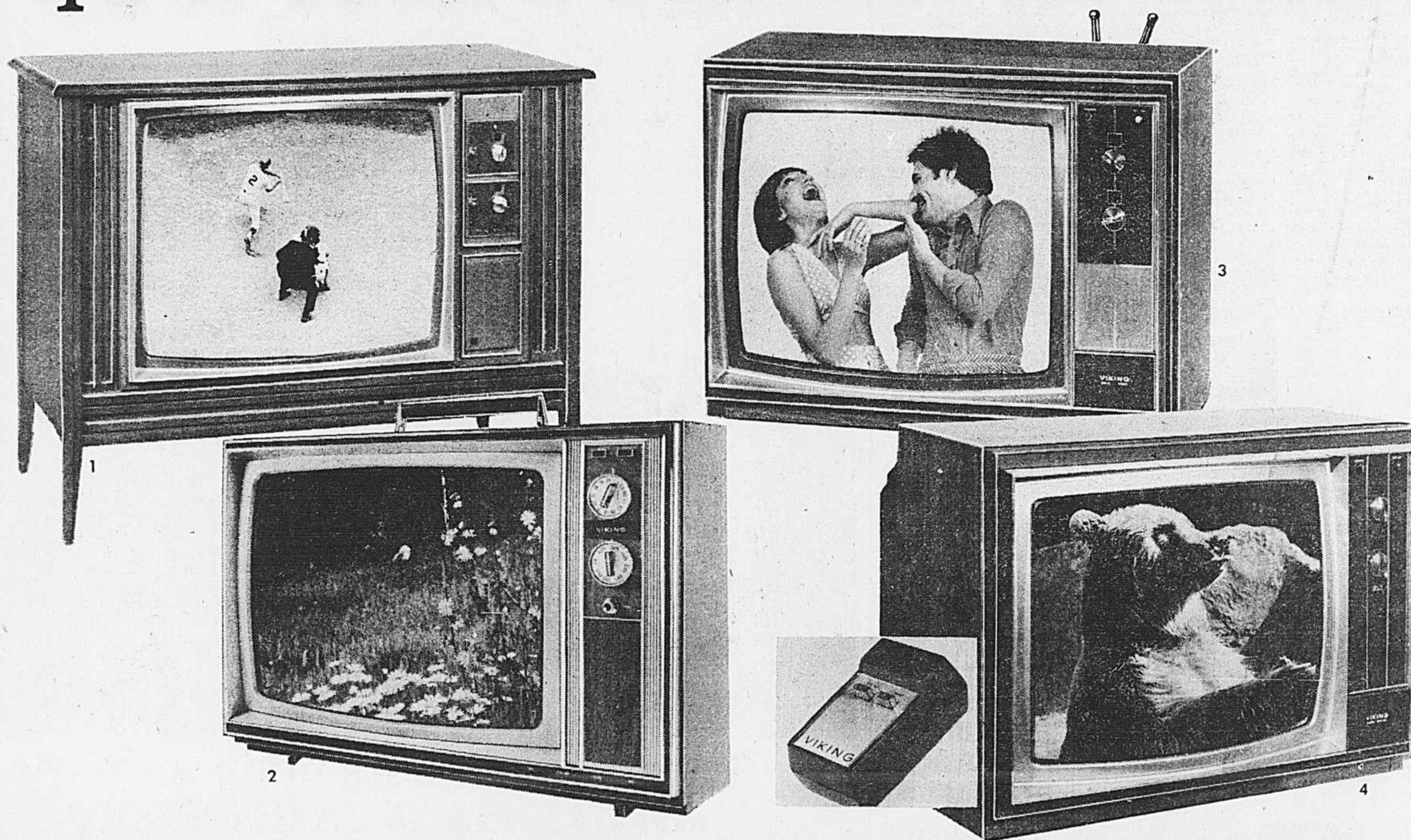
Obligatoire pour les passionnés de l'espionnage
le serpent
MAÎTRES DE L'ESPIONNAGE RÉVÈLENT TOUT!
COULEUR
nord-est
le PARISIEN
480 Ste Catho. 861-2697
rep. comp. 415-340-6105

HORREUR INCOMPARABLE!
à la recherche des plaisirs de l'au-delà
la fille de DRACULA
COULEUR
PROGRAMME COMPLET 12:30-3:30-6:35-9:30
300-635-8600
St. Cath & Amherst 522-8177

MALEDICTION DE FRANKENSTEIN
COULEUR
PROGRAMME COMPLET 12:30-3:30-6:35-9:30
300-635-8600
Papineau & Beaubien 721-5107

EATON

Pour un papa faites
les choses en grand.
Les télécouleurs Viking Eaton
et RCA offrent à papa
des couleurs si naturelles
qu'il croira être sur les lieux.



1. Télécouleur 26"
Viking Eaton

Prix
Eaton

669⁹⁹

Télécouleur meuble avec écran à matrice noire, réglage automatique de la teinte et de la couleur, accord précis, son et image instantanés. Meuble plaqué bois, châssis entièrement transistorisé. 38" x 18" x 30" environ. Modèle no 676-26 C.

2. Télécouleur Viking Eaton
portatif 20"

Prix
Eaton

449⁹⁹

Châssis transistorisé à 90% qui diminue les frais d'entretien et améliore la fiabilité. Écran à matrice noire qui projette 185 po. car. d'une image claire et précise. Dispositif "Vik-O-Matic": Un seul réglage pour la couleur, les teintes, le contraste et la luminosité. Son et image instantanés. Syntonisateurs et antennes VHF et UHF. Boîtier fini grené avec poignée. 18 1/4" H x 23 3/4" L x 17 1/4" P. Modèle no 770-20-C.

3. Télécouleur portatif 20"
Viking Eaton

Prix
Eaton

499⁹⁹

Le châssis entièrement transistorisé le rend beaucoup plus fiable. La lampe-écran "Super-Brite" à matrice noire donne une image plus claire. Allumage instantané, réglage de la couleur et de la teinte, accord précis automatique. Antenne bipôle. Environ 24" x 18 1/2" x 17 1/2" H. Fini vinyle d'aspect noyer. Modèle no 693-20 C.

4. Télécouleur 20"
Viking Eaton portatif

Prix
Eaton

579⁹⁹

Châssis entièrement transistorisé et télécommande pour son et sélection de canaux. Son et image instantanés. Réglage automatique de la luminosité. Accord précis et réglage automatique de la couleur et de la teinte. Prise pour antenne extérieure et télécâble. Boîtier en métal et fini en vinyle d'aspect noyer. Contrôle manuel à distance 24" L x 17 1/4" H x 18 1/4" P. Modèle no 683-20 CR.

Venez ou téléphonez **842-9211**

EATON EST À VOTRE SERVICE.

Centre-ville

677, rue Ste-Catherine ouest.

Pointe-Claire

Centre commercial Fairview.

Anjou

Les Galeries d'Anjou

ET MAINTENANT VIENNENT S'AJOUTER:

Mail Cavendish

et

Carrefour Laval

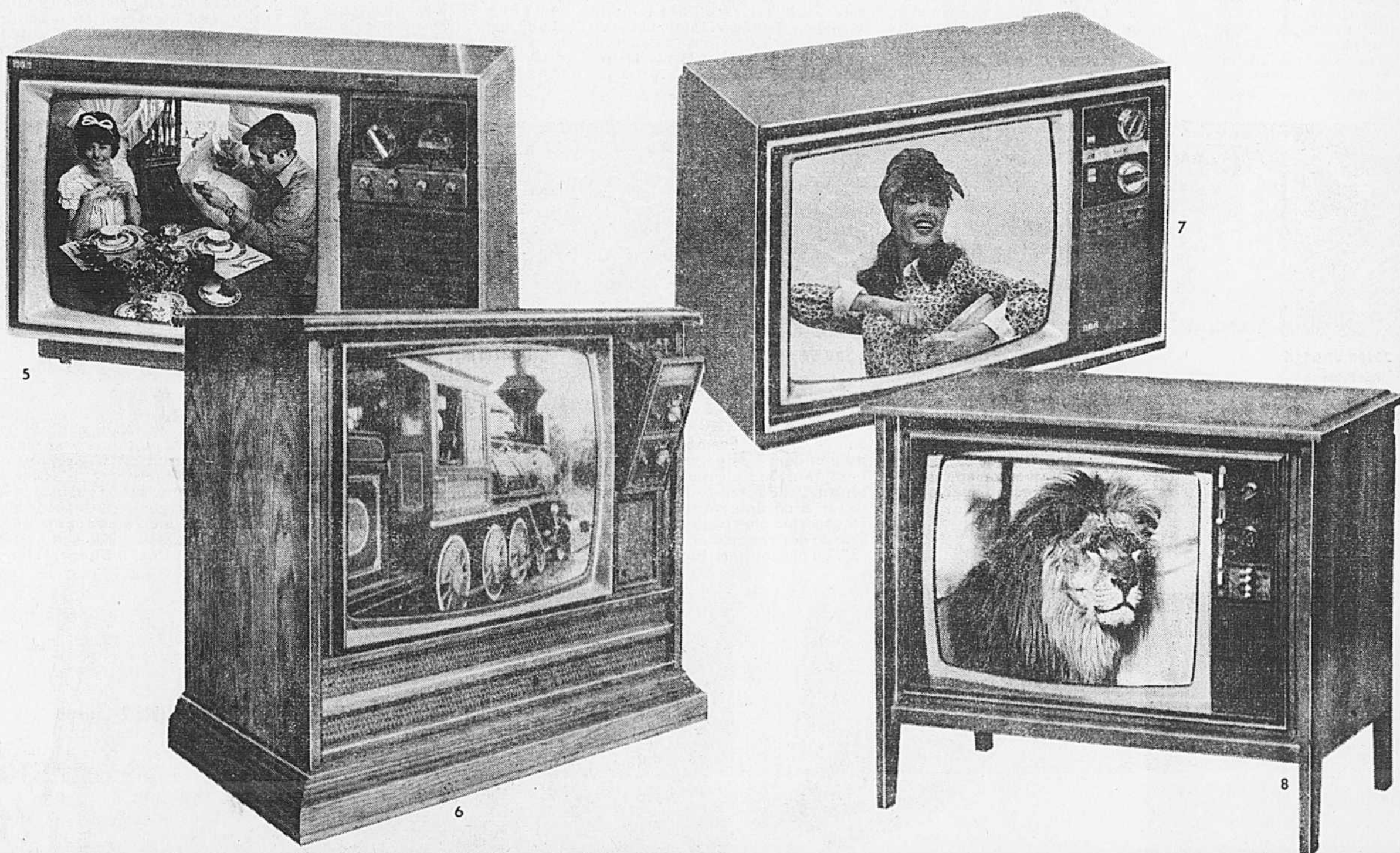
Boul. Cavendish, quartier Côte St-Luc.

Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

EATON

Pour un papa faites les choses en grand

Papa appréciera sûrement l'attention que vous aurez eue à son égard. Il aimera se détendre en regardant son émission favorite sur un de ces télécouleurs que Eaton vous permet de lui offrir en vous les proposant à prix spécial. Utilisez votre carte comptable Eaton.



5. Télécouleur portatif 17" RCA

Prix Eaton

569⁹⁹

Ce télécouleur possède une lampe-écran "Accu-line" qui élimine tout réaligement de l'image. Le châssis "AccuColor XL-100" est entièrement transistorisé. Le dispositif "AccuMatic 4" vous permet de ne faire qu'un seul réglage pour la couleur, les teintes, le contraste et la luminosité. Accord précis automatique. Indicateur de canaux lumineux. Environ 15 1/4" H x 25" L x 16 3/4" P. Fini noyer avec garniture de ton platine. Modèle E 5396. Aussi disponible: Modèle ES 354 de 15"

499⁹⁹

6. Télécouleur meuble 26" Viking Eaton

Prix Eaton

679⁹⁹

Châssis entièrement transistorisé ayant une plus grande fiabilité, son et image instantanés. écran à matrice noire accord précis automatique, de la couleur et de la teinte préréglées, réglage automatique de la luminosité. Syntonisateur VHF et UHF. Meuble de style traditionnel plaqué de chêne. 30" x 35" x 19" P. Modèle no 669-26 C.

7. Télécouleur portatif 20" RCA

Prix Eaton

599⁹⁵

Grâce à son châssis "AccuColor 100" entièrement transistorisé, il est plus fiable. Sa lampe-écran à matrice noire offre une image plus claire et mieux définie. Les syntonisateurs rotatifs UHF et VHF sont entièrement transistorisés. Le dispositif "AccuMatic" vous permet de ne faire qu'un seul réglage pour la couleur, les teintes, le contraste et la luminosité. Environ 25 1/4" L x 19 3/4" H x 17" P. Fini noyer avec garniture de ton platine. Modèle no CTE 555.

8. Télécouleur meuble de style contemporain

Prix Eaton

589⁹⁹

Télécouleur Viking Eaton à écran 26" à matrice noire. Réglage automatique de la teinte et de la couleur, réglage automatique de fréquence, son et image instantanés, châssis transistorisé à 80%. Meuble plaqué noyer. Environ 29 1/4" H x 36" L x 19 1/4" P. Modèle no 755-26 C.

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval, rayon 460. Également à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa, centre commercial Bayshore, rayon 460.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

MAISONNEUVE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Maisonneuve

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner
le standard téléphonique
ouvre à 8h30, 842-9211

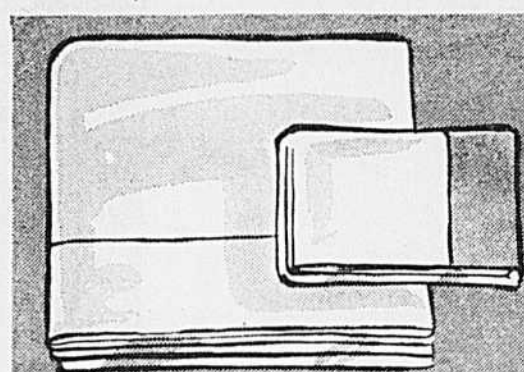
EATON

NIVEAU
DU

MÉTRO

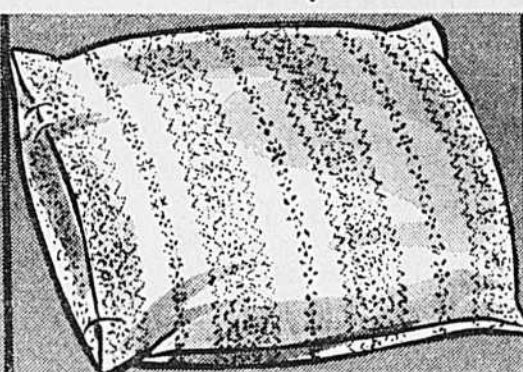
CENTRE-
VILLEAinsi qu'à **Langelier** (Centre commercial Langelier, 7373, boul. Langelier) et à **LaSalle**, (Centre commercial Pont-Mercier, 410, av. Lafleur.)

Cette marchandise est également vendue à Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish, Carrefour Laval, à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa au Centre commercial Bayshore. Sauf indications contraires.

**Draps et taies en coton blanc**

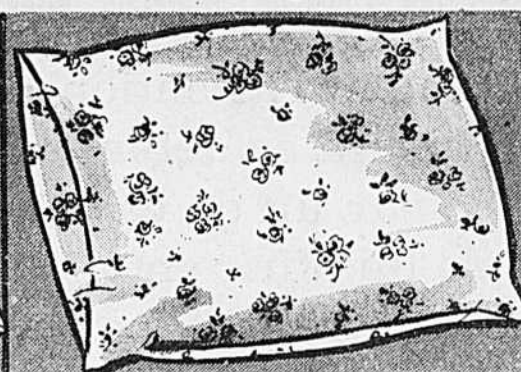
Prix Eaton
Draps **399** ch.

Taies **4** paires pour **575** 1,49 la paire
Profitez de cette offre pour garnir votre lingerie au chalet. Ce sont des draps pour lits superposés en coton résistant. Draps finis avec coutures droites et les taies ont une bordure rose, bleu ou jaune. Dimensions approx. des draps, 63" x 86". Rayon 936.

**Oreillers de plume**

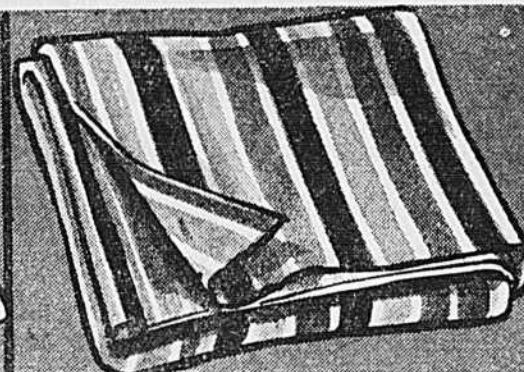
Prix Eaton
2 pour **575**
pour **2.99** ch.

Ideal pour le chalet, ces oreillers sont remplis de plumes de poulet et recouverts de couteil de coton anti-plumes. Bords lisérés. En rose ou bleu. Environ 17" x 25". Rayon 936.

**Oreillers de mousse**

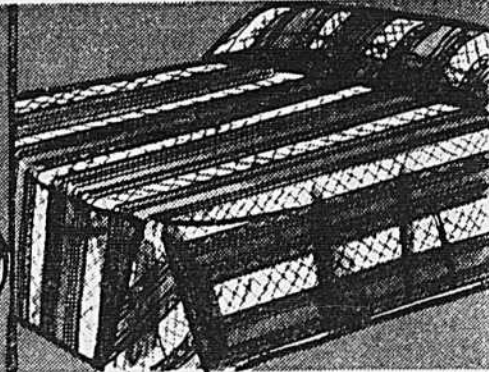
Prix Eaton
3 pour **600**
pour **2.09** ch.

C'est une offre que vous ne pouvez pas manquer. Oreillers pour le chalet ou la maison rembourrés de mousse déchiquetée et recouverts de coton rose ou bleu. Bords lisérés. Environ 16" x 24". Rayon 936.

**Couvertures de flanelle**

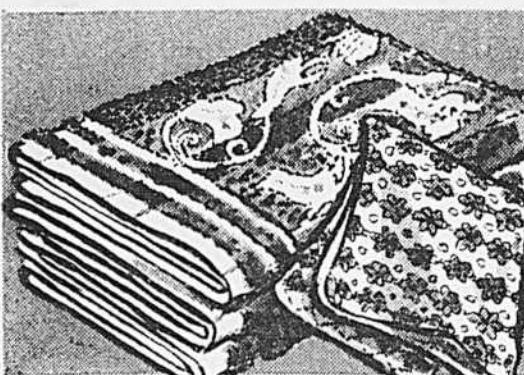
Prix Eaton
2 pour **775**
pour **3.99** ch.

Couvertures à rayures multicolores qui sauront vous tenir au chaud pendant les froides nuits à la campagne. Elles sont en flanelle de coton lavable en machine. Env. 63" x 80". Rayon 936.

**Couvre-lits de coton**

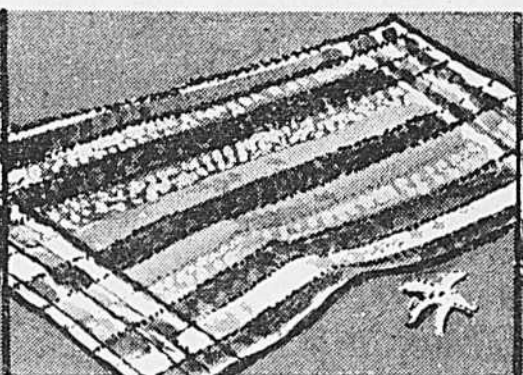
Prix Eaton
777 ch.

Egayez la chambre des enfants ou les chambres du chalet avec ces couvre-lits en gros coton à jolies rayures. Lavables en machine. Dimensions approx. 70" x 100", convient aux lits jumeaux et superposés. Choix de ton or, rouge ou bleu. Rayon 936.

**En coton éponge**

Prix Eaton
Serviettes de bain **4** pour **575** 1,49 ch.
Débarbouillettes **24** pour **575** 29 ch.

Faites votre provision de serviettes et de débarbouillettes assorties pendant que les prix sont aussi bas. Joli motif jacquard rose, vert, bleu ou jaune. Serviette, env. 22" x 44" et débarbouillette, env. 12" x 12". Rayon 936.

**Serviette de plage**

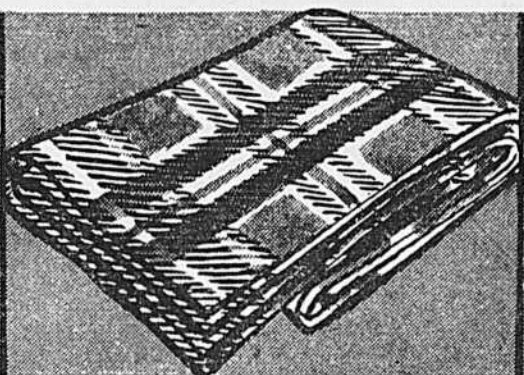
Prix Eaton
3 pour **500**

Voici ce qu'il vous faut pour la plage ou la piscine. Grande serviette, env. 27" x 54", en coton éponge à rayures multicolores. Lavable en machine. Rayon 936.

**Sac de couchage et fourre-tout**

Prix Eaton
1599 l'ens.

Sac de couchage rembourré d'une livre et demie de polyester, recouvert de nylon à glissière pleine longueur. Fourre-tout assorti en nylon à cordon coulissant pour transporter plus facilement le sac. Sac de couchage d'environ 30" x 72". En bleu ou vert. Rayon 936.

**Couverture de pique-nique**

Prix Eaton
429

Voici la couverture indispensable à la réussite d'un pique-nique à la campagne. C'est une couverture en coton et rayonne. Joli motif quadrillé vert, melon ou bleu et rouge. Environ 52" x 68". Rayon 936.

**Fourre-tout en vinyle**

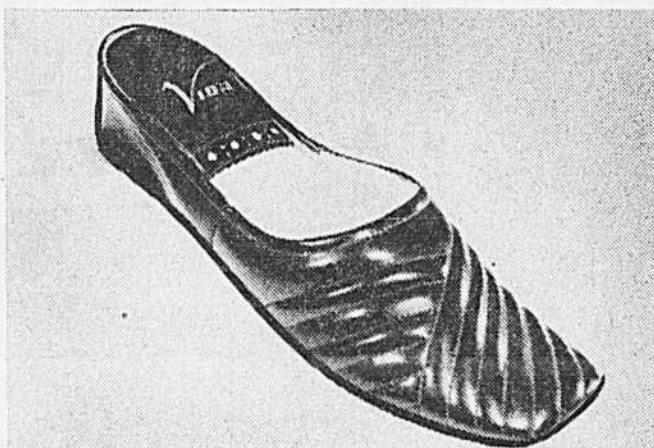
Prix Eaton
499 ch.

Fourre-tout pratique pour partir en week-end, en voyage ou en camping. Spacieux et résistant, sa serrure est en métal robuste et sa fermeture à glissière. Choix de bleu ou brun. Dimensions approx. 16" x 9" x 10". Rayon 905. Cet article n'est pas offert à Sherbrooke ni Ottawa.

**En vinyle effet cuir**

Prix Eaton
599 ch.

Grand choix de sacs pour dames qui s'harmoniseront aux tenues d'été. Poignées double et courroies réglables. Compartiments intérieurs double ou triple et pochettes avant. Grand choix de dimensions. En blanc ou ton os. 1) Rabat pressionné sur 2 pochettes; 2) Rabat ramené sur la pochette avant. Rayon 917. Ces articles ne sont pas offerts au Mail Cavendish.

**Pantoufles pour dames**

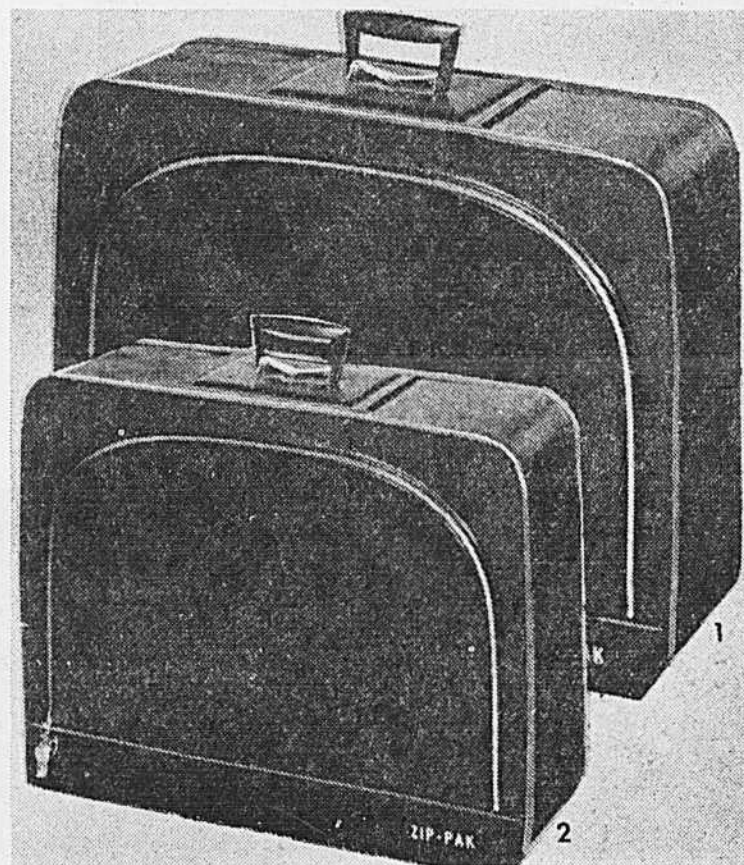
499 la paire

Pantoufles à talon ouvert et bout fermé. Talon compense, semelle en cuir refendu et empeigne en vinyle piqué. Doublure coussinée en nylon. Choix de blanc, ton os, bleu pastel. Pointures 6 à 9. Rayon 938. Cet article n'est pas offert à Sherbrooke ni Ottawa.

**Souliers de course**

Pour hommes **699** la paire
Pour garçons **599** la paire

Soulier à empeigne en vinyle résistant, semelle en caoutchouc bleu et bout du soulier en suède. Arche et cou-de-pied coussinés. Blanc avec 2 rayures bleues sur le côté. Pleines-pointures seulement; pour hommes 7 à 11 et pour garçons 1 à 6. Rayon 237.

**Ensemble 2-valises**

Dimensions approx.

- 1) 29"
2) 24"

Prix Eaton
1377
1177

Bagages légers à côtes souples, en vinyle aplani avec doublure intérieure en matériel. Courroie extérieure, poignée en corde pour plus de robustesse et fermeture glissière tout autour. Choix de teintes unies marine ou brun. Rayon 905. Ces articles ne sont pas offerts à Ottawa.

**Ensemble 4-valises**

Dimensions approx.

- 3) 25" x 16" x 7"
4) 23" x 14" x 6 1/2"
5) 21" x 13" x 5 1/2"
6) 19" x — x —

Prix Eaton
2399
1999
1799
1499

Bagages en vinyle léger à fermeture glissière en nylon. Moulage en métal. Doublure, pochette et 2 courroies intérieures. 2 courroies extérieures et poignée renforcée en métal. En noir, brun, ton or ou vert. Rayon 905. Ces articles ne sont pas offerts à Ottawa.

Venez ou téléphonez

842-9211

Livraison des achats de 3,00 et plus

"Pour femmes seulement"

Trois jours bien remplis d'activités

qui s'adressent spécialement à vous, femmes!

Mercredi, jeudi, vendredi, les 5, 6 et 7 juin.

Fourre-tout pratique et élégant **18⁰⁰**

Grand sac en polyuréthane souple de bel aspect cuir. Poignée double, pochette extérieure pressurée et compartiments intérieurs. Environ, 13 x 13 x 5". Havane ou blanc.

Achats en personne seulement

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 217

La mode de l'heure! **32⁹⁵**

«Caravelle» de forme moderne avec boîtier beige en fibre de verre et bracelet en «Corfam» brun. Cadran lumineux 24 heures et trotteuse.

Eaton est juste au bout du fil

842-9211

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 515

Versatilité de bon aloi avec Valentino!

Deux styles de perruques fort populaires qui contribueront pour vous à une mise estivale impeccable.

1. «Afro» bouclée en permanence dans une fibre lavable «Kanekalon» (Modacrylique). En 12 nuances.

30⁰⁰

Pas d'échange ni de remboursement.

Achats en personne seulement.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée et troisième étage), Anjou, Pointe-Claire, Carrefour Laval. Rayon 225



Faites de l'épate à la plage

17⁰⁰

Bikini coupe adroitement dans un mélange de nylon et «Lycra» (spandex). Noué sous la nuque. Culotte bikini ordinaire. Tailles 38 à 44. Tons unis de turquoise, jaune, vert ou rose.

Achats en personne seulement

Eaton Centre-ville (troisième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 346

Venez ou téléphonez **842-9211**



Magnifique ensemble 4-pièces assorties

18⁰⁰ (jupe et pochette)

14⁰⁰ (bain de soleil et culotte bikini)

«The Weekender» de Daisy en acétate rehaussée de coquelicots rouge, bleu ou jaune. Bain-de-soleil, culotte bikini, jupe longue et pochette. En tailles menue, petite, moyenne.

Eaton Centre-ville (troisième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 609

Mesdames! Avez-vous déjà...

passé un séjour seule à Paris?... Conduit un sulky à Blue Bonnets?... Participé aux Services d'entretien de la ville de Montréal?... Donné le coup d'envoi à une joute des Alouettes?... Consultez la pleine page d'événements dans ce journal.



Créez votre parfum à l'Atelier du parfumeur

3²⁵ à 12⁵⁰

Voici une autre occasion d'être inédite. L'atelier du parfumeur vous propose 64 essences différentes qui peuvent être appliquées seules ou mélangées pour créer un parfum unique. Venez et faites vos propres mélanges. En flacon de 1/2 oz à 1/2 oz.

Eaton Centre-ville seulement (rez-de-chaussée). Rayon 216
Achats en personne seulement.



Offre spéciale! «Maqui-test»

Electa & Corrado

Prix courant Eaton 10.00

7⁵⁰

Venez découvrir les nouvelles astuces qui mettront en valeur votre maquillage et votre personnalité. Durant les 3 jours de «Pour femmes seulement» des spécialistes vous guideront judicieusement. «Maqui-test», un maquillage personnalisé et non une mascarade...

Prenez rendez-vous en composant 842-9331, postes 651, 652, 653. Chaque consultation dure environ 1 heure.

Base liquide 2.50
Ombres à paupières 2.50



Unipièce imprime Prix Eaton

32⁰⁰

Mélange confortable spandex et nylon. Profondes découpes devant et derrière. Imprime multicolore. Tailles 8 à 16.

Eaton Centre-ville (troisième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 246



Sortie-de-bain Prix Eaton

24⁰⁰

Style chemisier dans une broderie de nylon et Viscose. Manches longues, ceinture lien, poches plaquées. En blanc seulement. Tailles 10 à 16.



Joli 2-pièces Prix Eaton

24⁰⁰

Mélange de nylon et spandex au galbe élégant. Bonnets pré-formés, culotte confortable. Jaune ou bleu. Tailles 10 à 16.

EATON

A vous, femmes, Eaton lance une invitation toute spéciale... «**Pour femmes seulement**»
Trois jours d'aubaines exceptionnelles, d'événements spéciaux et de démonstrations de toutes sortes.
Mercredi, jeudi, vendredi, les 5, 6 et 7 juin.



Prêt-à-combiner estival à bas prix avantageux

1. **Tricot de coton** léger, très pratique pour l'été. Coupe droite, découpe V, boutonnage devant. Manches longues. Lavable. Turquoise, marine, rouge ou vert. Tailles petite, moyenne, grande.

Prix Eaton **3.49**

2. **Pantalon style jean**. Polyester "Fortrel" et coton texturé, lavable en machine. Jambes droites, poches coupées. Blanc cassé avec surpiqûres brunes. Tailles 7 à 13.

Prix Eaton **9.49**

3. **Chemisier en coton** "chambray" bleu garni de surpiqûres orangé. Manches longues, 2 poches poitrine boutonnées. Lavable-machine. Tailles 7 à 15.

Prix Eaton **6.99**

4. **Velours côtelé** lavable en machine. Style jean à jambes évasées. Braguette sur glissière. Bleu clair ou marine. Tailles 7 à 13.

Prix Eaton **9.49**

5. **Bustier en coton** lavable. À nouer sous la nuque et patte froncée devant. Tons faciles à agencer: vert, marine, rose ou turquoise. Tailles petite, moyenne, grande.

Prix Eaton **1.99**

6. **Pantalon style jean**. Polyester et coton d'aspect toile garni de surpiqûres bleu clair. Jambes droites, poches fendues. Lavable-machine. Blanc cassé. Tailles 7 à 13.

Prix Eaton **10.49**

Eaton Centre-ville (troisième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval, Rayon 346.

Venez ou téléphonez **842-9211**
Livraison des commandes de 3.00 ou plus

A voir! A faire!

Offre spéciale
d'ELECTA et
CORRADO

Venez découvrir les nouvelles astuces qui mettront en valeur votre maquillage et votre personnalité. Durant les 3 jours de "Pour femmes seulement", ELECTRA et CORRADO vous propose leur "Maqui-test", habituellement. Prenez rendez-vous en composant 842-9331, poste 651. Eaton Centre-ville seulement.

Créez votre parfum à l'Atelier du parfumeur

Voici une autre occasion d'être inédite! L'Atelier du parfumeur vous offre 64 essences différentes qui peuvent être appliquées seules ou mélangées pour créer un parfum unique. Venez et faites vos propres mélanges! Eaton Centre-Ville seulement.

Romantisme du parfum français

CHANEL et CARON présenteront un film sur l'histoire des parfums. Venez le voir et par la même occasion on vous remettra, sans frais, un échantillon de parfum Chanel ou Caron. Eaton Centre-ville seulement.

Protocole 1974

Des représentants du Salon de la mariée Eaton, du Service de mariage et du Service d'enregistrement des cadeaux seront à votre disposition pour discuter protocole et pour vous aider à planifier tout ce qui entoure ce grand jour. Salon de la mariée, Eaton Centre-ville seulement. Vérifiez les heures données à la page ci-contre.

Tapisserie Bewitching

Nombreuses démonstrations de tricot, crochet et petit point. Horaire des démonstrations au Centre-ville: mercredi de 9 h. 30 à 17 h 30; jeudi et vendredi de 12 h 30 à 20 h 30 avec ISABELLE GOBEIL pour tricot et crochet; J.P. Coats le crochet; A. Bruneau, le petit point; Aronelle Textiles, le crochetage des tapis. A Cavendish, le petit point avec Canadian Tapestries; le tricot avec Diamond Yarn.

Culture physique et sports

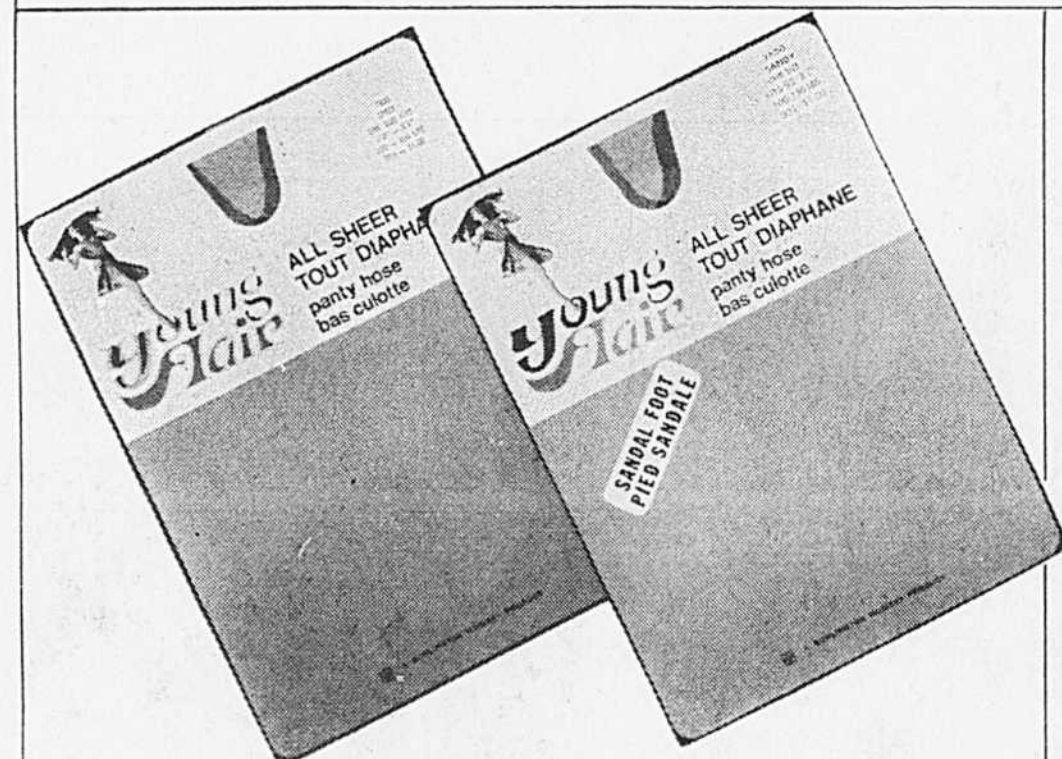
Le cinquième étage du Centre-ville bondira d'activités «A voir! A faire» A 12h et à 19h30 il y aura démonstrations d'exercices WEIDER et de Karate, l'art de l'autodéfense... Eaton Centre-ville seulement.

Aubaine en tête à Hairworks

Faites tête neuve pour l'été! Avec la coupe, le shampoing et la mise en plis, vous recevrez, sans frais additionnels, le traitement conditionneur «Fermodyl». A tous les magasins Eaton. Prenez votre rendez-vous dès aujourd'hui!

De nombreuses autres activités prendront place chez Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Venez en profiter!

Centre-ville 842-9331,
poste 461 ou 661
Pointe-Claire 697-6420,
poste 244
Anjou 353-4411,
poste 260
Mail Cavendish 487-7121,
poste 258
Carrefour Laval 687-1470,
poste 258



Offre spéciale du manufacturier! Bas-culotte aux couleurs estivales

8 pour **6.00** **.79 ch.**

Nylon diaphane, talon chair et pointes renforcées. En bronze, chocolat foncé, brun moyen, aube, érable ou épice. Taille unique de 5'0" à 5'7".

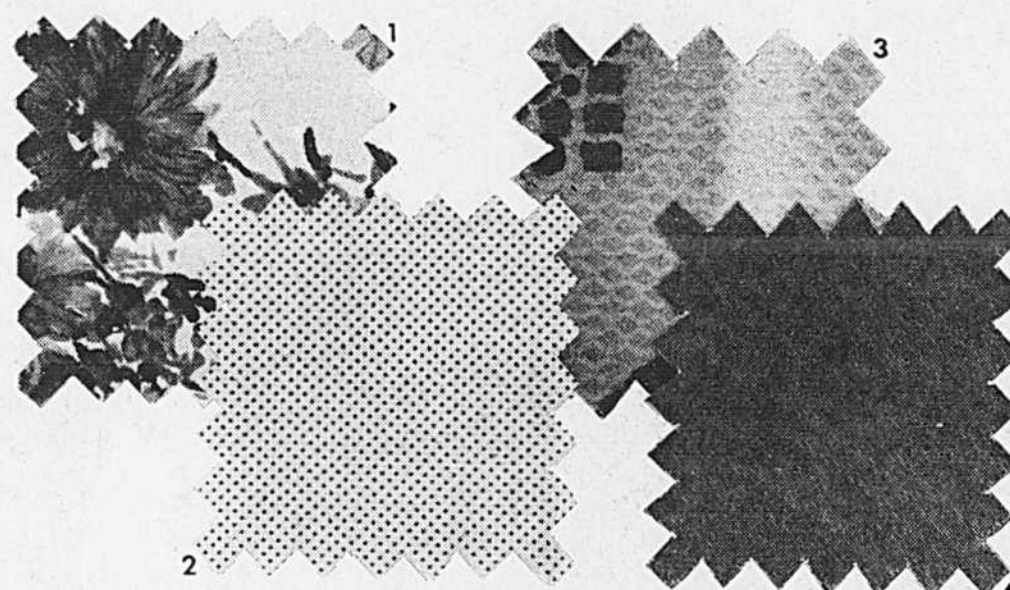
Pied sandale. Nylon diaphane de la taille aux pointes. En noir, bronze, chocolat foncé, brun moyen, érable, marine. Taille unique de 5'0" à 5'7" (100 à 150 lb).

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval, Rayon 201

Composez **842-9211**

Livraison des commandes de 3.00 ou plus

Inédite... à bon compte! Tissus d'été à prix de rabais



1. **Pointillé lavable**

Prix courant Eaton **2.00**

Polyester et coton "laver et laisser égoutter". Pointillé suisse dans un choix de coloris sur fond blanc ou sur fonds colorés. 45" de largeur. Bien choisi pour vêtements d'enfants, robes de soirée et davantage.

1.49
verge

2. **Piqué lavable**

Prix courant Eaton **3.50**

Piqué de coton lavable très populaire pour l'été. Fond blanc parsemé de fleurs aux couleurs vives. 36" de largeur. Convient aux robes soleil ou longues robes estivales.

1.99
verge

3. **Tricot lavable**

Prix courant Eaton **7.00**

Tricot de polyester lavable parsemé de fleurs aux couleurs gaies sur fond blanc. Largeur économique de 60". À choisir pour tenues-sport ou robes longues.

4.99
verge

4. **Polyester lavable**

Prix courant Eaton **5.00**

Pompadour de polyester lavable. Au choix, des blanc, blanc cassé, vert, bleu, rose, jaune, ton or, brun ou noir. À choisir pour 2 pièces, tenues d'après-midi ou de soirée. 45" de largeur.

3.99
verge

Achats en personne seulement

Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval, Rayon 233

EATON

«Pour femmes seulement»

Voici une liste des nombreux événements spéciaux.

À conserver pour être mieux renseignées.

Mercredi, jeudi, vendredi... Trois jours débordants d'activités.

Cuisinez avec Pol Martin

Mercredi 5 juin, POL MARTIN, le cuisinier gourmet reconnu, sera chez Eaton pour discuter de l'art de cuisiner ingénieusement en tenant compte d'un budget.

La démonstration aura lieu aux Boutiques du Gourmet, centre-ville seulement. Monsieur Martin se rendra également dans les magasins de banlieue pour autographier son livre «La Cuisine de Pol Martin». Vérifiez les heures où monsieur Martin se présentera au magasin Eaton le plus près de chez vous.

René Villeneuve de Seagram & Sons

Un maître barman aux talents ingénieux, RENÉ VILLENEUVE, discutera avec vous des mélanges à faire et à ne pas faire. Démonstrations chez Eaton, centre-ville, au Foyer des arts, neuvième étage et aux salles à manger des magasins de banlieue. Mercredi à Laval et à Pointe-Claire; jeudi au Centre-ville; vendredi à Anjou et à Cavendish. N'oubliez pas de vérifier les heures!

CLAIRE CARON et DORIS CLARKE

Ces deux personnalités de la radio seront au Centre-ville le jeudi 6 juin. CLAIRE CARON, de CKAC, et DORIS CLARKE, de CFCF, vous feront part de toutes les activités au programme. Écoutez bien leurs commentaires pour être mieux renseignée sur tous ces événements intéressants. Et venez vous joindre à nous!

Possibilités de carrière pour les femmes

Venez en apprendre davantage sur les possibilités qu'a la femme dans le monde des affaires. Des représentants de Frank Norman Realities, Hôpital Général de Montréal, la Banque de Montréal, la Bourse, l'agence de publicité Cockfield Brown, La Presse, CJD et CFCF discuteront avec vous des possibilités dans ces différents domaines. Eaton, centre-ville, troisième étage, mercredi, de 11 h à 15 h; jeudi et vendredi, de 11 h 30 à 14 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30.

Tables dressées pour dîners intimes

Venez admirer des tables superbes spécialement dressées pour des dîners intimes. Eaton a invité des personnalités de Montréal et des environs, à dresser, selon leurs goûts et leurs fantaisies, des tables magnifiques. Au centre-ville, septième étage. Les magasins de banlieue auront leur propre étalage préparé par des personnalités féminines de leur arrondissement.

AIR CANADA vous apprend à faire vos bagages

Apprenez à faire vos bagages en utilisant tout l'espace mis à votre disposition. HÉLÈNE HAMEL, une représentante d'AIR CANADA vous donnera de nombreux petits trucs. Venez la rencontrer au Centre-ville, rayon des bagages, sixième étage. Mercredi à 12 h; jeudi et vendredi à 5 h.

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 18H00 — JEUDI, VENDREDI DE 9H30 À 21H00 — SAMEDI DE 9H00 À 17H00

Mesdames! Avez-vous déjà...

passé un séjour seule à Paris?... Conduit un sulkie à Blue Bonnets?... Participé aux Services d'entretien de la ville de Montréal?... Donné le coup d'envoi à une joute des Alouettes?

1) Séjour à Paris pour une personne à bord du vol «Only Bird» d'Air France

Un représentant du bureau Eaton à Paris vous accueillera et veillera à votre bien-être. Eaton vous offre 500.00 pour contribuer à payer vos dépenses.

2) Visite à Blue Bonnets

Vous passerez des moments excitants. Conduisez un sulkie le matin durant les périodes de réchauffement et visitez les écuries. Le soir, un dîner vous est offert, plus 100.00 pour parier.

3) Quelques heures au service de la ville de Montréal

Visitez l'usine de filtration et portez le casque protecteur. Endossez l'uniforme d'un pompier et visitez une caserne. Promenez-vous à bord d'une balayeuse et vérifiez le bon nettoyage des rues... A titre gracieux de la Ville de Montréal.

4) Faites de l'épate à une joute de football

Donnez le coup d'envoi à une joute des Alouettes qui aura lieu après le 2 juillet 1974. Vous bénéficierez également de 2 billets.

Tentez votre chance! Complétez un coupon et placez-le dans les boîtes mises à votre disposition aux rayons de la mode féminine chez Eaton, centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval.

Aux femmes majeures seulement. Les gagnantes doivent répondre aux conditions prévues pour chaque événement.

Mercredi 5 juin

10 h 00 • RENÉ VILLENEUVE de Seagram, à Pointe-Claire
• JACQUELINE GILBERT à l'Atelier de mode au centre-ville
• JUNE AINLEY de l'Atelier de mode à Cavendish

11 h 00 • Discussions sur le protocole des mariages, Salon de la mariée, centre-ville seulement
• Discussions sur les possibilités de carrière pour la femme, au centre-ville jusqu'à 15 h 00

11 h 30 • Renseignez-vous auprès du YMCA et du YWCA, centre-ville, Pointe-Claire et Cavendish, jusqu'à 14 h 00

12 h 30 • Cuisine avec POL MARTIN, centre-ville seulement

• Défilé de mode à l'heure du lunch, salle à manger centre-ville seulement
• AIR CANADA vous apprend à faire vos bagages au sixième étage, centre-ville seulement.

13 h 00 • Les placements d'argent, centre-ville, neuvième étage

14 h 00 • Discussions sur le protocole des mariages, salon de la mariée, centre-ville seulement

15 h 00 • JACQUELINE GILBERT à l'Atelier de mode au centre-ville

• PAUL POULIOT autographie son livre et donne de précieux conseils, à Laval
• Démonstration de parachutisme avec KATHY FOX, au cinquième étage, centre-ville seulement
• Les placements d'argent, centre-ville, neuvième étage

15 h 30 • Cuisine avec POL MARTIN, centre-ville seulement

16 h 00 • RENÉ VILLENEUVE de Seagram, à Laval

Jeudi 6 juin

10 h 00 • Reportages en direct par CLAIRE CARON et DORIS CLARKE depuis le magasin du centre-ville

• RENÉ VILLENEUVE de Seagrams, au neuvième étage, du centre-ville
• JUNE AINLEY de l'Atelier de mode à Pointe-Claire
• JACQUELINE GILBERT de l'Atelier de mode à Laval

11 h 30 • Renseignez-vous auprès du YMCA et du YWCA, centre-ville, Pointe-Claire et Cavendish, jusqu'à 14 h 00

• Discussions sur les possibilités de carrière pour la femme, centre-ville jusqu'à 14 h 30

12 h 00 • Démonstration d'exercices WEIDER et de karaté, l'art de l'autodéfense, centre-ville, seulement, cinquième étage

• Défilé de mode durant l'heure du lunch à la salle à manger du centre-ville seulement

13 h 00 • Discussions sur le protocole des mariages, salon de la mariée, centre-ville seulement
• Les placements d'argent, centre-ville, neuvième étage

13 h 30 • POL MARTIN autographie son livre à Anjou

15 h 00 • RENÉ VILLENEUVE de Seagram, au neuvième étage du centre-ville

• Les placements d'argent, centre-ville, neuvième étage

16 h 30 • Discussions sur les possibilités de carrière pour la femme, au centre-ville, jusqu'à 19 h 30

• PAUL POULIOT autographie son livre et donne de précieux conseils à Anjou

17 h 00 • Discussions sur le protocole des mariages, salon de la mariée, centre-ville seulement

• Renseignez-vous avec le YMCA et le YWCA au centre-ville jusqu'à 19 h 30

• Démonstration de parachutisme avec KATHY FOX au cinquième étage, centre-ville seulement
• AIR CANADA vous apprend à faire vos bagages au sixième étage, centre-ville seulement

18 h 00 • Renseignez-vous auprès du YMCA et du YWCA à Pointe-Claire et Cavendish, jusqu'à 20 h 30

18 h 30 • POL MARTIN autographie son livre à Pointe-Claire

• KATHERINE MCKENZIE autographie son livre à Cavendish
• Madame THÉRÈSE CASGRAIN autographie son livre à Laval

19 h 00 • RENÉ VILLENEUVE de Seagram, au neuvième étage du centre-ville

19 h 30 • Démonstration d'exercices WEIDER et de karaté, l'art de l'autodéfense, centre-ville, cinquième étage

• JUNE AINLEY de l'Atelier de mode à Pointe-Claire

Vendredi 7 juin

10 h 00 • RENÉ VILLENEUVE de Seagram, à Anjou

11 h 00 • Discussions sur les possibilités de carrière pour la femme, Eaton, centre-ville seulement, troisième étage, jusqu'à 14 h 30

11 h 30 • Renseignez-vous auprès du YMCA et du YWCA, centre-ville, Pointe-Claire, Cavendish, jusqu'à 14 h 00

12 h 00 • Défilé de mode durant l'heure du lunch à la salle à manger du centre-ville seulement
• Démonstration d'exercices WEIDER et de karaté, l'art de l'autodéfense, centre-ville, cinquième étage

13 h 00 • Discussions sur le protocole des mariages, salon de la mariée, centre-ville seulement
• Les placements d'argent, centre-ville, neuvième étage

13 h 30 • POL MARTIN autographie son livre à Laval

15 h 00 • JUNE AINLEY de l'Atelier de la mode au centre-ville

• Les placements d'argent, centre-ville, neuvième étage

15 h 30 • JACQUELINE GILBERT de l'Atelier de la mode à Anjou

16 h 30 • PAUL POULIOT autographie son livre et donne de précieux conseils. A Laval jusqu'à 20 h 30

• Discussions sur les possibilités de carrière pour la femme, centre-ville, troisième étage, jusqu'à 19 h 30

17 h 00 • Discussions sur le protocole des mariages, salon de la mariée, centre-ville seulement

• AIR CANADA vous apprend à faire vos bagages au sixième étage, centre-ville seulement
• Renseignez-vous auprès du YMCA et du YWCA au centre-ville jusqu'à 19 h 30
• Démonstration d'exercices WEIDER et de karaté, l'art de l'autodéfense, centre-ville, cinquième étage

18 h 00 • Renseignez-vous auprès du YMCA et du YWCA à Pointe-Claire et à Cavendish, jusqu'à 20 h 30

18 h 30 • POL MARTIN autographie son livre à Cavendish
• Dr GERARD LÉONARD autographie son livre à Pointe-Claire

19 h 00 • RENÉ VILLENEUVE de Seagram, à Cavendish

19 h 30 • JUNE AINLEY de l'Atelier de la mode, au centre-ville

• Démonstration d'exercices WEIDER et de karaté, l'art de l'autodéfense, centre-ville, cinquième étage

Défilé de mode à l'heure du lunch

Tout en prenant votre déjeuner à la salle à manger du neuvième étage, vous pourrez profiter d'un défilé de mode. Les mannequins déambuleront dans la salle à manger de 12 h à 14 h., mercredi, jeudi, vendredi.

À tous les amateurs d'autographes

PAUL POULIOT, chroniqueur à LA PRESSE et spécialiste en jardinage, autographiera ses livres et donnera de précieux conseils.

Il sera à Laval mercredi, 15 h 00, à 18 h 00; à Anjou, jeudi, de 16 h 30 à 20 h 30.

Dr GERARD LÉONARD autographiera son livre sur le traitement de la cellulite «Un espoir pour toutes les femmes». Il sera à Pointe-Claire, vendredi, de 18 h 00 à 19 h 30.

MADAME THÉRÈSE CASGRAIN sénatrice et écrivain, autographiera son livre «Une femme chez les hommes». À Laval, jeudi, de 18 h à 19 h 30.

KATHERINE MCKENZIE, écrivain et amie de la nature, autographiera son livre «Des Fleurs sauvages du Québec». À Cavendish, jeudi, de 18 h à 19 h 30.

Atelier de mode

Nos très élégantes conseillères vous guideront sur les nouvelles tendances et astuces de la mode 74. JACQUELINE GILBERT et JUNE AINLEY, répondront à vos questions. N'oubliez pas de vérifier les heures!

Belle taille avec le YMCA et le YWCA

Des représentants du YMCA et du YWCA seront chez Eaton, centre-ville, Pointe-Claire et Cavendish. Vous pourrez obtenir les renseignements que vous désirez sur les différents programmes d'exercices physiques spécialement pensés pour les femmes. Vous pourrez également vous inscrire à la «Vérification de la bonne forme physique» qui se tiendra au «Y» bientôt. Dépliants disponibles à Anjou et à Laval.

La femme moderne et les placements d'argent

La chance vous est donnée d'en savoir plus long sur le monde de la finance et de l'investissement. Des représentants de la gestion financière Eaton seront à votre disposition au Salon doré du Centre-ville, neuvième étage.

Les hauts et les bas du parachutisme

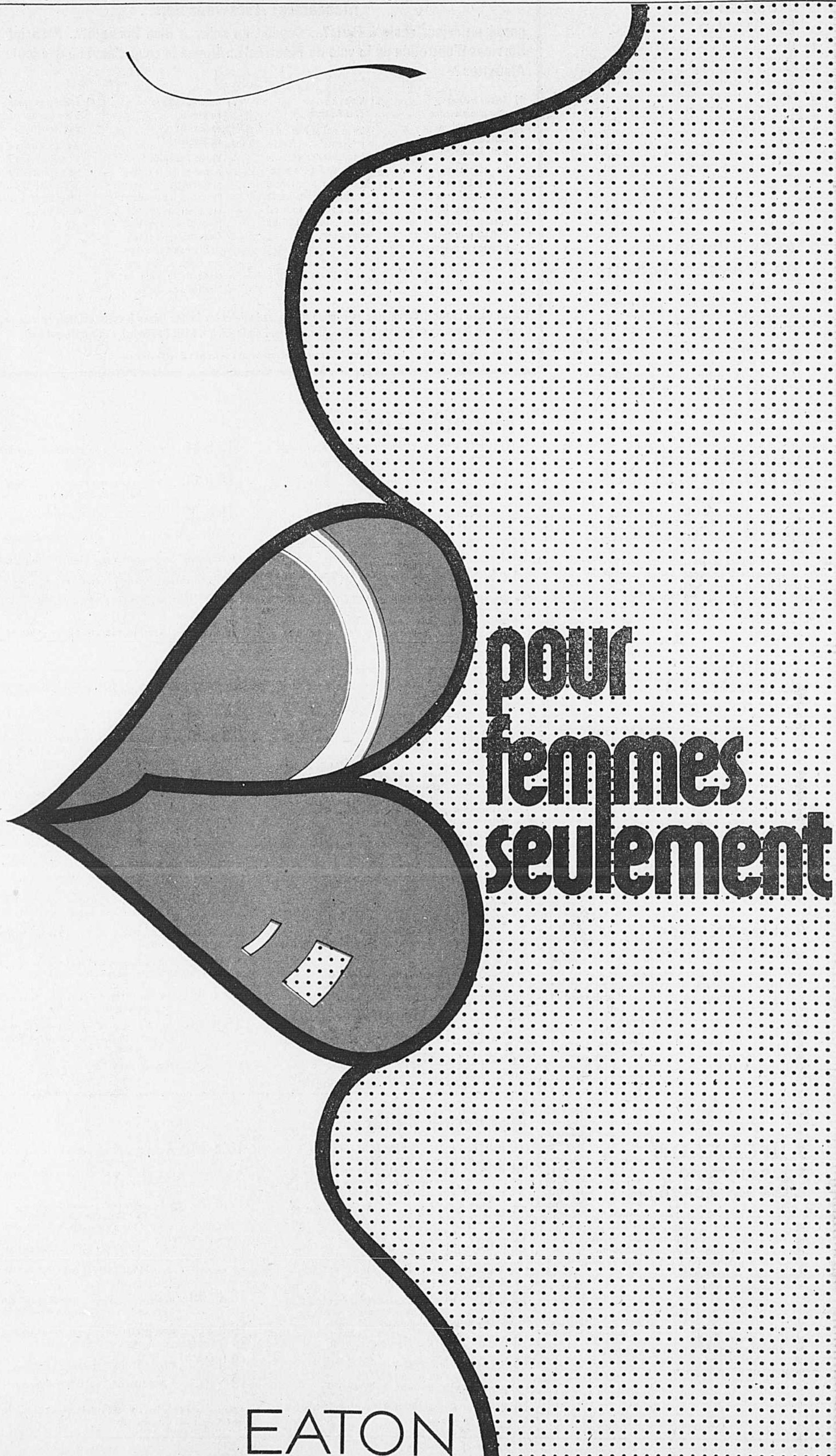
KATHY FOX, présidente du «Canadian Sport Parachuting Association», sera au cinquième étage du Centre-ville avec tout son équipement. Elle vous expliquera les différentes techniques du parachutisme. Mercredi de 15 h 00 à 17 h 00; jeudi et vendredi de 17 h 00 à 19 h 00.



La carte comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

EATON

Bienvenue...aux ménagères, aux femmes de carrière, aux étudiantes, aux mamans. À vous, femmes, Eaton lance une invitation toute spéciale *"Pour femmes seulement"*... Trois jours d'aubaines exceptionnelles, d'événements spéciaux et de démonstrations de toutes sortes. Il y aura entre autres d'excitants défilés de mode, des conseils-maquillage, des démonstrations culinaires et davantage et encore plus. Venez vous joindre à nous. Vous trouverez sûrement des activités qui répondront à vos préférences. Tout ça se passe chez Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish, Carrefour Laval. ***Mercredi, jeudi, vendredi du 5 au 7 juin.***



**pour
femmes
seulement**

EATON

Voyez dans ce journal les pleines pages d'activités et d'aubaines que vous offre «Pour femmes seulement».